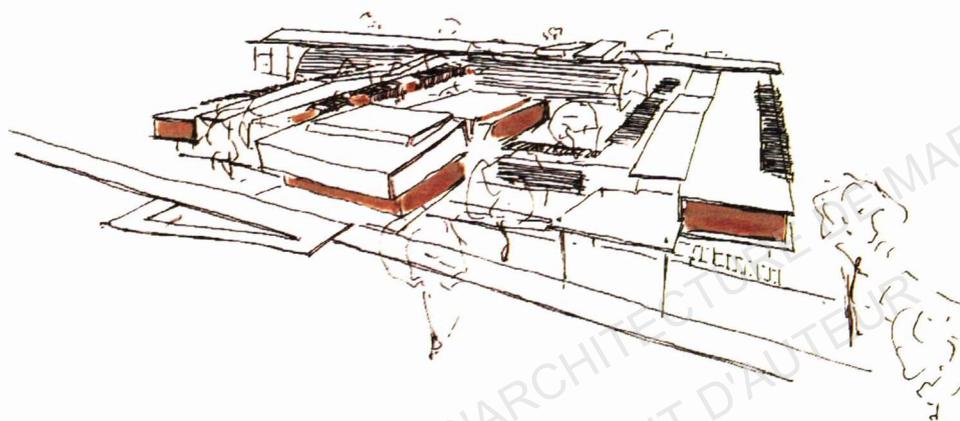


# ESPACE PUBLIC - ESPACE D'EDUCATION

*Un relais numérique pour le collège Elsa Triolet*



Travail personnel de fin d'étude - EAML - Juin 2005

Présenté par :

**Pierre Meyssonier**

Membres du jury :

Directeur d'études :

**Stéphane Hanrot**

*Architecte DPLG - Docteur en science HDR en architecture - professeur TPCA à l'EAML*

Premier enseignant :

**Arlette Hérat**

*Architecte DPLG - Urbaniste - Maître assistant DVT à l'EAML*

Enseignant extérieur :

**Didier Deléglise**

*DESS systèmes d'informations et de connaissances - Ingénieur en informatique au CG 13  
Enseignant à la Faculté Marseille-Provence IAAI/ESIL*

Deuxième enseignant :

**René Borruey**

*Architecte DPLG - Docteur en histoire - Maître assistant histoire à l'EAML*

Personnalité compétente :

**Bernard Busser**

*Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional de lettres  
Directeur de l'Education au CG 13*

T 2569

Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

## Introduction

---

Quel devenir pour le collège Elsa Triolet à Marseille ? Aujourd'hui, la question de l'extension ou de la reconstruction de cet établissement est posée par l'ensemble de la communauté éducative au Conseil Général des Bouches-du-Rhône collectivité compétente en matière de collèges. Mon travail personnel de fin d'étude s'inscrit donc en parallèle d'une demande réelle, en cours d'étude de programmation.

Les dysfonctionnements générés par la position même de l'établissement, à l'échelle de l'aire métropolitaine marseillaise, ainsi qu'à l'échelle du quartier, méritent à eux seuls que l'on s'intéresse à ce collège. Desserte approximative, mail amputé par une voie ferrée, cheminement piéton incohérent, liaison avec le centre ville problématique etc...

Le collège Elsa Triolet, ancienne école Jules Ferry du quartier Saint-Antoine à Marseille, se situe dans un contexte urbain et scolaire original et relativement complexe. Il représente sans doute un cadre de travail propice aux réflexions architecturales et urbaines induites par la problématique générale de ce mémoire.

La notion de nouvel équipement prend dans ce quartier une dimension particulière. Il s'agit d'une ancienne école Jules Ferry, qui malgré les extensions successives ne répond pas au programme d'un collège contemporain. Si la demande d'une reconstruction ou d'une réhabilitation se fait pressante, la communauté éducative et les parents d'élèves voudraient pouvoir conserver une petite unité rassurante et hospitalière. Cette image peut paraître paradoxale pour qui connaît l'histoire de l'éducation française et le contexte politique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque où Jules Ferry programme la construction des écoles communales, sorte de reconquête nationale, manifestation spectaculaire d'un jeune Etat laïque.

Pour Michel Foucault, cet épisode n'évoque guère que l'application minutieuse dans le domaine de l'éducation, des principes qui ont forgé notre société moderne basée sur la discipline (Foucault, 1975). L'école telle qu'elle a été conçue, et telle qu'elle existe encore aujourd'hui, ne serait qu'une variante du Panopticon de Jérémie Bentham, figure architecturale de notre civilisation de surveillance. L'actualité semble donner raison au philosophe. En effet, les tensions sociales et faits divers dans et autour des collèges sont régulièrement stigmatisés par les médias. La ville et le collège se trouvent influencés par une forme de dérive sécuritaire qui peut se comprendre comme un recul de l'espace public.

D'autre part, l'évolution des moyens de communication et le pouvoir de l'image à l'école comme à la ville deviennent des préoccupations de premier ordre. Ce phénomène vient se mêler aux contraintes sécuritaires, voire les renforcent. Ainsi, clôtures rehaussées, caméras de surveillance, et matériels pédagogiques de haute technologie se superposent-ils dans les établissements. Améliorer la communication en déployant des moyens colossaux à l'intérieur d'un panopticon ultramoderne ne semble gêner personne.

La période ambiguë que traverse le collège rappelle qu'il s'agit d'un théâtre d'échanges et de communication mais aussi d'un sanctuaire de la laïcité. Si, comme Régis Debray, on considère que l'espace public et l'espace laïque ne font qu'un, alors il est normal qu'une certaine effervescence agite ces établissements (Debray, 2004).

L'ancienne école communale de Saint-Antoine n'échappe pas à cette règle. Parfois, les cultures à l'intérieur et à l'extérieur du collège s'affrontent dans un espace public où la mythologie des quartiers Nord est encore forte. Depuis la construction des écoles communales sous la 3<sup>e</sup> République, de nombreux programmes ont été lancés. Dans les années 60, pour répondre à un nombre d'élèves toujours croissant, l'Etat standardise les machines à apprendre. Une nouvelle architecture nationale est ainsi mise en œuvre dans des délais records, mais les évolutions pédagogiques et architecturales ne coïncident pas. La standardisation des constructions scolaires éloigne les acteurs pédagogiques de l'espace dans lequel ils évoluent.

Avec la décentralisation, le collège successeur du CES, va connaître le partage des pouvoirs entre les départements et l'Etat. A cette occasion, code des marchés publics oblige, les collectivités territoriales devront organiser des concours d'architecture pour la construction de ses bâtiments. Véritable tournant historique, le concours changera l'image des établissements, expression depuis lors d'un pouvoir local. Quant aux pratiques pédagogiques, elles n'ont pas connu de grandes modifications.

L'évolution des espaces d'éducation, depuis la salle de classe traditionnelle, ne semble avoir retenu que les centres de documentation et d'information. Les pratiques pédagogiques générées par le CDI, sans jamais remplacer le cours magistral, ont influencé l'approche pédagogique des enseignants. Elles ont également influencé la conception et l'image des collèges contemporains.

Le matériel informatique qui équipe les collèges aujourd'hui présente un potentiel encore sous-exploité. En effet, d'un point de vue strictement éducatif, les nouvelles technologies, même si leur intérêt reste indéniable, semblent déstabiliser la communauté éducative pour qui les choses évoluent trop et trop vite. Le livre paraît toujours promis à un bel avenir. Les espaces éducatifs semblent ainsi comme coincés entre deux modèles, "panoptique et numérique". Un challenge intéressant semble ainsi se dessiner pour la production d'un espace qui tienne compte de cette double problématique.

Depuis plusieurs années, la ville de Marseille en partenariat avec différentes institutions a défini de nouveaux enjeux pour le quartier de Saint-Antoine. Dans le cadre du Grand Projet de Ville, le réaménagement du secteur Saint-Antoine / La Viste prévoit entre autres projets, le prolongement du mail Alphonse Canovas. Actuellement, cet axe constitue l'unique accès du collège. Son prolongement permettrait la création de nouvelles perméabilités entre le noyau villageois et les logements sociaux du plan d'Aou.

A l'analyse de cette situation, l'intégration du nouvel établissement scolaire aux enjeux du quartier paraît pertinente. Un collège qui participe et complète favorablement le réaménagement du tissu urbain dans lequel il s'inscrit s'ouvre à la ville. S'ouvrir à la ville n'est pas synonyme d'utopie urbaine, mais d'une valorisation de l'école de la république dans un quartier défavorisé. Une ouverture peut être aussi comprise comme le développement d'un service public. Si l'école ouverte existe depuis longtemps, elle n'a jamais été exploitée à Saint-Antoine. L'opportunité que représentent les nouveaux programmes de collèges numériques pourrait relancer ce type de projet.

La question relative à l'évolution des bâtiments scolaires revêt de multiple facettes, et les relations entre l'espace public et les espaces d'éducation foisonnent d'enjeux de société. Choisir la reconstruction du collège Elsa Triolet pour mon travail personnel de fin d'étude, résulte de mon intérêt pour l'architecture scolaire. C'est aussi l'occasion de saisir une actualité récurrente liée à la vie de ces établissements et de leurs bâtiments.

Un collège est une scène publique où l'effervescence sociale et culturelle n'a de cesse d'éprouver la cité. La première partie de ce mémoire définit l'école comme **un espace fragile**. La surenchère sécuritaire qui s'exerce autour et à l'intérieur des collèges manifeste sans doute un affaiblissement de notre espace public. Si l'on peut confondre espace laïque et espace public, alors le lieu d'apprentissage de la citoyenneté doit soigner sa relation avec la ville.

L'histoire de l'éducation nationale du 20<sup>e</sup> siècle montre que les évolutions pédagogiques ne coïncident pas avec l'évolution de l'architecture. Le deuxième volet propose une étude de la programmation qui définit le **bon usage scolaire**. Depuis les expériences de l'école moderne, les recherches pour un espace pédagogique novateur se sont multipliées. Aujourd'hui, seul le centre de documentation et d'information fait consensus. L'arrivée massive des nouvelles technologies prépare peut-être l'école à de nouvelles pratiques.

Construire un équipement scolaire dans un espace sensible appelle à **remuer la ville**. Le troisième chapitre s'ouvre sur le territoire d'un quartier avec ses mythes et ses réalités. Implanté au sein d'un projet de réaménagement, une approche patrimoniale et pédagogique permet de définir un scénario urbain pour le projet. Les outils modernes de communication pourraient relancer l'idée de l'école ouverte.

Imprégnée des différentes analyses dans les domaines qui intéressent le projet, la dernière partie propose une réponse architecturale pour une transition nuancée entre deux époques et deux espaces. L'hypothèse d'**une alternative numérique** pour une connexion entre le collège et son quartier suggère de nouvelles pratiques pédagogiques et urbaines.

# 1. Un espace fragile

*Actualité, images et publicité...*

## Résumé de chapitre

Ce chapitre met en avant quelques-unes des dimensions sociales et philosophiques liées à la vie des établissements scolaires. Après la critique, les logiques de sécurité et de consommation demeurent. Comment puiser dans cet environnement incontournable les éléments pour l'édification d'une image publique à la fois forte et bienveillante ? Souvenons-nous de cette époque où l'état mettait en scène son image plutôt que de privilégier l'image individuelle. Et si le collège faisait "son cinéma" ? La puissance publique a certainement les moyens de se frotter à la concurrence en matière d'échanges, d'éducation et de communication. Outre les moyens financiers que cela suppose, il s'agit de déployer un ensemble de ressources culturelles.

En somme, serait-il possible de rendre un établissement scolaire plus séduisant par sa transparence, son accessibilité et les services qu'il propose ?

*Un jour de pluie dans une cour de récréation*



L'idée d'établir une relation originale entre un collège et son quartier n'est pas nouvelle. Cette volonté est née d'une observation sur le terrain relayée par une critique de la ville. Le sanctuaire de la laïcité serait plus menacé par le recul de l'espace public que par des difficultés contextuelles. Parmi les axes de conception du nouveau collège Elsa Triolet, la relation et l'image sociale partagées entre l'établissement et les habitants du quartier sont à la base de cette réflexion.

*L'école de la République*

Le collège accueille des enfants qui émergent dans le monde adulte. Entre 11 et 15 ans, les élèves sont à un âge charnière où la ségrégation sociale est plus forte. Il s'agit d'un passage important pour leur scolarité. C'est une période où l'on décroche facilement du système scolaire pour ceux qui ne bénéficient pas d'un environnement privé favorable aux études. Pour ceux-là, en principe, la République prend le relais et assure avec l'école l'égalité des chances pour tous.

Avant d'aborder l'histoire de l'architecture scolaire, et les stratégies de construction mises en œuvre par les représentants des institutions, ce mémoire questionne la cité d'un point de vue philosophique. Réfléchir à la construction d'un établissement scolaire est le prétexte pour une critique de l'espace public.

*Recul de la publicité*

Depuis une dizaine d'années, les médias stigmatisent les établissements du second degré et plus particulièrement les collèges, qui sont confrontés à une série de faits divers. Dans le même temps, une sorte de paranoïa collective s'étend dans notre espace public qui peu à peu tend à aseptiser la ville. L'école et la ville se renvoient leur image sans complaisance. Consommation, sécurité et privatisation semblent consumer notre civilisation.

Ce cadre de réflexion est étayé par l'analyse de Jürgen Habermas qui voit reculer l'espace public face à une sphère commerciale qui envahit nos villes et nos médias (Habermas, 1962). La publicité, comprise au sens du dédat public, s'appauvrit en entraînant avec elle la qualité de nos espaces de vie. Conjugée à une logique de production et d'images, la consommation de l'instant et du momentané ne laisse plus beaucoup de place aux échanges et au débat public.

*Laïcité*

Pour Régis Debray le véritable espace laïque c'est l'espace public, lieu le plus tolérant de la cité (Debray, 2004). Au cours du séminaire "écrire l'espace public" 2004 à l'EAML, le philosophe Benoît Goetz considérait l'école comme le lieu d'apprentissage de l'espace public. Les élèves ont sans doute besoin d'être à l'écart de la liberté pour mieux l'appréhender. Le principe de préservation semble normal, mais de quoi doit-on préserver les élèves ?

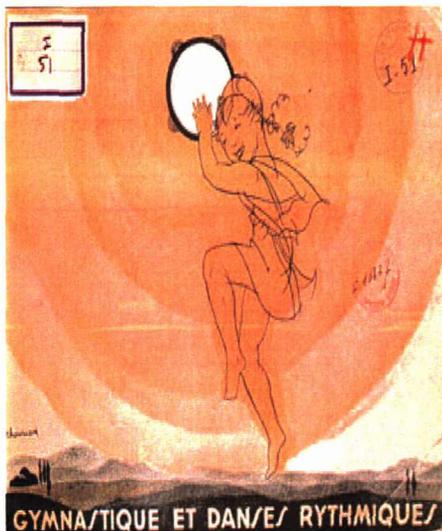
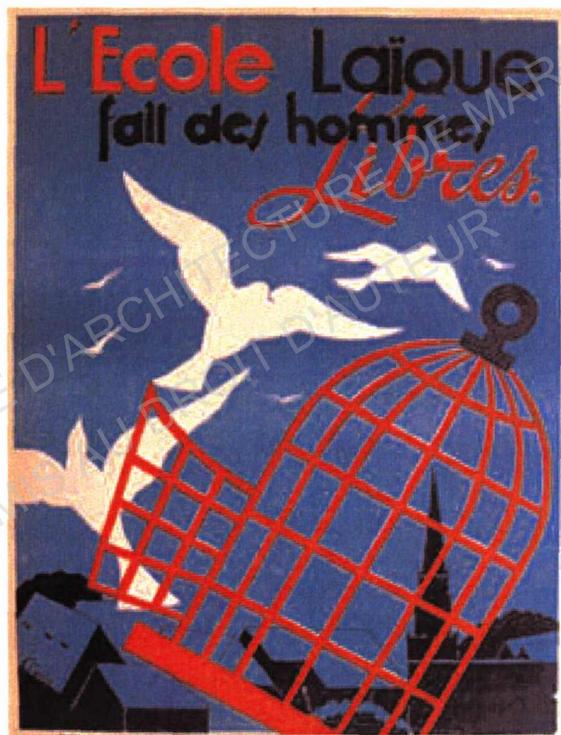
Illustration tirée d'un manuel scolaire du début du 20e siècle.



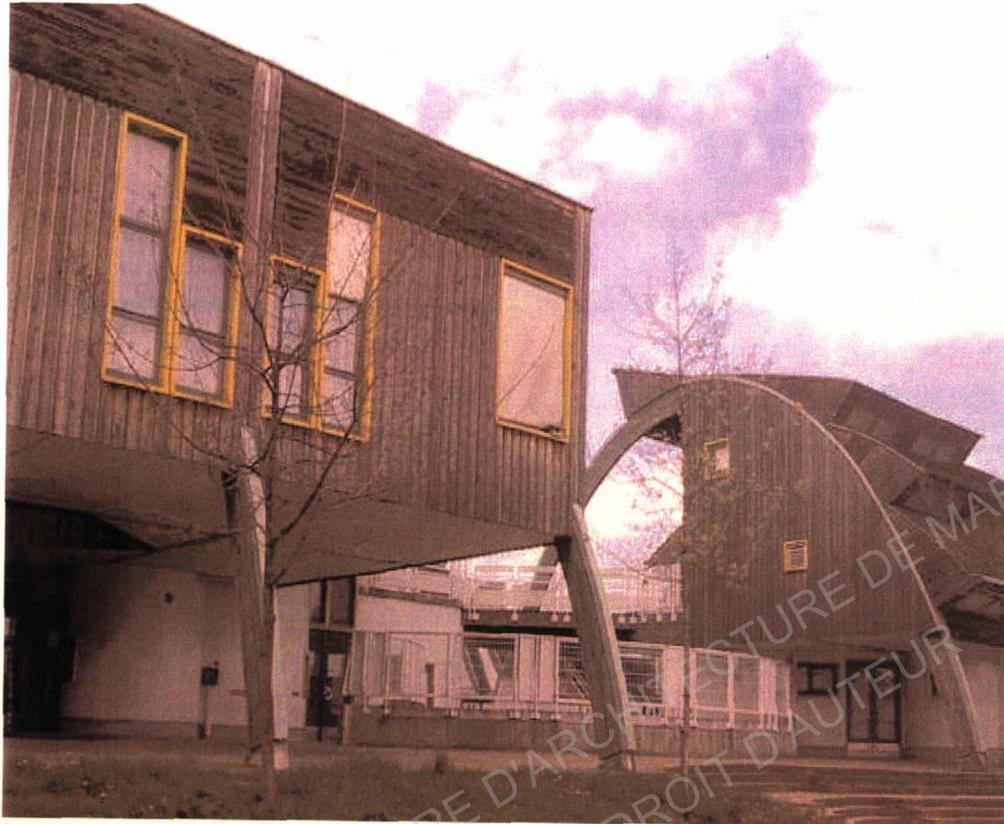
“ C'est à l'école que les enfants commencent à faire l'apprentissage de la vie, à l'école on obéit, on est sage, à l'école on y travaille, on se soumet à la règle et à la discipline de la classe. C'est un apprentissage de la citoyenneté.”

A l'occasion d'un débat sur l'école et la laïcité, Régis Debray considérait l'affaire du voile comme un problème contextuel qui cache un péril bien plus grave : la publicité commerciale que les élèves véhiculent à l'intérieur des établissements scolaires. La communauté éducative a-t-elle vraiment conscience de ce problème ?

Seule la remise en question de quelques symboles archaïques semble faire réagir la société dans son ensemble. Les inquiétudes de ceux que l'on appelait jadis les hussards de la République révèlent certainement un espace laïque affaibli.



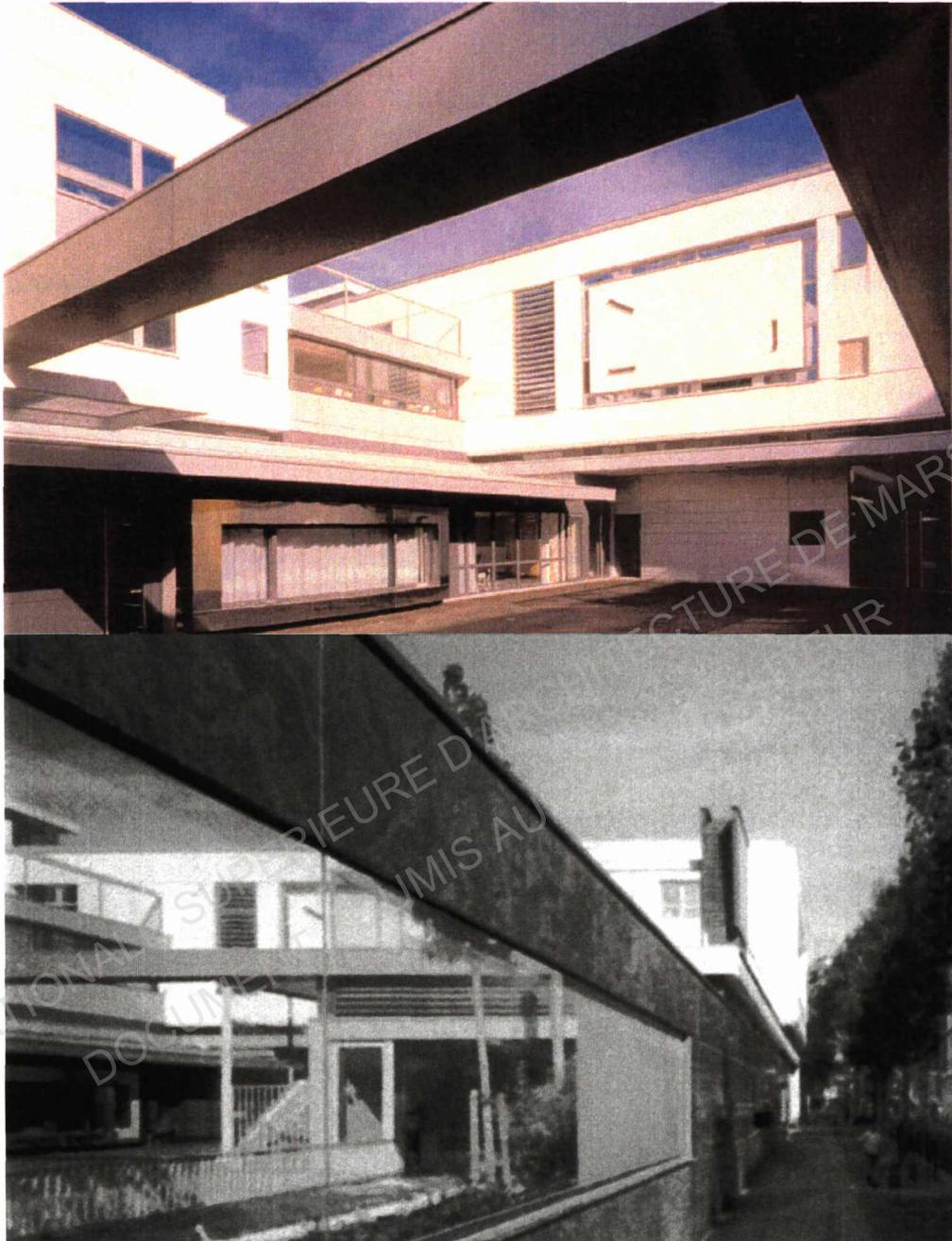
Publicités pour l'école laïque  
début du 20e siècle



Collège Pierre Sémar à Bobigny - Iwona Buczkowska

En matière de relation à l'espace public, le collège Pierre Sémar à Bobigny dans le 93 paraît être une référence intéressante. La conception de ce projet se caractérise, entre autres aspects, par le désir de fluidité entre l'établissement et son quartier. Conçu par l'architecte Iwona Buczkowska, le bâtiment est suspendu sur des arches. Le rez-de-chaussée de sa façade tournée vers la ville, permet à l'espace public de se prolonger sous ses arcades. Ces porches qui forment l'entrée du collège sont équipés de grilles coulissantes ouvertes ou fermées selon les périodes de l'année, jours de la semaine ou heures de la journée. Le collège peut ainsi facilement gérer les différents niveaux de perméabilité souhaités.

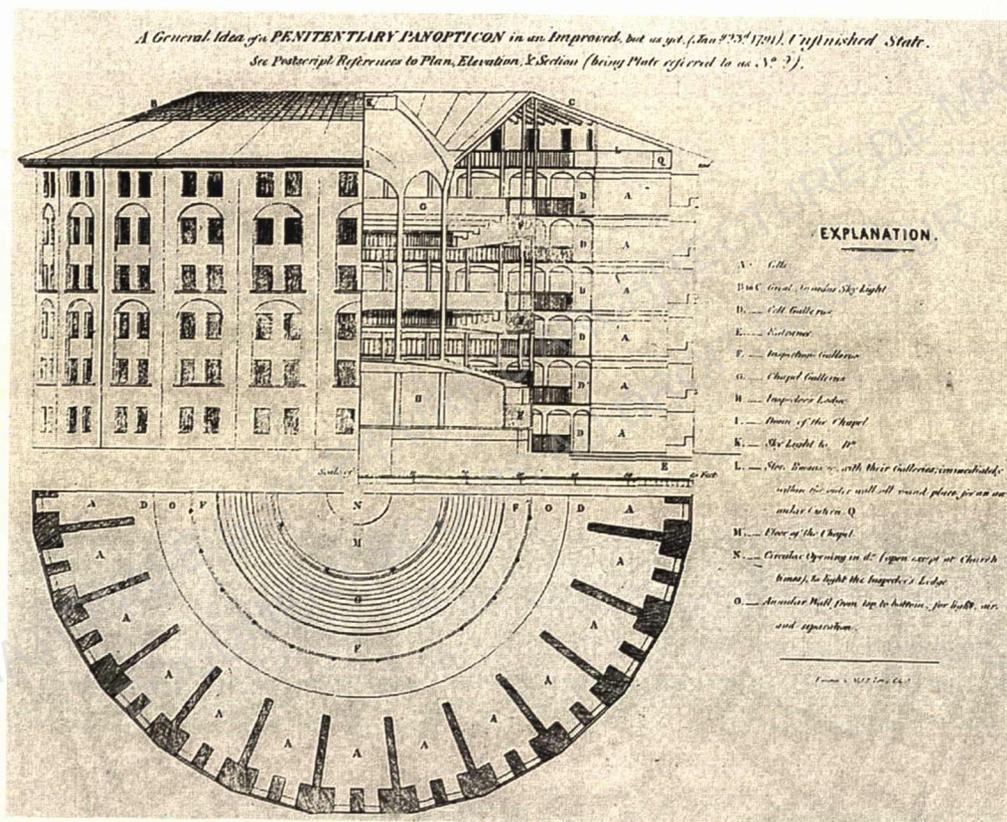
Construit dans les années 90, ce collège n'a pas échappé à une certaine forme de transgression du lieu comme cela se produit souvent. Si pour les gestionnaires de l'établissement, le dispositif d'entrée fonctionne plutôt bien, la cour de récréation qui à l'origine était séparée de la ville par un emmarchement et une clôture basse, est aujourd'hui occultée par de grandes grilles métalliques. Dans certain cas, l'intention originale d'un projet n'est pas toujours en mesure de changer la réalité d'une pratique.



*Ecole maternelle rue Moskowa, Paris 18e - Frédéric Borel - 1996*

*La transition et la limite entre l'école et la ville a été l'objet de nombreuses réflexions. La clôture de l'école maternelle de la rue Moskowa, dans le 18e arrondissement de Paris, propose un traitement intéressant. Frédéric Borel a imaginé un enclos vitré qui protège et met en scène les enfants dans la cour de récréation. Ici la réponse à l'ouverture peut être aussi visuelle. La possibilité de voir et d'être n'est pas toujours utilisée dans un établissement à des fins de surveillance. Le principe de la vision panoramique est pourtant à l'origine d'un concept moins généreux.*

Le projet du Panopticon de J. Bentham, 1791.



Outre les phénomènes de débordements publicitaires, la paranoïa sécuritaire pourrait-elle affaiblir la laïcité ? Là encore cela concerne à la fois la ville et le collège. Les caméras de surveillance, alarmes sophistiquées et autres dispositifs de sécurité se sont multipliés dans les établissements. Ce constat semble conforter la vision de Michel Foucault qui définit l'école publique et laïque comme une machine à formater les citoyens en devenir, à l'aide des outils de la discipline, dans un complexe architectural pensé pour la surveillance.

*Retour de la société panoptique*

Le collège Elsa Triolet, ancienne école Jules Ferry, représente une époque symbolique où la troisième République devait reconstruire une nation forte et assurer sa place sur le théâtre politique européen. C'est cette école que critique Michel Foucault qui selon lui découle directement du Panopticon, bâtiment carcéral parfait, modèle pour une nouvelle civilisation. Les écoles, les casernes, les usines, les hôpitaux, et bien sûr les prisons sont des variantes spatiales d'un concept de société. Mais l'intérêt de cette analyse ne s'arrête pas là. Elle offre une vision du monde différente de celle que l'on comprend habituellement.

*A la recherche d'un spectacle oublié*

" Nous ne sommes plus depuis longtemps sur les gradins d'un amphithéâtre, mais dans une cellule du Panopticon " (Foucault, 2004). Contrairement à l'idée reçue, la civilisation du spectacle était celle du monde antique qui s'est étirée jusqu'au début de l'ère industrielle. A cette époque, l'architecture des temples, des théâtres et des cirques répondait au désir de rendre accessible à une multitude d'hommes le regard et l'inspection d'un petit nombre d'objets. L'âge moderne où les éléments principaux ne sont plus la communauté et la vie publique, mais l'état et les individus privés, propose à un seul homme une vision quasi instantanée et le contrôle d'une grande multitude : Une vision panoptique.

*Image transformée*

Cette analyse semble contradictoire au regard du sentiment de nostalgie qu'évoquent ces anciennes écoles pour la plupart des gens. Il y a peut-être là un indice qui rappelle la vertu d'une certaine discipline dès lors qu'elle est distillée dans un esprit de bienveillance.

Quel est cet étrange phénomène qui transforme une architecture disciplinaire en un lieu convivial, image d'une école de quartier loin des grands ensembles froids et impersonnels ? Les souvenirs des adultes et une échelle adaptée au quartier influencent certainement le sentiment d'hospitalité. Mais dans le contexte urbain du collège Elsa Triolet, la façade monumentale sur laquelle le fond de la large impasse Canovas vient buter, génère aussi une certaine austérité. Ici l'image rêvée de l'école Jules Ferry ne joue pas. Tout au moins pas pour tout le monde. Une grande partie des parents d'élèves issue de l'immigration est certainement moins sensible à la représentation sociale de cette ancienne école.

Un regard réaliste sur les établissements scolaires amène à admettre que le modèle de surveillance est incontournable dans notre société. Si le sanctuaire de la laïcité doit être isolé de la cité, des espaces de récréations et d'intimités sont nécessaires à l'équilibre d'un établissement scolaire. Cela n'est pas incompatible avec une certaine transparence, une transition nuancée entre l'école et la ville.

*Auditorium de la prison de Fresne*



*L'exemple du département des Hauts-de-Seine illustre parfaitement une politique sécuritaire en plein essor qui tend à privatiser la ville (La Gazette, 2004).*

*Dans le cadre de la lutte contre les intrusions, le groupe scolaire de la Folie Saint-James est équipé de cinq caméras numériques. Placées à l'entrée du bâtiment, elles filment en permanence leurs abords immédiats. Ce système est relié par un réseau câblé au PC de sécurité, situé à l'Hôtel du département, à Nanterre. Ce dispositif qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 devrait être étendu à l'ensemble des collèges du département.*

*Il y a sans doute des situations extrêmes qui justifient ce type d'installation, mais cela ne doit pas occulter la mission principale de l'école. Face à ces difficultés, beaucoup de collectivités territoriales ont tendance à chercher un accord, minimal et facile, autour de la sécurité, qui ne suffit pas à définir un établissement. Pour la construction d'un collège, de multiples paramètres sont à prendre en compte. La programmation est une étape primordiale et complexe.*

*Caricature de Jules Ferry, dessin de Lafosse, 1871*



## 2. Le bon usage scolaire

*Entre deux espaces et deux époques...*

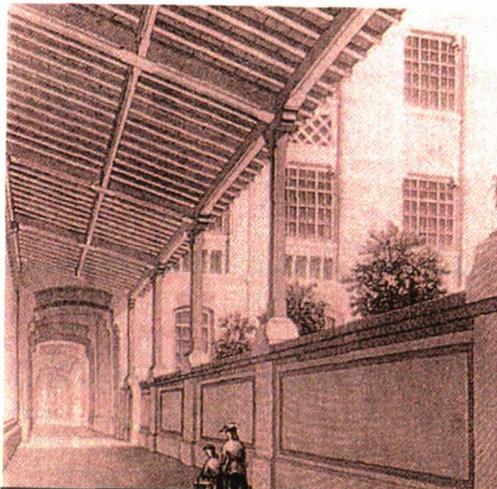
### Résumé de chapitre

Dans tous les cas, il paraît difficile d'ouvrir un collège avec autant de souplesse qu'une université ou qu'un cyberg café. Cependant, il est possible d'envisager un espace au double statut, qui en fonction d'un calendrier et d'un emploi du temps précis, serait ouvert au public comme cela peut se pratiquer dans le cadre de l'école ouverte.

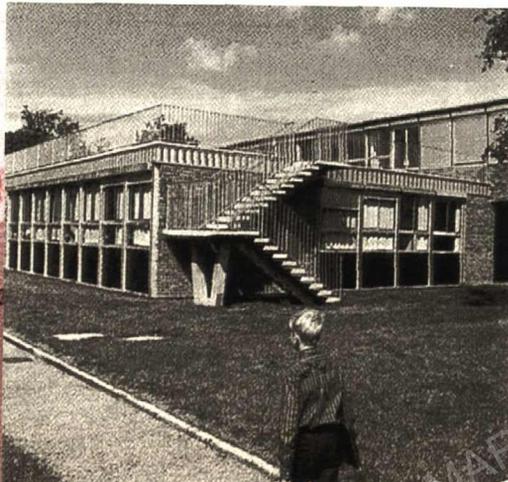
Ce type de disposition peut être complété par un espace extérieur pour la pratique des réseaux internet à n'importe quel moment. On peut alors imaginer une place ou un cours qui par son équipement, ses bancs, ses espaces couverts et le rayonnement de ses bornes numériques, propose un véritable relais public de communication.

Outre les aspects novateurs et techniques de ce type d'équipement, les pratiques urbaines induites favoriseraient des relations de proximité entre les habitants du quartier. Dans ce contexte, un environnement de haute technologie peut être un prétexte au débat public et à l'enrichissement de son espace.

*Ecole Jules Ferry au 19e siècle*



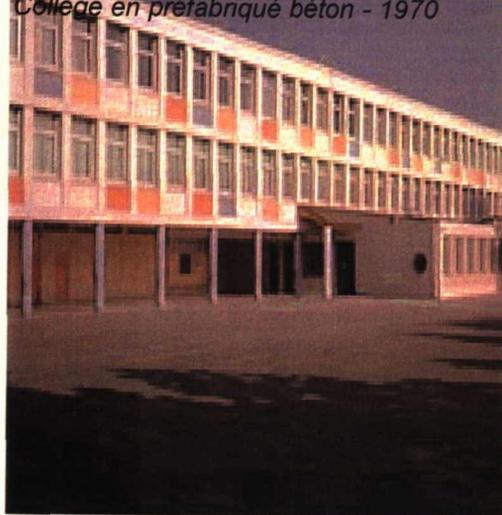
*CES à structures métalliques - 1960*



*Groupe scolaire EGGER - 1950*



*Collège en préfabriqué béton - 1970*



*Préfabrication de façade*



L'histoire de l'architecture scolaire dévoile d'autres aspects concernant les espaces d'éducation. A Saint-Antoine, l'ancienne école Jules Ferry n'a pas perdu son image communale. De la fin du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours, la programmation des constructions scolaires a évolué au gré de multiples enjeux de société. Hier comme aujourd'hui, le bon usage scolaire semble très difficile à déterminer. Le premier chapitre évoquait la volonté d'améliorer les relations entre la ville et l'école. L'étude historique des bâtiments scolaires permet de confronter ces notions d'ordre philosophique au réel.

Il semble que les chronologies de l'évolution pédagogique et de l'évolution architecturale ne coïncident pas. Les années modernes par exemple, déterminantes en architecture, sont celles où se développe le mouvement de l'école nouvelle comme les innovations pédagogiques de Freinet. Elles ne voient pas pour autant se transformer la commande architecturale d'espace scolaire. En revanche une période d'innovations pédagogiques comme celle des années 70 engendre des dispositions spatiales nouvelles, mais la standardisation et les procédés industriels, décidés par l'état, créent un modèle d'architecture nationale, comparable à l'école Jules Ferry.

Qui définit le bon usage scolaire ? Depuis la décentralisation de 1986, la commande des établissements de deuxième cycle est confiée aux collectivités territoriales et à ses élus. Les enseignants restent sous la direction de l'Etat et occupent les établissements, propriété des collectivités. Les usagers, en particulier les enseignants, n'ont jamais été en France les clients directs lors des constructions scolaires, mais leur expérience a longtemps inspiré la commande.

Aujourd'hui, les élus locaux détiennent la commande, mais sont-ils les seuls demandeurs ? En droit oui, les usagers n'ont pas de statut légal dans la procédure. Dans les faits, les utilisateurs sont associés à la programmation, qui découle le plus souvent de leur demande. Il n'est pas évident de déterminer les acteurs qui participent à cette concertation. Faut-il considérer par exemple que le Principal représente à lui seul les usagers ?

### *Un bâtiment pour une occupation temporaire*

Le maître d'ouvrage se trouve devant des demandes d'autant plus éclatées que les acteurs ne sont pas tous crédibles. Les uns sont des enfants, les autres ont des compétences professionnelles contestées, pour tous, l'exploitation de l'établissement est ridiculement courte par rapport à la durée de vie du bâtiment. La diversité des pratiques pédagogiques accroît la difficulté pour la définition d'un programme.

### *Les modèles*

Sous la troisième République, les dispositions intérieures des bâtiments scolaires correspondaient à leurs pratiques pédagogiques et éducatives, selon des critères qui prirent une dimension normative. Les républicains voulant assurer la scolarisation de tous les enfants et l'égalité des chances, c'est du moins la version historique officielle, il leur fallait réduire les écarts d'un site à un autre. Ils régulèrent donc tous les aspects du fonctionnement de l'école.

### *Du rationalisme à la standardisation*

Au sortir de la guerre, devant l'ampleur des destructions, puis de l'augmentation du nombre d'enfants à scolariser, l'Etat introduit la planification. Dans les années 50, alors que l'architecture est influencée par le rationalisme, le plan Langevin-Wallon cherche à faire face à des effectifs jamais atteints. Les groupes scolaires construits par René Egger, architecte du ministère de l'éducation nationale, influencé par sa collaboration avec Fernand Pouillon, témoignent de cette époque et restent porteurs d'une image patrimoniale forte dans la ville.

L'effort de construction s'amplifie avec les années 60, d'autant que la scolarité devient obligatoire jusqu'à 16 ans après 1959. La centralisation doublée d'une stricte planification, conduit à la standardisation des établissements scolaires. Un carcan de normes techniques et financières asphyxie la programmation. Dans les années 70, le ministère amène les enseignants à changer de pratiques en transformant l'espace de l'école, en le forçant à s'ouvrir sur la vie. Les nouveaux modèles font éclater la barre en petits volumes.

Différents pays d'Europe connaissent de nombreuses similitudes en matière de programmation et d'architecture scolaire. Certains architectes se risquent à la mise en œuvre d'équipements sans clôture, où se superposent les itinéraires de la ville et ceux de l'école.

*Ce type de relations entre l'école et la ville a été mis en œuvre dans le secondaire comme dans le primaire. A la fin des années 70, l'exemple de l'école de Saleggi à Locarno en Suisse illustre parfaitement ce concept. D'une capacité de 600 élèves, ce complexe scolaire, construit en plusieurs étapes, comporte trois bâtiments distincts. L'école se présente comme un ensemble d'espaces ouverts sur l'extérieur qui s'intègrent à la vie de la cité. C'est un espace architectural fréquenté et vécu non seulement par les élèves mais aussi par les personnes qui le parcourent à pied, soit pour circuler à l'intérieur du quartier, soit pour s'y promener et rencontrer des amis. La vie scolaire se déroule aux yeux de tous. Le caractère "ouvert" du complexe est souligné par de vastes arcades qui, par leur dimension et leur forme, témoignent de leur vocation d'espaces destinés au public et non seulement à l'école.*

*Ecole de Saleggi à Locarno (Suisse) - Espace public et espace scolaire se mêlent*



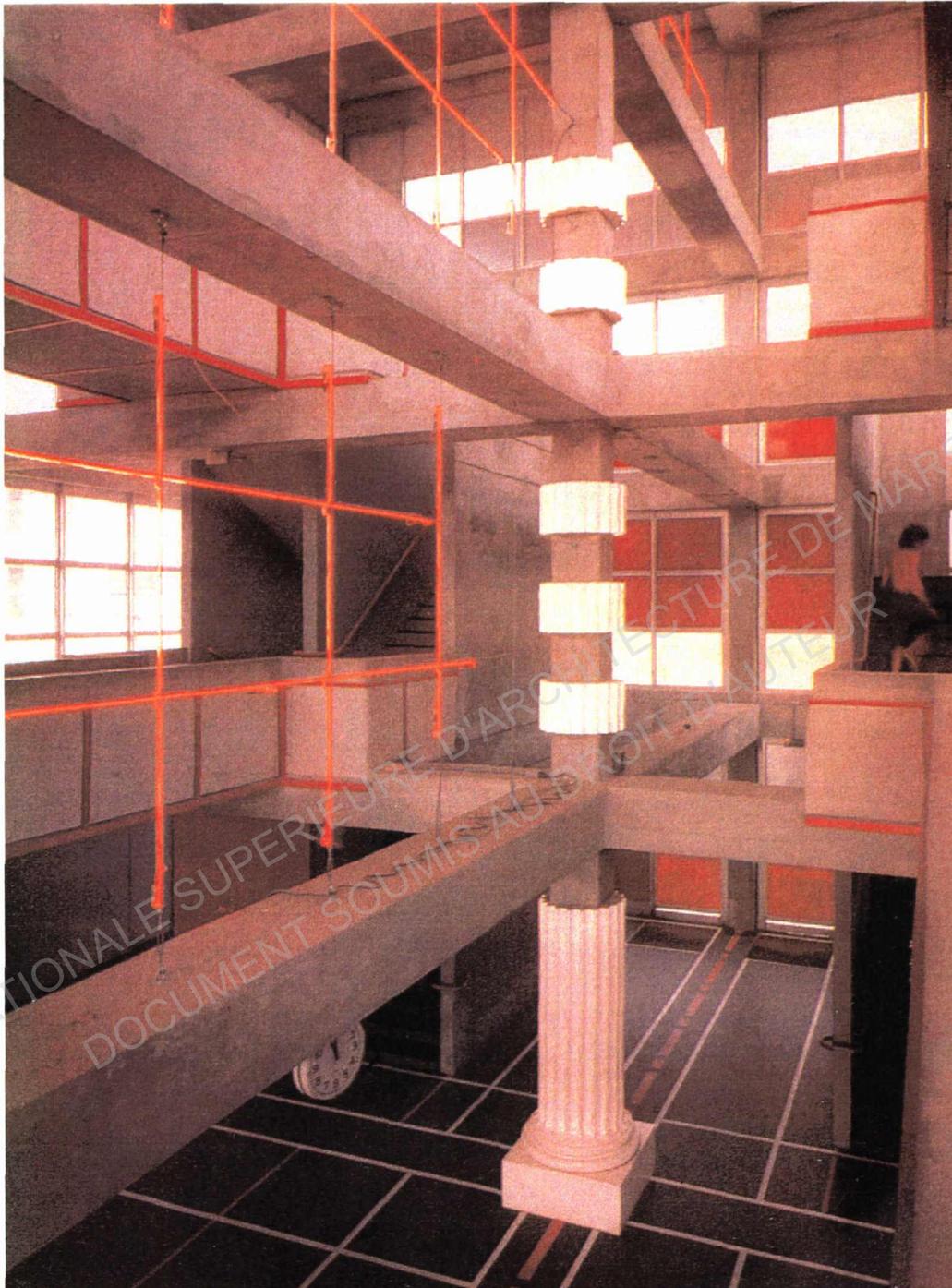
#### *Retour de la créativité*

Les années 80 s'ouvrent à la fois sur une période de critiques intenses et une renaissance de l'utopie architecturale. La critique est adressée aux dégradations matérielles rapides des constructions industrialisées, voire de leur danger ainsi qu'au refus des architectes de servir d'adaptateur au détriment de la création. Mais elle concerne aussi l'échec du volontarisme spatial sur les enseignants et le rejet d'une politique de standardisation nationale niant l'initiative locale et la singularité de chaque projet.

#### *Architecture critique*

Les concours sont instaurés en 1981 et le système constructif est définitivement abandonné en 1982. La créativité de l'architecte constructeur se trouve restaurée. Libérés de contraintes de l'industrialisation, pénétrés des analyses de Foucault, volontiers critiques à l'égard de l'école traditionnelle et des enseignants jugés routiniers, certains architectes ont préféré ignorer la partie pédagogique et éducative des programmes, lorsqu'elle existait pour concevoir l'école de leurs souhaits.

La décentralisation, abolissant toutes les normes nationales au 1er janvier 1986, a été présentée comme un rapprochement entre le lieu de décision et le citoyen. Dans les faits elle n'a pas systématiquement rapproché les demandes et la commande. Si elle a facilité quelques opérations sur mesure et utopies pédagogiques, elle n'a pas bouleversé la commande autant que les initiateurs de la décentralisation l'espéraient peut-être.



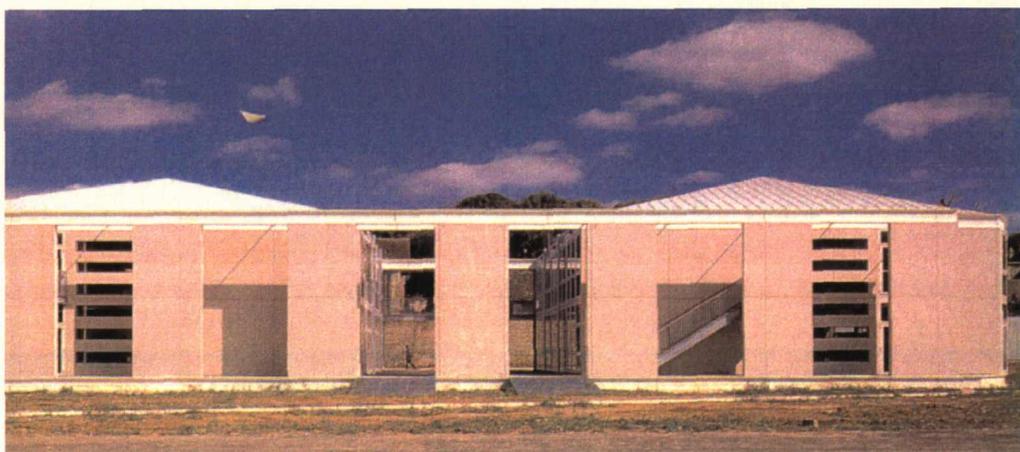
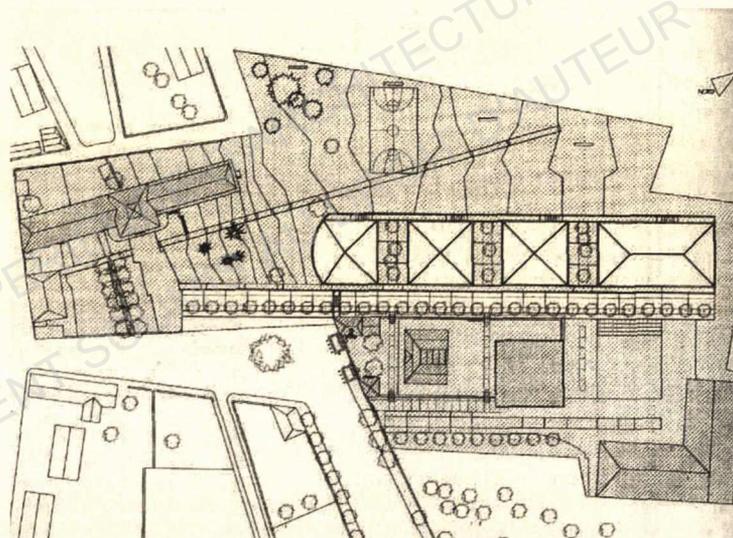
*Projet Nouvel et Lézènes*

*Les architectes qui à cette époque, ne sont pas les maîtres d'œuvre au sens plein du terme, récusent l'industrialisation des constructions. Nouvel et Lézènes, en 1981, lors d'une opération de restructuration dans un établissement de ce type, baseront leur projet sur une analyse critique de cette architecture nationale.*

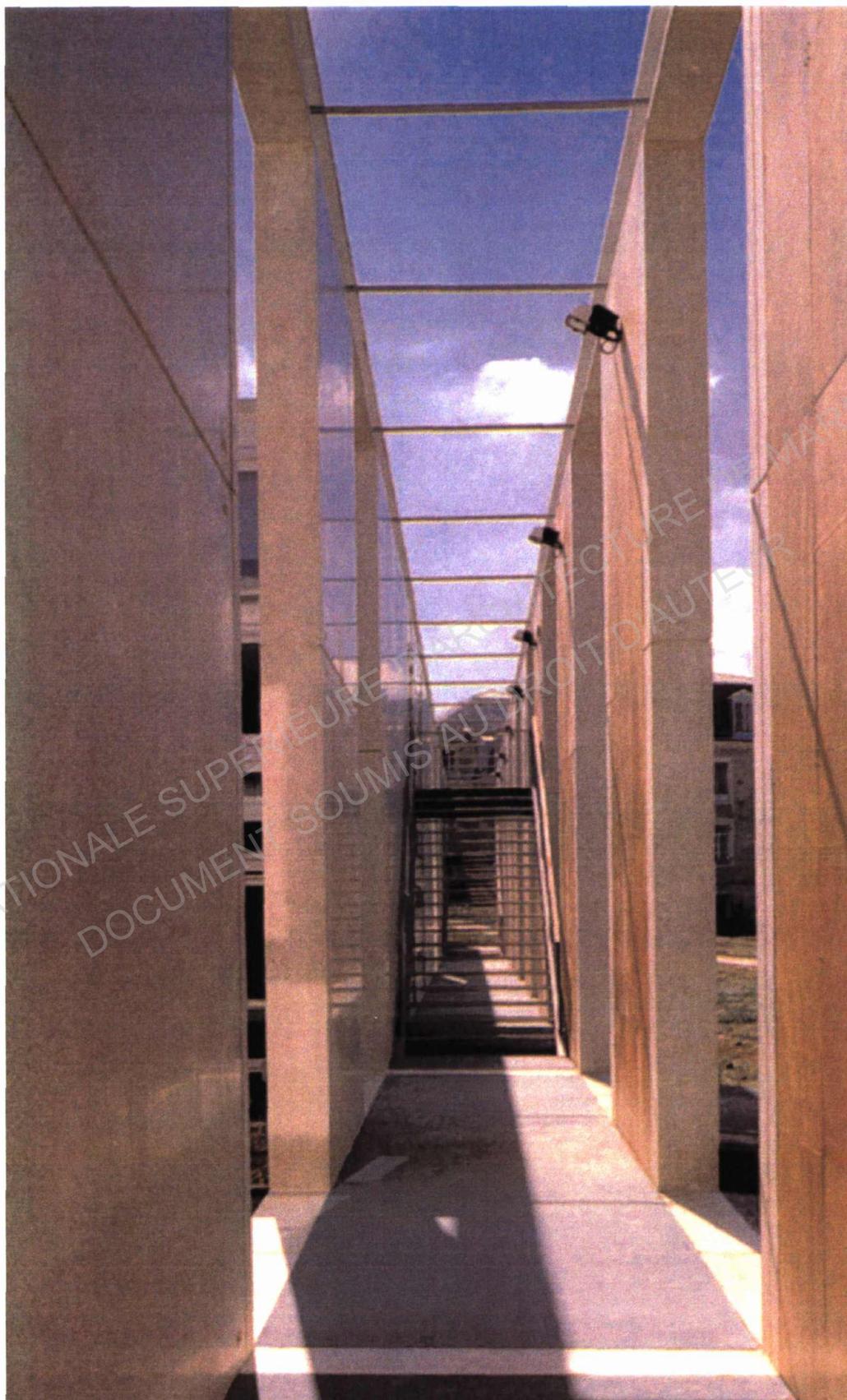
Quelques projets d'écoles ouvertes ont été reconduits dans les années 90. Le lycée/collège de Varzy dans la Nièvre, où le pari était de construire un morceau de ville est un exemple d'établissement totalement intégré à un projet urbain. L'établissement s'étire le long d'un mail au bord duquel est implanté une série de bâtiments autonomes. Un simple voile de béton rythmé par de larges ouvertures unifie l'ensemble. Ici, aucune clôture ne sépare les bâtiments de la ville.

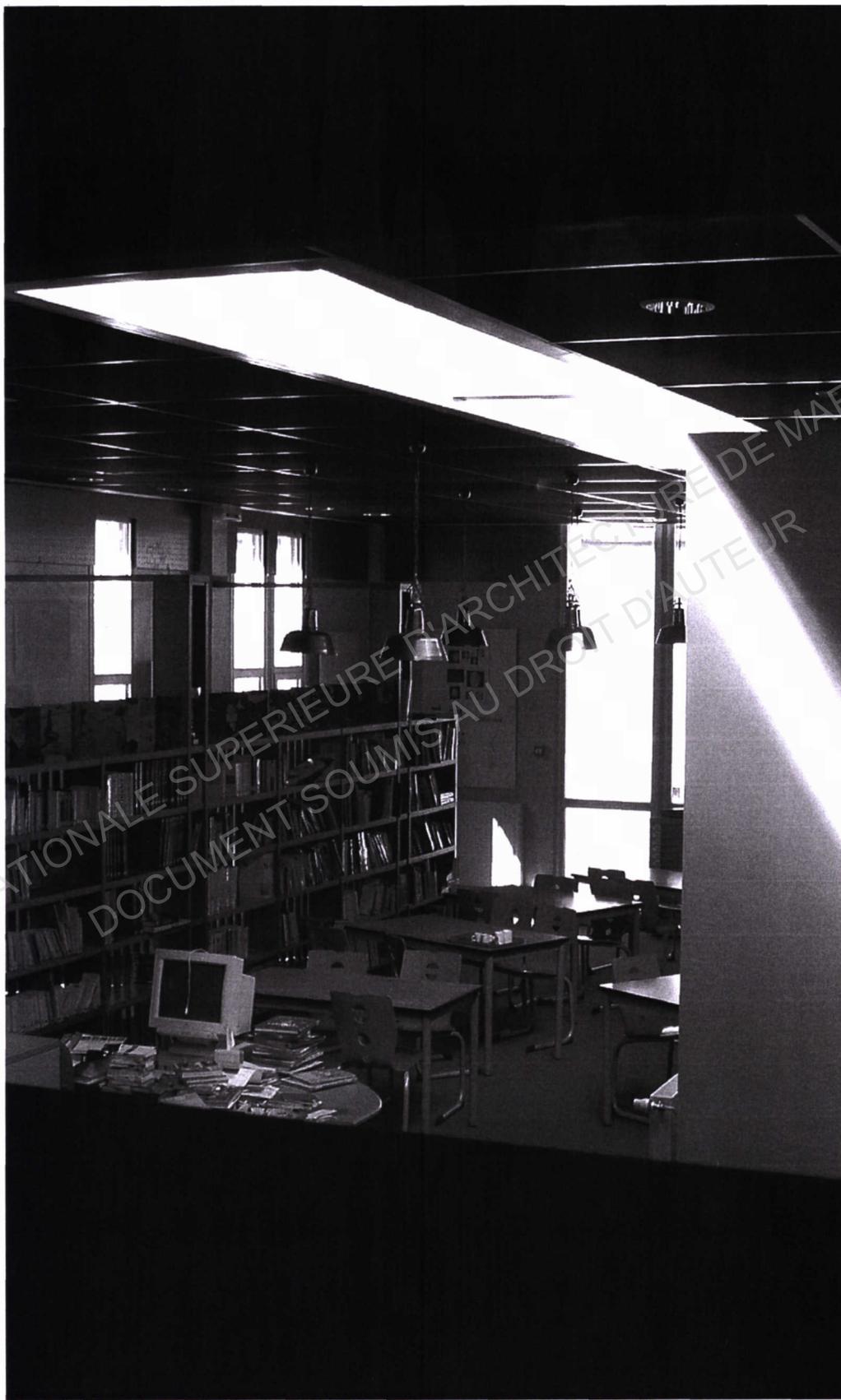


Le collège de Varzy



*Le Collège de Varzy est ouvert sur la voie publique.*





Les années soixante-dix ont marqué les pratiques pédagogiques. Si les programmes de construction ont su faire face au nombre d'élèves toujours croissant, massification et démocratisation ne coïncident pas. Dans le climat de dénonciation qui entourait le mouvement de mai 68, la salle de classe était aussi critiquée que le cours magistral. C'est l'époque où l'on voit apparaître dans les établissements du second cycle de nouveaux intervenants.

*De nouveaux acteurs sur la scène pédagogique*

Spécialistes de la jeunesse, psychologues, conseillers d'orientation pénètrent l'école. Ils y font entrer de nouvelles activités, en marge de l'enseignement, soulignant l'importance de la socialisation à côté des apprentissages académiques. Les animateurs de foyers socio-éducatifs, par exemple, introduisent des formes nouvelles de relations à l'élève dans le secondaire et définissent des lieux nouveaux, situés dans l'établissement mais sans rapport avec la salle de classe.

Les enseignants novateurs et les experts s'accordent sur l'idée que seules l'inventivité et la rupture avec la tradition pouvaient faire avancer l'école. Pour organiser des situations d'enseignement plus efficaces, des praticiens cherchent alors à adapter les lieux à leurs pratiques nouvelles et innovent à l'échelle de la classe ou de l'établissement. La mezzanine, l'aire ouverte, l'environnement enrichi, les écoles dans l'école, ou sur mesure, les centres de documentation et d'information et les foyers, sont autant de propositions spatiales pour des projets pédagogiques et éducatifs nouveaux.

A l'échelle de la cité, les initiatives des spécialistes de la socialisation de la jeunesse croisent celles des éducateurs, des élus locaux, des urbanistes et des architectes interrogés par les villes nouvelles. Les écoles communautaires, les écoles sans mur, les établissements intégrés, les espaces scolaires de quartier, l'idée d'espaces éducatifs concertés ou le projet international d'école à options multiples montrent la diversité des propositions élaborées en France et dans les pays industrialisés.

Chacune trouve sa légitimité et justifie les dispositions spatiales qu'elle génère dans des approches différentes de l'école, de la ville et de la société. Aucune ne réunit les conditions d'un nouveau consensus.

*Ecole ouverte*

Malgré les nombreuses divergences pédagogiques à l'échelle nationale et les difficultés de mise en œuvre, l'école ouverte revient depuis peu au goût du jour. En effet, un amendement du 1er mars 2005 sur la loi de l'école relance le concept. Il précise qu'il est nécessaire d'associer les collectivités locales dans un souci d'ouverture de l'école, pendant et en dehors des temps scolaires.

#### *Un espace au double statut*

Avant de détailler les caractéristiques du projet, le programme du nouveau collège Elsa Triolet relance l'idée de l'école ouverte. Depuis une dizaine d'année, les programmes de construction des collèges semblent avoir validé un certain nombre d'espaces pédagogiques innovants. Le plus représentatif est sans doute un espace d'éducation qui intègre les nouvelles technologies et instaure des relations pédagogiques inédites : les Centres de Documentation et d'Information.

#### *Origine du CDI*

Le besoin de s'informer et de se documenter a toujours été inhérent aux activités humaines. Marcel Sire, inspecteur général, pionnier du CDI, le constate dans son livre " le document et l'information " écrit en 1975 : " De tout temps l'homme a utilisé pour ses activités, qu'elles soient celles d'un chef d'entreprise, d'un chercheur, d'un enseignant, d'un artisan, d'un collectionneur ou d'un particulier dont la curiosité est restée en éveil, des documents que le plus souvent il se procure lui-même. Le besoin documentaire a toujours été lié aux activités de ceux qui veulent savoir davantage, faire davantage, en bref progresser" (Sire, 1975).

Ainsi dans l'enseignement, après les bibliothèques centrales, les services de documentation, les Services de Documentation et d'Information, et autres centres de ressources créés depuis l'école laïque, les SDI deviennent les Centres de Documentation et d'Information, en 1974. A ce moment commencent à se structurer les premiers CDI, et à se diversifier les sources et supports d'information d'une société que l'on ne qualifie pas encore de société de consommation.

#### *Impact du CDI dans le collège*

Ne répondant pas, à l'origine, aux mêmes préoccupations pédagogiques et n'étant pas soumis aux mêmes contraintes, les CDI ont donc pu développer, depuis 1975, un aménagement spatial différent de la salle de classe traditionnelle. Au regard de l'histoire des établissements scolaires du second degré, et de la pédagogie, il semble que les Centres de Documentation et d'Information soient des exemples remarquables de l'évolution pédagogique. En quinze ans, le Centre de Documentation et d'information est devenu un lieu catalyseur des évolutions pédagogiques.

Depuis les années 90, le CDI est considéré comme le nouveau centre, le cœur même de l'établissement. Il est souvent placé en position centrale, facilement accessible par les élèves comme par les enseignants, qui sont accueillis dans des configurations variées: usagers spontanés, petits groupes en travail autonome, demi- classe ou classe pour un travail encadré, etc. Il se compose en général d'un grand espace ouvert pour la documentation, équipé de systèmes informatiques en réseau (accès aux bases de données, gestion informatisée du fonds et des prêts), mais aussi de petites salles contiguës équipées en matériel informatique et audiovisuel.

En liaison visuelle avec l'espace central, toutes ces salles sont sous le regard du documentaliste. Tout y est conçu pour conduire l'élève vers une plus grande autonomie, en s'assurant qu'il en fait bon usage. Tout doit permettre aux enseignants de diversifier leurs pratiques pédagogiques.



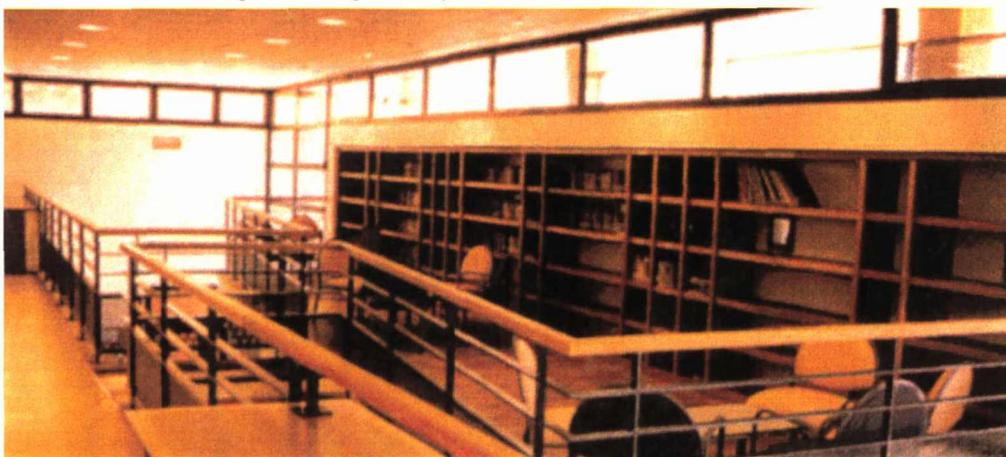
Accès r-d-c au CDI du collège d'Auriol

Les premières bibliothèques de collège



Le CDI du collège d'Auriol est lié au bâtiment principal par une passerelle

CDI du collège de Lorgues organisé sur une mezzanine - Département du Var



Le mobilier du CDI



Organisation type d'un Centre de Documentation et d'Information



*Les nouvelles technologies préfigurent-elles le collège de demain ?*

Les évolutions techniques en ce début de 21<sup>e</sup> siècle s'accroissent indéniablement. Le milieu éducatif est particulièrement concerné. L'introduction massive des nouvelles technologies semble bousculer de nouveau les pratiques pédagogiques. Les CDI et les lieux d'éducation dans leurs ensembles sont dépassés par une véritable avalanche numérique qui se généralise dans tous les départements de France.

*Une pédagogie diversifiée*

Par les technologies de l'information, ce mémoire aborde sous un autre angle les relations entre espace public et espace d'éducation. Malgré les phénomènes de repli des établissements du deuxième cycle, les années 2000 commencent pour l'éducation nationale sous le signe de l'ouverture. En 2004, une circulaire ministérielle préconise une optimisation des équipements informatiques en dehors du temps scolaire. Cette opération devrait permettre à un plus large public d'accéder à une activité de sensibilisation et d'initiation à la pratique du multimédia et de l'internet. Les établissements scolaires ainsi ouverts intégreraient le réseau global et cohérent défini par la charte net public. ( internet pour tous )

Cette charte vise à redynamiser l'accès public à l'internet en créant un label spécifique pour les lieux portés vers le développement équitable et citoyen de l'accès internet et le développement des usages. On y prévoit notamment de donner la priorité aux populations défavorisées ou éloignées des centres urbains, ainsi qu'un accès aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Quant aux espaces proprement dits, ils sont mis en place à l'initiative des collectivités en charge des bâtiments scolaires, avec au préalable l'accord du maire de la commune et du responsable d'établissement. Un établissement qui mettrait en place ce type d'équipement public lui vaudrait le label NetPublic.

Dans la pratique les modalités et conventions entre les différentes institutions sont difficiles à mettre en place. Les problèmes de sécurité et de responsabilité que génèrent un service public lié au milieu éducatif peuvent être dissuasifs mais pas impossibles à résoudre.

C'est un fait, la numérisation des collèges se généralise notamment dans le département des Bouches-du-Rhône qui a installé un système de réseau sans fil dans les établissements. Ces réseaux permettent la connexion d'ordinateurs portables et offrent une grande souplesse d'utilisation. L'intranet et l'internet sont en libre accès dans ces établissements. Même si les usages pédagogiques sont encore un peu hésitants, et les moyens de gestion parfois insuffisants, on assiste à une petite révolution dans le milieu scolaire.

Parfois les pratiques triomphent des conventions. Dans une cité voisine de Saint Antoine, la municipalité a installé un réseau de connexion sans fil dans une maison de quartier. Les collégiens qui gardent leurs ordinateurs portables lorsqu'ils sortent de l'établissement, n'ont pas toujours la possibilité de se connecter chez eux. Le soir venu, après la fermeture de la maison de quartier, les élèves se retrouvent assis autour du bâtiment, portables en mains, pour surfer sur le web grâce aux bornes WIFI qui émettent en permanence.

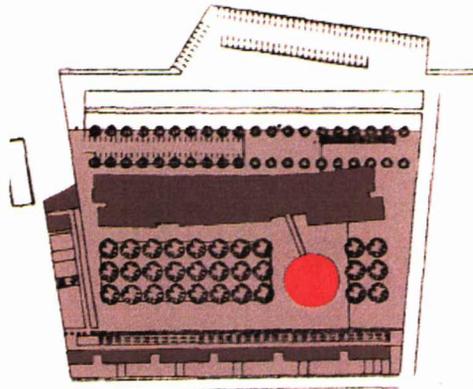
Cette pratique " sauvage " d'internet, constitue un intérêt principal pour déterminer le scénario pratique du futur collège. D'autre part, les propos recueillis auprès des différents principaux de collège à Marseille ne sont pas favorables à la possibilité d'ouverture telle qu'elle a pu se pratiquer dans certains contextes. L'analyse du site nous montrera dans quelle mesure cela est possible.

*Une pratique de l'outil informatique croissante dans les collèges*

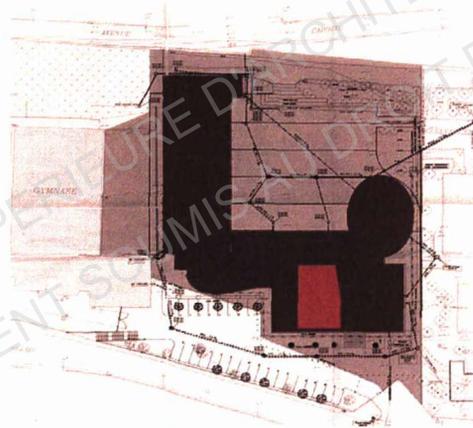


Schémas

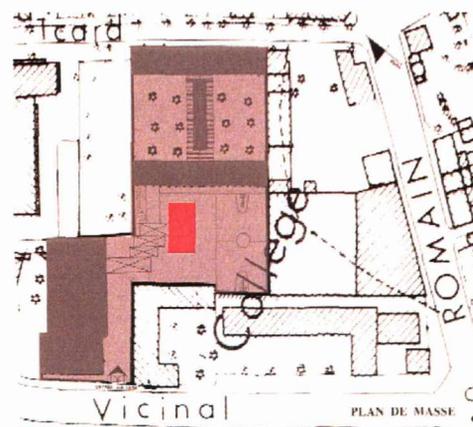
3 exemples de position du CDI



Collège d'Auriol



Collège de l'Estaque



Collège de Pont-de-Vivoux

# 3. Remuer la ville

*Un collège structurant le quartier...*

## Résumé de chapitre

Imprégné des considérations philosophiques, historiques et programmatiques, ce chapitre s'ouvre sur le site et son bâtiment. Le scénario général du projet retient les options suivantes :

- A l'échelle urbaine, la requalification du mail Canovas se concrétise par la mise en œuvre d'une passerelle. Equiper l'espace public d'une passerelle ne répond pas simplement à une fonction. C'est aussi la création d'un espace particulier où les gens se croisent, s'approchent. La passerelle oblige, on se salue, on se regarde. Dans cet esprit, cette voie est complétée par la création d'une coulée verte qui va améliorer la cohésion et le cadre de vie du quartier. La délocalisation du parking vers la future gare s'inscrit dans un schéma urbain qui favorise les déplacements piétons.

- A l'échelle architecturale différentes hypothèses sont retenues. La parcelle est dilatée, la réglementation moins restrictive, et le programme répond aux contraintes d'un collège 400 places. Le projet prévoit également l'accueil permanent de l'association d'artistes voisine.

Plan de situation 1 - Quartier Saint-Antoine - Marseille 15e  
Echelle 1/50000e



*Un carrefour aux portes de la ville*

Le collège Elsa Triolet de Saint-Antoine n'a pas toujours été un collège... D'ailleurs le quartier ne s'est pas toujours appelé Saint-Antoine. Il s'appelait autrefois les Baumes, les grottes en provençal. Le nom de Saint-Antoine est plus tardif et viendrait de l'établissement d'une communauté de religieux Antonins. Le village, avant la construction de la voie ferrée Marseille-Avignon inaugurée en 1877, avait prospéré grâce à sa situation au carrefour de deux routes qui bifurquent l'une vers Aix et l'autre vers les Pennes-Mirabeau (la route de la Gavotte).

C'est l'époque où le quartier connut ses moments de gloire. A quelques dizaines de mètres de ce qui était l'école communale, planté à l'intersection des deux routes principales, le bar des Mûriers, aujourd'hui disparu, était le point de ralliement des cyclistes, puis des adeptes des sports mécaniques. Il fut le point d'arrivée de la première course automobile Paris-Marseille en 1896 et le départ de l'étape Marseille-Toulouse du tour de France cycliste de 1903.

*Géographie, image sociale*

La situation de ce quartier a la particularité d'être pour la ville une porte à son extrémité Nord, la frontière entre les Pennes-Mirabeau et Marseille. Coïncé entre la chaîne de l'Estaque et la chaîne de l'Etoile, Saint-Antoine via la commune de Septèmes-Les-Vallons, ouvre la voie vers le plateau aixois. Sa partie géographique supérieure, lieu dit des Bastides, est située à 170 mètres d'altitude et permet une vue sublime sur le golfe de Marseille. L'image sociale du quartier a changé depuis ses courses automobiles. Dans l'imaginaire marseillais, Saint-Antoine est un des anciens villages les plus représentatifs des quartiers Nord de Marseille. Secteur de mauvaise réputation, entre mythe et réalité, au taux de chômage élevé, aux nombreuses barres de logements sociaux, souvent conçus pour du transit, mais qui abritent aujourd'hui des générations entières de familles dans une précarité sociale discriminatoire.

*Paysage*

Le belvédère naturel des Bastides est occupé en partie, depuis les années 70, par l'ensemble des logements sociaux du plan d'Aou. Le panorama est grandiose avec à l'Est la mer, les îles et à l'ouest le village avec au premier plan le collège que l'on domine d'une vingtaine de mètre et qui se dessine sur fond de chaîne de l'Etoile. Coté village, le terrain est abrupt et forme une barrière naturelle qui vient s'ajouter à celle créée par la voie ferrée, entre le village et son plateau.

Entre les contreforts Est du plan d'Aou et la voie ferrée qui correspond aujourd'hui à la ligne Marseille-Briançon, un tissu composé de bâtiments industriels renforce la séparation entre le plateau et le noyau villageois. Le vieux bâtiment Jules Ferry se situe à la limite Ouest du village, dessinée par le chemin de fer. Une passerelle sans relation directe avec l'espace public que représente le mail Alphonse Canovas, aujourd'hui seul accès au collège, est emprunté régulièrement par environ 25 pour cent des élèves qui vivent au plan d'Aou.

### *Histoire du bâtiment*

L'histoire du collège Elsa Triolet commence donc à la fin de l'ère industrielle. Au cours de sa vie, cet établissement a connu de nombreuses transformations. L'école communale sera étendue au sortir de la guerre. En effet, la parcelle donnant accès à la passerelle est occupée pendant une vingtaine d'années par la demi-pension de ce qui n'était encore qu'une école. Cette construction, de qualité médiocre, est démolie dans les années 70, suite à des problèmes de désordres précoces. Le collège garde les traces de cette période d'extension, puisque à la même époque, le préau formant le fond de cour, est rehaussé d'un niveau, pour l'accueil de classes supplémentaires. Peu de temps après, les exploitants ne résisteront pas longtemps à la tentation de transformer le préau en salles de classes, en cloisonnant le rez-de-chaussée.

Une deuxième vague d'extension, dans les années 80, correspond à la construction du gymnase, sorte de gros insecte mécanique, posé sur ses lourdes béquilles métalliques. L'école retrouve ainsi un nouveau préau, mais pas pour longtemps. A l'époque de la décentralisation, la décision est prise par les instances territoriales et académiques de transformer l'école en collège. On procède alors au remplissage sommaire de l'espace qui servait de préau pour le convertir en salles de permanence et autres locaux annexes nécessaires au fonctionnement d'un collège.

La course à l'espace ne s'arrête pas là. Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est devenu, avec les lois de décentralisation de 1986, le propriétaire des collèges. A l'exception de Marseille, qui remet les clés de ses établissements à la collectivité départementale en 1995. A cette occasion, une politique de mise en conformité, d'amélioration du confort et de renouvellement du patrimoine est lancée et a toujours cours aujourd'hui. Des diagnostics réalisés sur l'ensemble du département, la création d'une demi-pension pour le collège Elsa Triolet, apparaît en 1996, comme une priorité.

Le statut juridique régissant le foncier de ce collège est particulier car il s'agit ici d'un ancien bâtiment communal. Le bâtiment a été mis à disposition à la collectivité compétente mais l'assiette foncière reste propriété de la ville. Une partie de la parcelle mitoyenne située entre le collège et la voie ferrée, elle aussi communale (ancienne demi-pension), est à son tour mise à disposition pour permettre l'implantation de la nouvelle demi-pension. Ainsi la dernière extension du collège est inaugurée en 2000.

### *Identité patrimoniale*

Malgré le travail réalisé durant toutes ces décennies, le problème de déficit d'espace demeure. Il y a sans doute un problème d'échelle qui dès le départ n'a pas été pris en compte. Une école communale n'est pas un collège, et les différentes transformations et extensions n'ont pas réglé, sur le fond, le changement d'identité patrimoniale. Reste aujourd'hui la volonté des utilisateurs d'obtenir pour les élèves et pour l'ensemble de la communauté éducative, un collège qui réponde au programme d'un établissement normalement conçu pour l'accueil de 400 élèves.

*Un carrefour aux portes de la ville*

Le collège Elsa Triolet de Saint-Antoine n'a pas toujours été un collège... D'ailleurs le quartier ne s'est pas toujours appelé Saint-Antoine. Il s'appelait autrefois les Baumes, les grottes en provençal. Le nom de Saint-Antoine est plus tardif et viendrait de l'établissement d'une communauté de religieux Antonins. Le village, avant la construction de la voie ferrée Marseille-Avignon inaugurée en 1877, avait prospéré grâce à sa situation au carrefour de deux routes qui bifurquent l'une vers Aix et l'autre vers les Pennes-Mirabeau (la route de la Gavotte).

C'est l'époque où le quartier connut ses moments de gloire. A quelques dizaines de mètres de ce qui était l'école communale, planté à l'intersection des deux routes principales, le bar des Mûriers, aujourd'hui disparu, était le point de ralliement des cyclistes, puis des adeptes des sports mécaniques. Il fut le point d'arrivée de la première course automobile Paris-Marseille en 1896 et le départ de l'étape Marseille-Toulouse du tour de France cycliste de 1903.

*Géographie, image sociale*

La situation de ce quartier a la particularité d'être pour la ville une porte à son extrémité Nord, la frontière entre les Pennes-Mirabeau et Marseille. Coïncé entre la chaîne de l'Estaque et la chaîne de l'Etoile, Saint-Antoine via la commune de Septèmes-Les-Vallons, ouvre la voie vers le plateau aixois. Sa partie géographique supérieure, lieu dit des Bastides, est située à 170 mètres d'altitude et permet une vue sublime sur le golfe de Marseille. L'image sociale du quartier a changé depuis ses courses automobiles. Dans l'imaginaire marseillais, Saint-Antoine est un des anciens villages les plus représentatifs des quartiers Nord de Marseille. Secteur de mauvaise réputation, entre mythe et réalité, au taux de chômage élevé, aux nombreuses barres de logements sociaux, souvent conçus pour du transit, mais qui abritent aujourd'hui des générations entières de familles dans une précarité sociale discriminatoire.

*Paysage*

Le belvédère naturel des Bastides est occupé en partie, depuis les années 70, par l'ensemble des logements sociaux du plan d'Aou. Le panorama est grandiose avec à l'Est la mer, les îles et à l'ouest le village avec au premier plan le collège que l'on domine d'une vingtaine de mètre et qui se dessine sur fond de chaîne de l'Etoile. Coté village, le terrain est abrupt et forme une barrière naturelle qui vient s'ajouter à celle créée par la voie ferrée, entre le village et son plateau.

Entre les contreforts Est du plan d'Aou et la voie ferrée qui correspond aujourd'hui à la ligne Marseille-Briançon, un tissu composé de bâtiments industriels renforce la séparation entre le plateau et le noyau villageois. Le vieux bâtiment Jules Ferry se situe à la limite Ouest du village, dessinée par le chemin de fer. Une passerelle sans relation directe avec l'espace public que représente le mail Alphonse Canovas, aujourd'hui seul accès au collège, est emprunté régulièrement par environ 25 pour cent des élèves qui vivent au plan d'Aou.

### *Histoire du bâtiment*

L'histoire du collège Elsa Triolet commence donc à la fin de l'ère industrielle. Au cours de sa vie, cet établissement a connu de nombreuses transformations. L'école communale sera étendue au sortir de la guerre. En effet, la parcelle donnant accès à la passerelle est occupée pendant une vingtaine d'années par la demi-pension de ce qui n'était encore qu'une école. Cette construction, de qualité médiocre, est démolie dans les années 70, suite à des problèmes de désordres précoces. Le collège garde les traces de cette période d'extension, puisque à la même époque, le préau formant le fond de cour, est rehaussé d'un niveau, pour l'accueil de classes supplémentaires. Peu de temps après, les exploitants ne résisteront pas longtemps à la tentation de transformer le préau en salles de classes, en cloisonnant le rez-de-chaussée.

Une deuxième vague d'extension, dans les années 80, correspond à la construction du gymnase, sorte de gros insecte mécanique, posé sur ses lourdes béquilles métalliques. L'école retrouve ainsi un nouveau préau, mais pas pour longtemps. A l'époque de la décentralisation, la décision est prise par les instances territoriales et académiques de transformer l'école en collège. On procède alors au remplissage sommaire de l'espace qui servait de préau pour le convertir en salles de permanence et autres locaux annexes nécessaires au fonctionnement d'un collège.

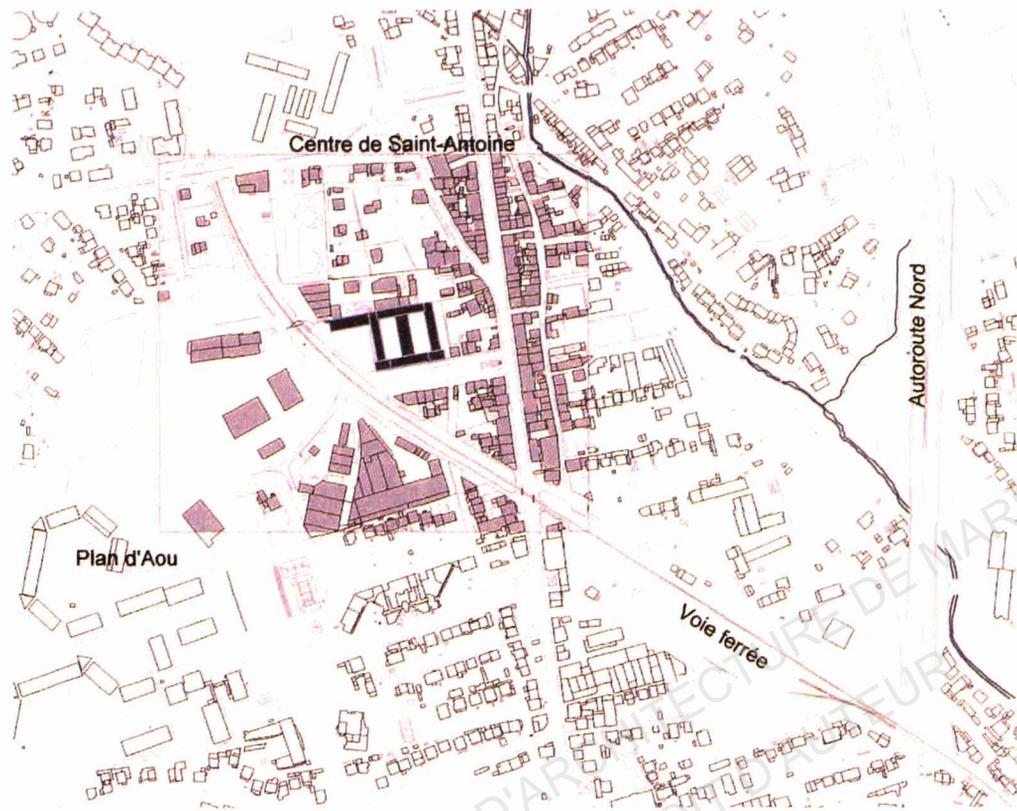
La course à l'espace ne s'arrête pas là. Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est devenu, avec les lois de décentralisation de 1986, le propriétaire des collèges. A l'exception de Marseille, qui remet les clés de ses établissements à la collectivité départementale en 1995. A cette occasion, une politique de mise en conformité, d'amélioration du confort et de renouvellement du patrimoine est lancée et a toujours cours aujourd'hui. Des diagnostics réalisés sur l'ensemble du département, la création d'une demi-pension pour le collège Elsa Triolet, apparaît en 1996, comme une priorité.

Le statut juridique régissant le foncier de ce collège est particulier car il s'agit ici d'un ancien bâtiment communal. Le bâtiment a été mis à disposition à la collectivité compétente mais l'assiette foncière reste propriété de la ville. Une partie de la parcelle mitoyenne située entre le collège et la voie ferrée, elle aussi communale (ancienne demi-pension), est à son tour mise à disposition pour permettre l'implantation de la nouvelle demi-pension. Ainsi la dernière extension du collège est inaugurée en 2000.

### *Identité patrimoniale*

Malgré le travail réalisé durant toutes ces décennies, le problème de déficit d'espace demeure. Il y a sans doute un problème d'échelle qui dès le départ n'a pas été pris en compte. Une école communale n'est pas un collège, et les différentes transformations et extensions n'ont pas réglé, sur le fond, le changement d'identité patrimoniale. Reste aujourd'hui la volonté des utilisateurs d'obtenir pour les élèves et pour l'ensemble de la communauté éducative, un collège qui réponde au programme d'un établissement normalement conçu pour l'accueil de 400 élèves.

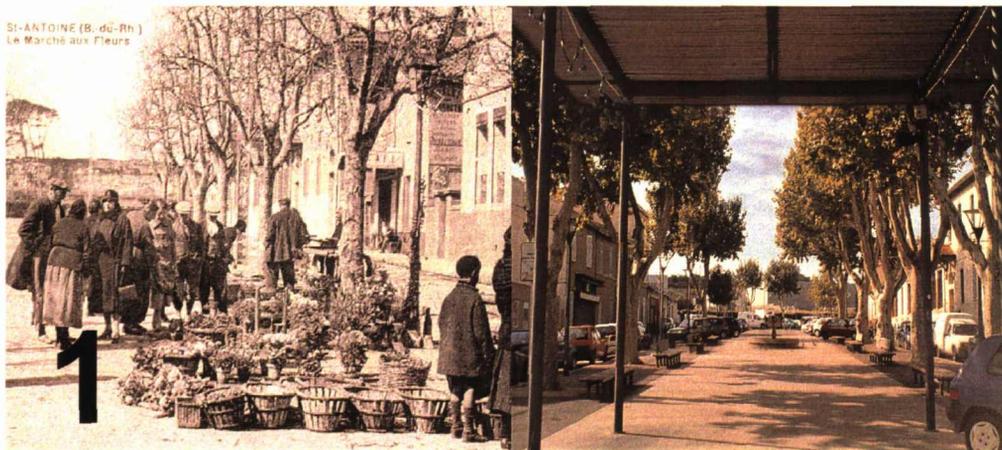
Plan de situation 2 - Quartier Saint-Antoine - Marseille 15e  
Echelle 1/7500e



Plan topographique - Echelle 1/7500e



## Saint-Antoine d'hier et d'aujourd'hui



Le mail Alphonse Canovas



Le croisement entre la route de Saint-Antoine et la route de la Gavotte

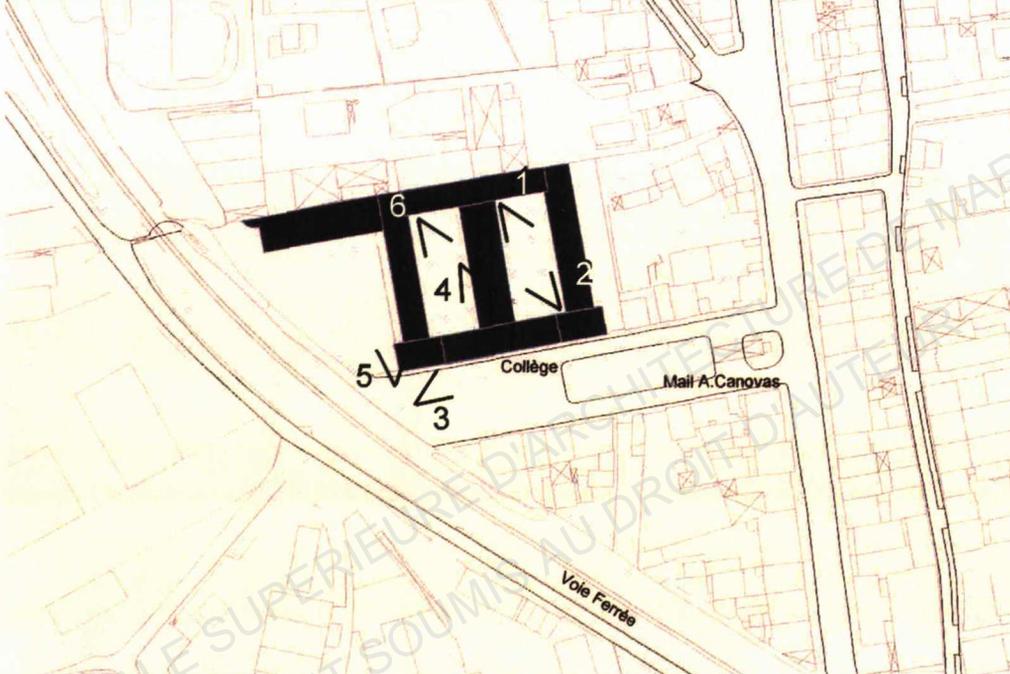


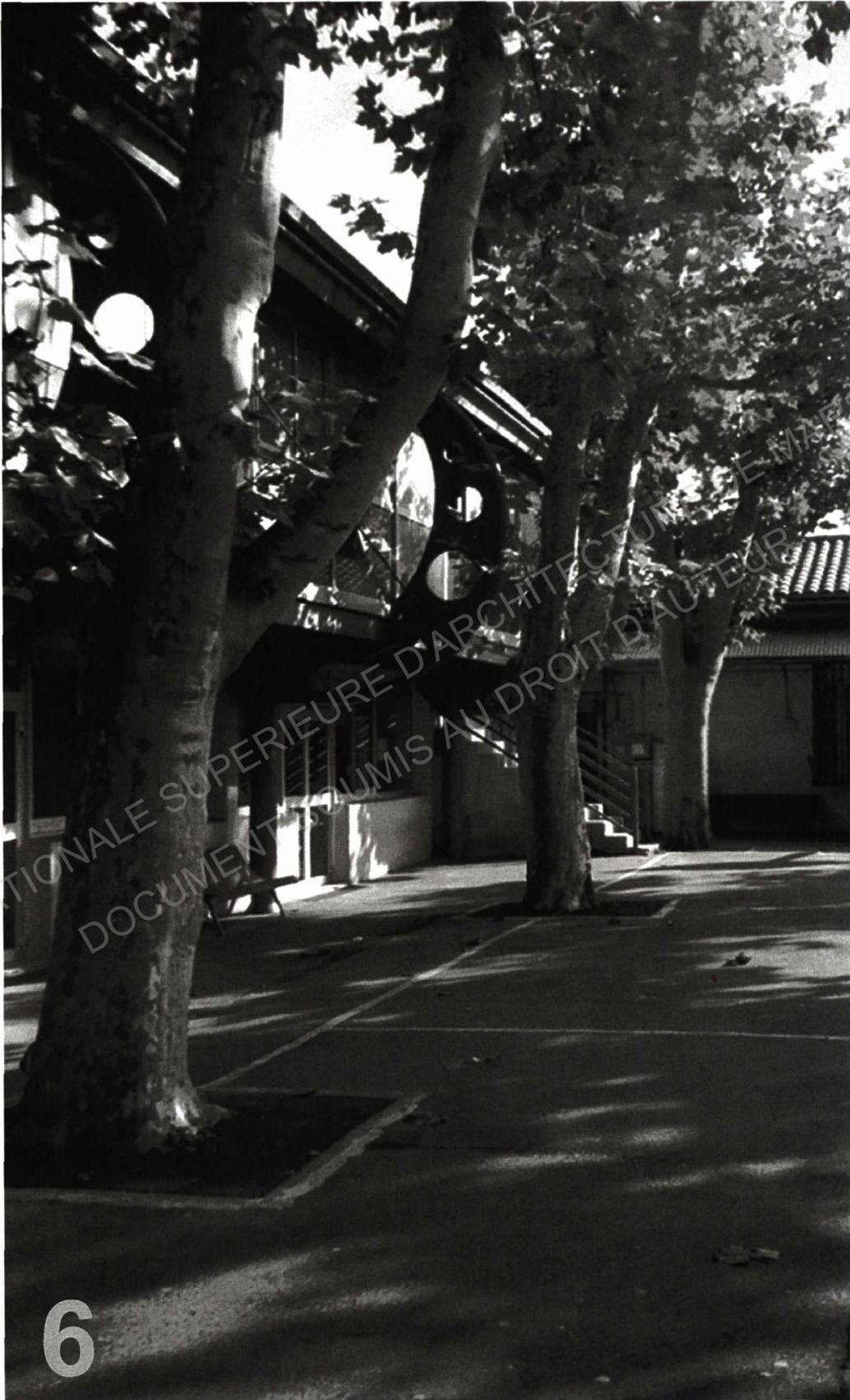
Changement de décor pour le lieu-dit des Bastides

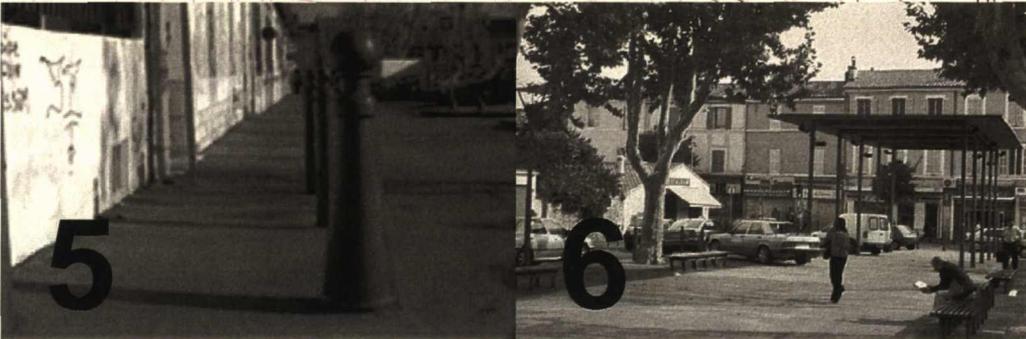
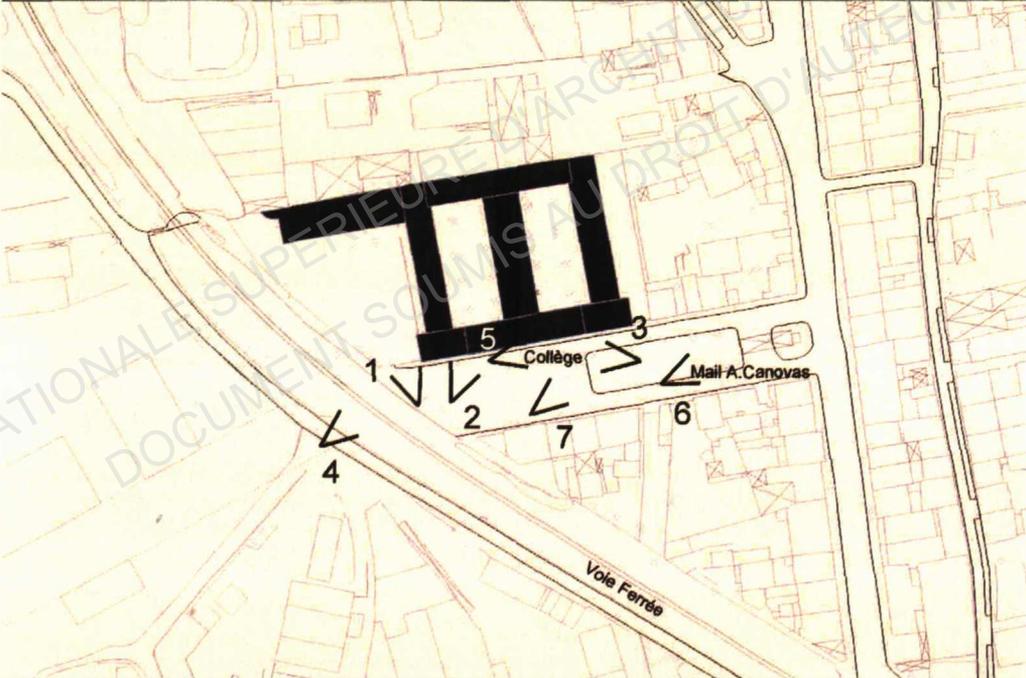
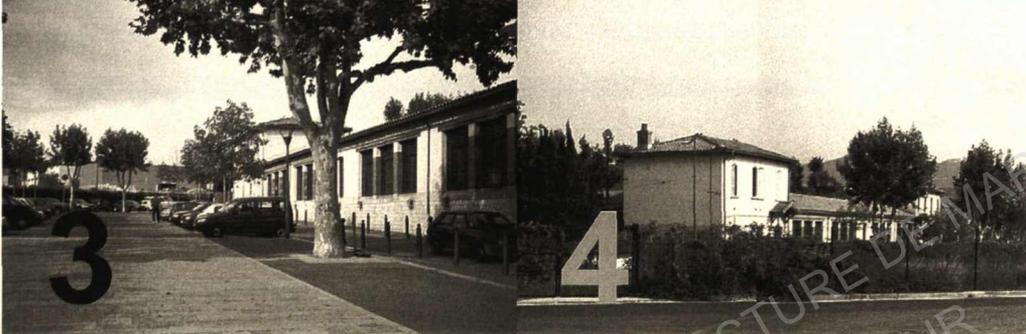


Plan d'Aou

Etat des lieux - Ambiances - Séquence 1





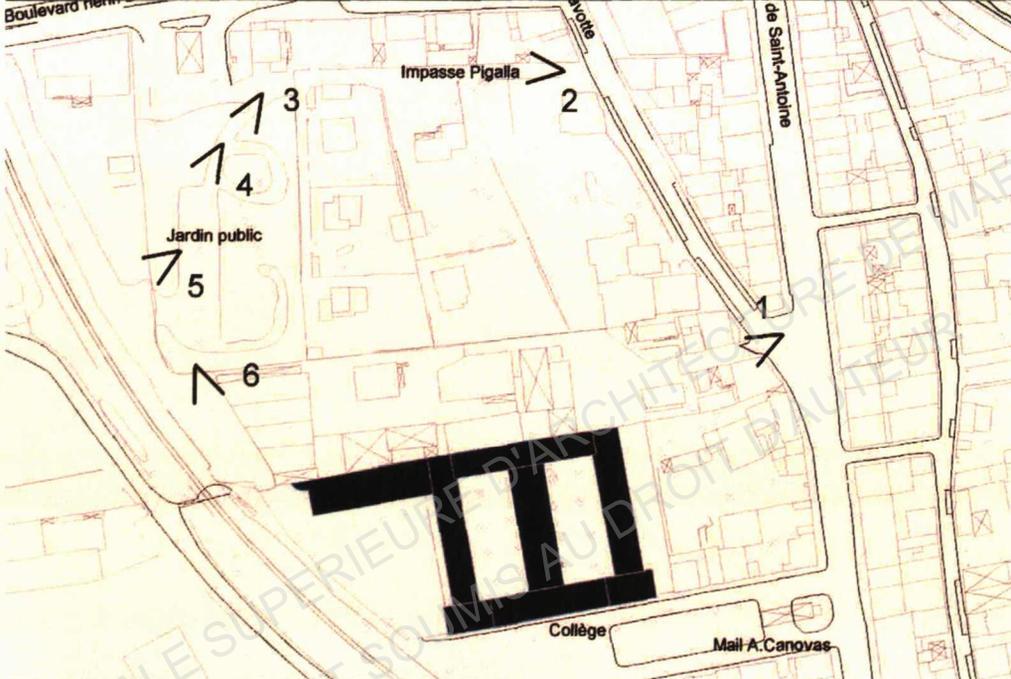




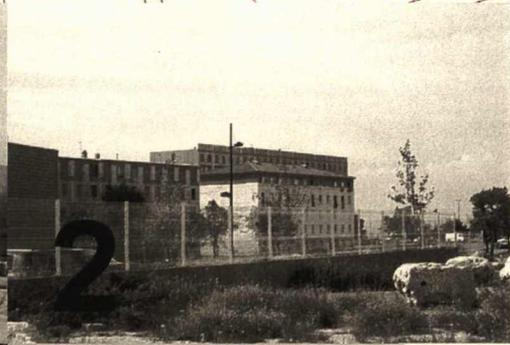
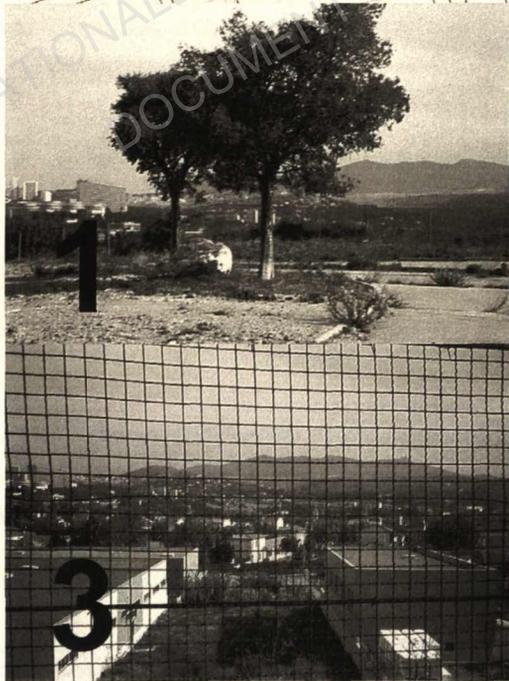




Etat des lieux - Ambiances - Séquence 4

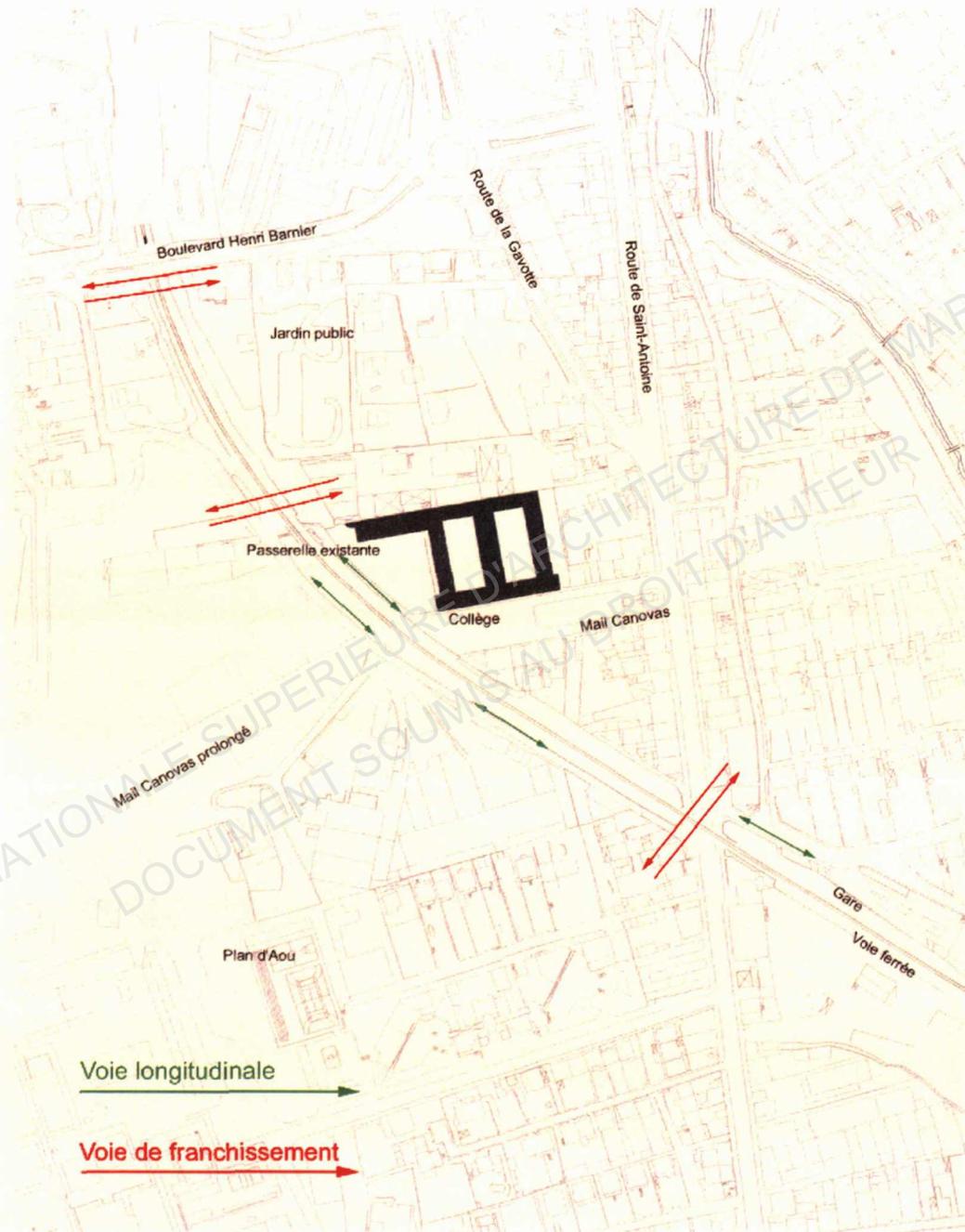




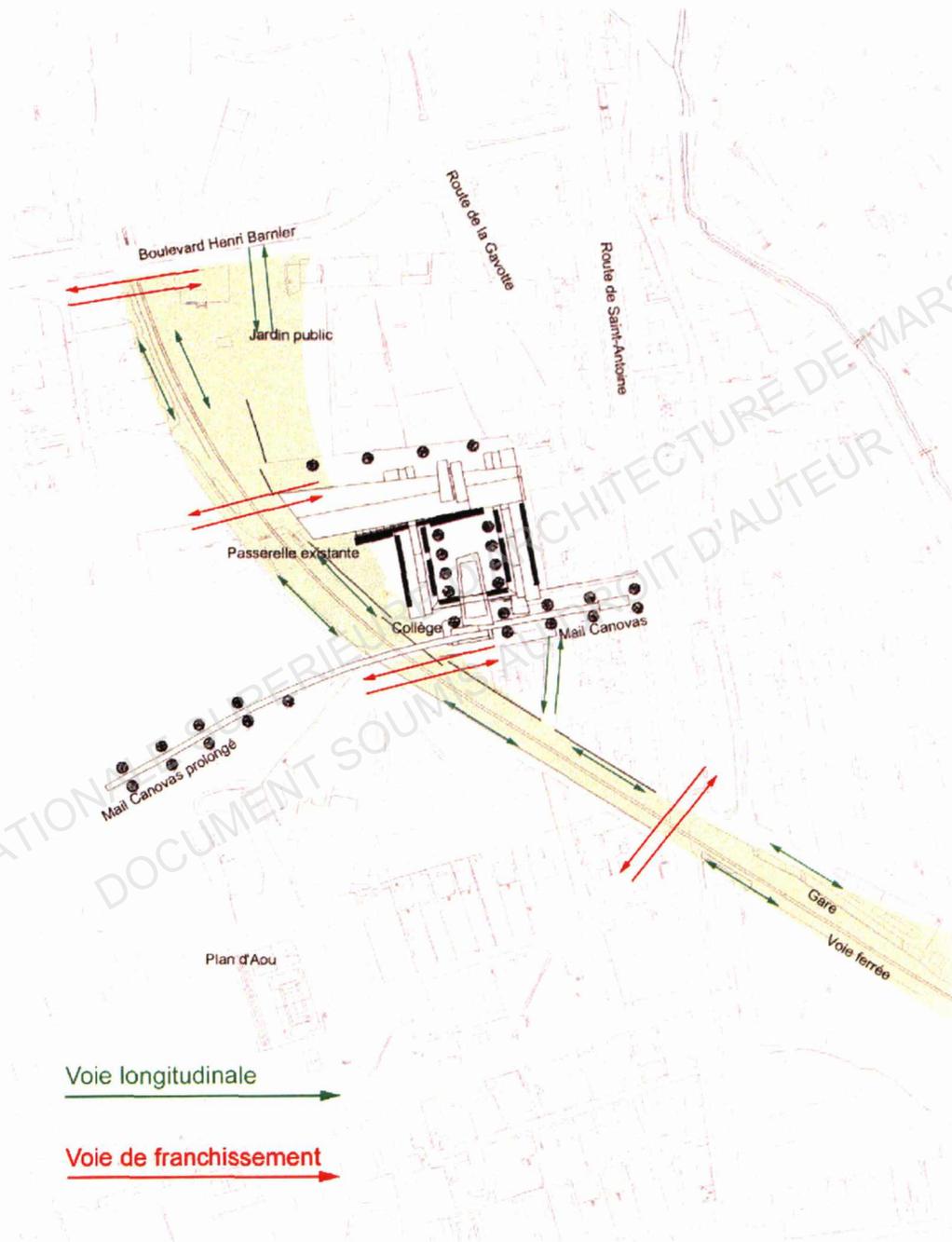




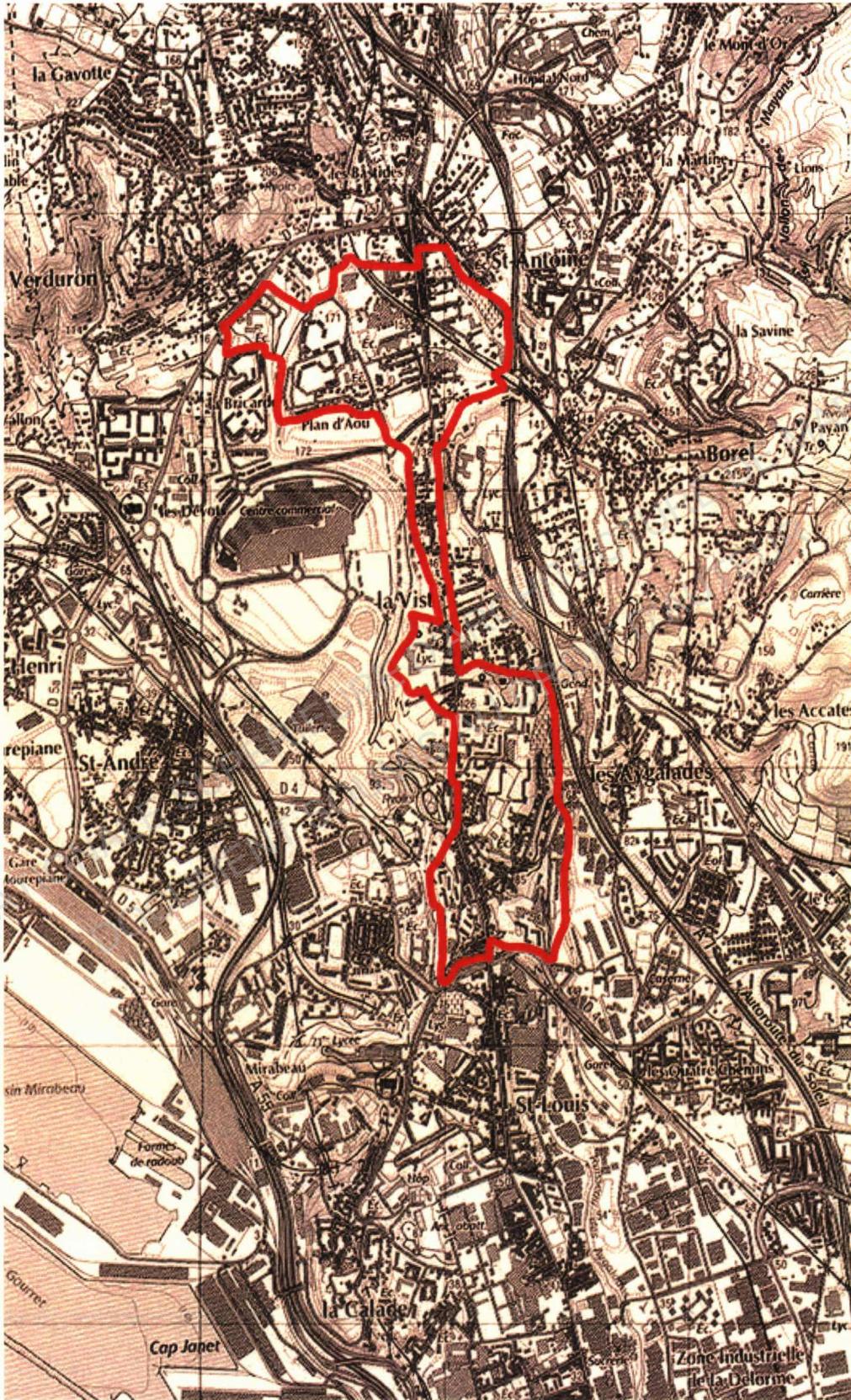
Cheminevements piétons - Collège / Plan d'Aou - Etat des lieux  
Echelle 1/4000e



Cheminements piétons - Collège / Plan d'Aou - **Projet**  
Echelle 1/4000e



Périmètre du Grand projet de Ville - Secteur La Viste / Saint-Antoine  
Echelle 1/25000e



A ce niveau d'investigation et au regard des dysfonctionnements du quartier, l'hypothèse générale de l'intégration d'un d'équipement public dans une dynamique urbaine semble cohérente.

Le Grand Projet de Ville, émanation de l'Etat, cellule créée pour la coordination des projets de ville dans les différentes communes de France, a engagé une réflexion globale sur les quartiers Nord de Marseille. Comment restaurer et réinventer le tissu urbain des quartiers Nord, créer des espaces publics, améliorer la fluidité des déplacements, atténuer la fracture économique et sociale, produire de la ville de qualité ?

Le périmètre du projet " Saint-Antoine / la Viste ", appelé à l'époque de son lancement en 1995 Grand Projet Urbain, rendait compte d'un certain nombre de dysfonctionnements dans ce quartier, notamment dans sa relation avec la ville. A l'échelle du territoire, l'amélioration des transports et plus généralement des échanges entre le quartier et le reste du territoire représente un enjeu central pour le GPV.

Ce manque de fluidité est d'autant plus regrettable que les réseaux étaient performants au 19e siècle, avec leurs nombreuses lignes de tramway et de chemin de fer qui sillonnaient le bassin marseillais. Dans cet esprit, le dédoublement de la voie ferrée existante pour la création d'une ligne Marseille-Aix-en-Provence, projetée depuis plusieurs années, constitue une charnière pour le nouveau Saint-Antoine.

Ce type d'équipement est absolument indispensable pour l'amélioration des transports sur le territoire métropolitain marseillais, qui depuis trop longtemps s'asphyxie sous la circulation. Outre la question de l'environnement, essentielle pour l'avenir de nos sociétés, les échanges culturels et économiques gagneraient en efficacité et en qualité.

A l'échelle du quartier, différents types d'équipements sont directement liés à la nouvelle ligne ferroviaire. La reconstruction de la gare de Saint-Antoine, située environ à 300 mètres du collège sera un élément central du GPV. A proximité de la déserte ferroviaire, il est prévu d'implanter une bibliothèque municipale dimensionnée pour couvrir un secteur de 10 000 habitants. Enfin et toujours dans ce secteur, un parking devrait permettre de remédier aux éternels embouteillages que connaît le village, précurseur en la matière. Ces nuisances liées à la circulation, véritable malédiction endémique, témoignent peut-être des anciennes courses automobiles et cyclistes qui avaient lieu aux portes de Marseille.

Outre le secteur de la gare, le Grand Projet de Ville, a travaillé sur les dysfonctionnements internes du quartier. C'est sans doute les relations entre Plan d'Aou et le village qui ont amené les responsables de la programmation à désigner un architecte coordinateur, Alain Amédéo, chargé de réhabiliter le plateau du plan d'Aou sur la base d'un nouveau plan régulateur. Ce plan prévoyait la reconstruction des bâtiments les plus vétustes, la recomposition de la trame d'ensemble afin de retrouver une cohérence par rapport au tissu de Saint-Antoine. Améliorer le confort des logements devenus insalubres, offrir des perspectives plus généreuses sur le site et enfin créer de nouvelles liaisons entre le village et ce groupe de logements sociaux, sont les éléments clés de cette opération.

La lecture de ce document montre clairement l'intention de prolonger le mail Canovas, au-delà de la voie ferrée, en direction du plateau, constituant ainsi le principal axe de connexion entre le village et le groupe de logements. Lors d'un entretien avec Alain Amédéo, celui-ci confirma les objectifs projetés ainsi que les modifications du POS qu'ils ont apporté. La partie prolongée du Mail est bien frappée d'alignement, comme en témoignent les éléments graphiques du règlement d'urbanisme.

#### *Une topographie difficile*

La visite du site met en évidence les difficultés de mise en œuvre du prolongement de voie. Il s'agit de relier le village et le plateau à travers un espace industriel en s'affranchissant de nombreuses contraintes techniques et patrimoniales. La topographie particulièrement accidentée montre un contrefort rocheux constitué de poudingues, au droit du plateau, formant un promontoire d'une douzaine de mètres. La pente naturelle de 10% en moyenne que l'on trouve de part et d'autre de la voie ferrée rend difficile son franchissement.

#### *Ambiances urbaines*

D'autre part, la construction de deux bâtiments de type industriel à l'aspect froid et massif, implantés en limite du futur mail, génère un espace comprimé, éloigné de l'ambiance d'un cours urbain. Lors d'un l'entretien avec Dominique Deniau, responsable du GPV, l'implantation de ces bâtiments en limite de la parcelle réservée pour le futur cours, apparaît comme une nouvelle contrainte à prendre en compte pour le prolongement du mail.

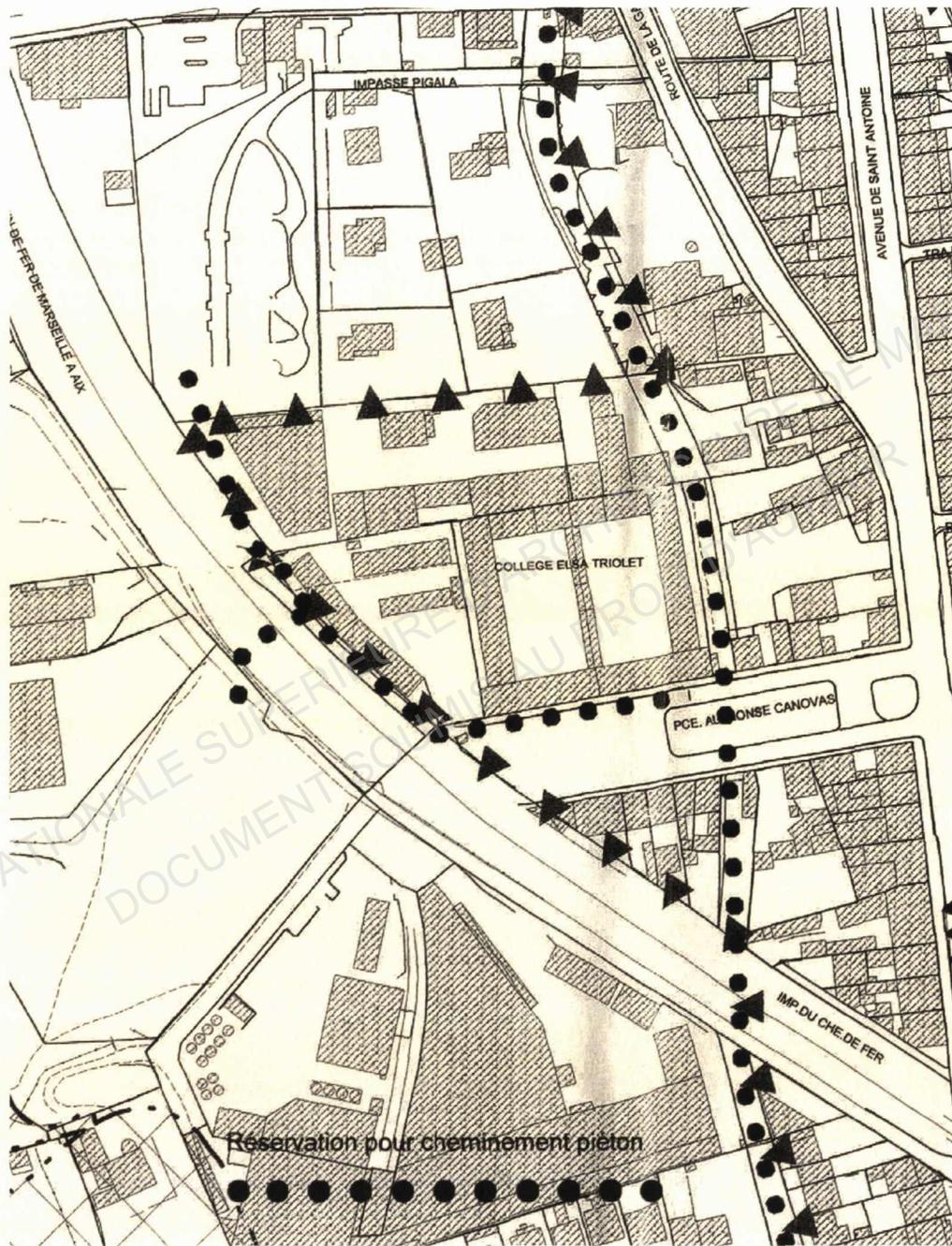
#### *Requalification du mail Canovas*

La reconstruction d'un établissement scolaire du deuxième degré, prenant le parti d'un remaniement de son espace public est accueillie favorablement par les acteurs principaux du Grand Projet de Ville. Il permet à la fois de renforcer la pertinence du plan régulateur, mais aussi de profiter d'un nouvel élan pour le devenir du quartier. La requalification du mail devient un axe de conception majeur pour le nouveau collège.

Grand Projet de Ville - La Viste Saint-Antoine  
Plan régulateur - Réaménagement du plan d'Aou - Alain Amédéo - 1998  
Echelle 1/4000e



Extrait du plan d'occupation des sols



Une approche cadastrale et réglementaire de la zone, complétée par une observation in-situ est nécessaire pour une appréhension globale des abords du collège. Cette démarche est indispensable pour au final, déterminer un scénario.

#### *Les abords du collège*

Aujourd'hui, le collège connaît divers problèmes liés à son environnement proche et notamment ceux générés par la circulation automobile, qui comme chacun peut le constater au quotidien, a énormément évolué aux abords des écoles d'une façon générale. Spectacle d'un désordre familial, les entrées et sorties des élèves provoquent, comme c'est souvent le cas à Marseille, de petits chaos qui disparaissent rapidement, absorbés par le tumulte de la ville.

#### *Espace piéton*

Le collège Elsa Triolet n'échappe pas à cette réalité qui est certainement renforcée par la configuration de ses accès. Pour les élèves qui arrivent en voiture, il n'y a pas d'aire d'arrêt prévue. Le contournement de la place Canovas est géré comme une impasse. D'autre part, pour les élèves qui arrivent à pied, et qui franchissent le chemin de fer, la passerelle existante, qui n'est pas dans le prolongement du mail, oblige à traverser un espace résiduel coincé entre le collège et la voie ferrée.

Les accès de services, hormis pour la demi-pension desservie par l'aire de stationnement municipal, sont inexistantes. Le parking du personnel est implanté de façon plus ou moins officielle sur la couverture du canal de Marseille qui longe la façade Est du collège. Il est d'ailleurs notable que le recouvrement du canal s'est généralisé dans le quartier et s'est transformé un peu partout en parking de fortune.

#### *Programme type*

L'historique du bâtiment a présenté un établissement en déficit d'espace malgré les extensions successives. Les revendications de la communauté éducative sont confirmées par l'étude du programme type d'un collège 400. Lorsqu'il est comparé aux disponibilités fonctionnelles de l'établissement, un important déficit de locaux d'enseignement et de services apparaît.

Il est impératif d'assurer les points essentiels mis en avant par les programmes de construction des nouveaux collèges qui sont l'émanation d'une double politique. Celle de l'Etat à travers les préconisations de l'éducation nationale, ainsi que la politique locale du Conseil Général, qui doit garantir l'accueil, le confort, le clos et le couvert des établissements scolaires. Les attendus programmatiques étant, de façon générale, l'amélioration de la qualité du service rendu aux populations, ce qui sous-entend, un bâtiment qui permette de bien voir et bien écouter, pour bien apprendre.

#### *La parcelle*

La parcelle sur laquelle est implanté le collège est inscrite en zone UA, secteur V. Le coefficient d'occupation des sols n'est pas réglementé. Lors d'une consultation auprès des services de l'urbanisme, Monsieur Laguire, responsable du 15<sup>e</sup> arrondissement, rappelle que le règlement général de la zone correspond à l'esprit des noyaux villageois organisés autour d'une voie principale. Les bâtiments bordant la grand rue, le plus souvent des "3 fenêtres marseillais", sont soumis à un prospect relativement restrictif. En effet, le gabarit maximum constructible limité en hauteur, largeur et profondeur, ne permettrait plus la réalisation d'une extension du collège en fond de parcelle.

Aujourd'hui, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, se trouve face à deux hypothèses de base. Le maintien du nouveau collège sur son site ou sa délocalisation dans les environs. Si le maintien sur le site actuel est choisi, alors deux scénarii se dessinent : **extension ou reconstruction**. Dans les deux cas, une dérogation au POS, voire sa modification, ainsi qu'une extension de parcelle est nécessaire.

#### *La réglementation*

La problématique urbaine décrite dans ce chapitre conduit ce projet d'étude vers le maintien du nouveau collège sur son site. Après les préconisations du service de l'urbanisme et au regard de l'analyse réglementaire, l'hypothèse d'une modification du plan d'occupation des sols est retenue. Si cette disposition permet d'étaler la construction sur la parcelle, les 4380 m<sup>2</sup> actuellement disponibles induiraient un bâtiment tout en hauteur.

Un intérêt préalable pour une écriture industrielle dans un environnement sillonné par des parcours piétons, oriente le projet vers un bâtiment de faible hauteur et donc consommateur de plus d'espace. L'existence de constructions précaires mitoyennes en fond de parcelle laisse envisager une nouvelle emprise possible de l'assiette foncière.

De la même façon, le terrain situé à l'Est de l'établissement, sorte de parking sauvage géré par la ville, pourrait être récupéré. Dans le cadre d'un aménagement urbain d'intérêt général, la ville est compétente en matière de modification parcellaire et réglementaire et peut procéder à d'éventuelles expropriations.

Aujourd'hui, les entrepôts en fond de parcelle sont exploités par une association d'artistes qui présente un intérêt pour le quartier et pour l'établissement. Les responsables du collège sont favorables à une collaboration pédagogique. Dans cet esprit, le programme du nouveau collège propose un atelier d'arts plastiques dimensionné pour l'accueil permanent de l'association.

D'autre part, le futur parc de stationnement prévu à proximité de la gare proposera les places de parking nécessaires à l'activité économique de Saint-Antoine. Cette solution évitera les nuisances produites par une circulation inadaptée au quartier. Situé à 300 mètres du collège, il pourrait être utilisé par les professeurs du collège.

Les documents graphiques du plan d'occupation des sols, font apparaître les réservations de futurs cheminements piétons qui longent la voie ferrée et recouvrent le canal de Marseille, aujourd'hui impraticable. L'aménagement de ces parcours présente un réel intérêt pour un projet qui questionne les relations entre l'école et la ville.

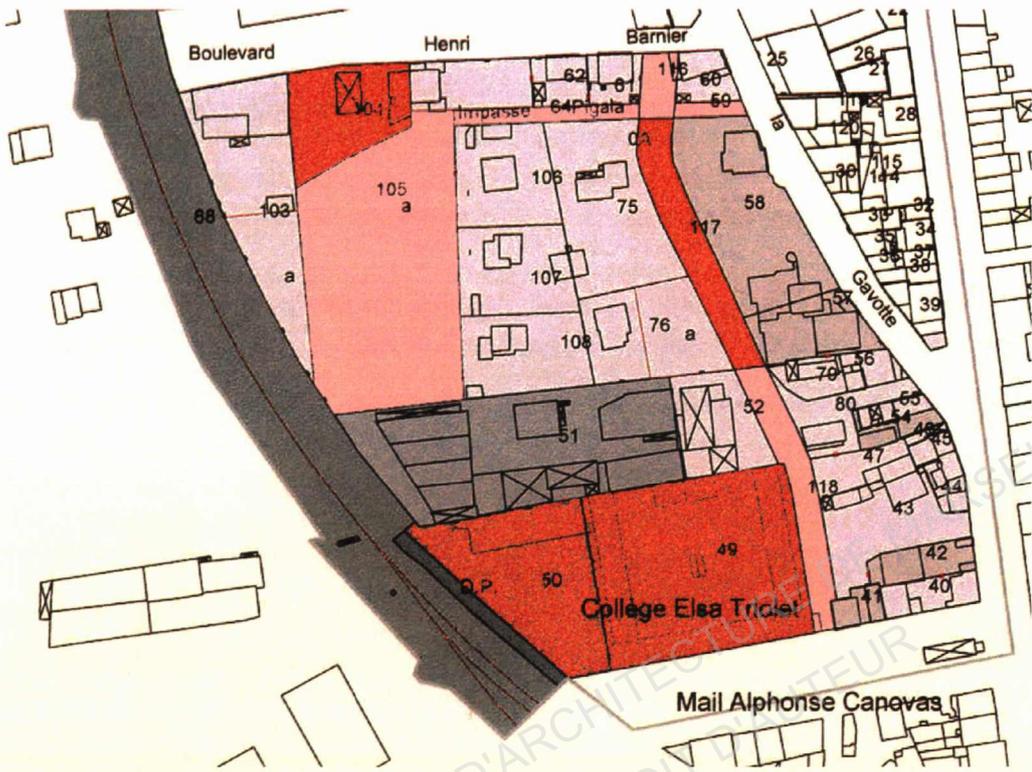
L'étude des aspects réglementaires réserve parfois quelques surprises. En effet, les documents graphiques des services de l'urbanisme montrent l'implantation d'un parc situé à proximité du collège. Ce jardin public, étonnamment isolé, sans qu'aucune indication ne le signale dans le village, apparaît comme un trésor jalousement caché. L'implantation d'une station service entre le parc et la voie qui le borde ne permet pas un accès direct. L'unique entrée du jardin public est accessible par une traverse en zone pavillonnaire...

Entre la création de cheminements piétons et la revalorisation du parc, l'idée de créer une coulée verte pour assurer les parcours piétons semble naturelle. Après le parti de franchir la voie ferrée, la coulée verte permettrait de glisser sur cet obstacle, et de le noyer dans la végétation. La voie ferrée deviendrait alors un élément structurant les abords du collège. Une coulée verte qui de la gare au parc, en passant par le collège, ne renverrait non plus une image de fracture, mais celle d'un réseau des possibles, à l'intérieur duquel on pourrait se balader, s'asseoir sur un banc, passer ici au-dessus, plus loin au-dessous...

#### *Couture urbaine*

A ce stade de l'analyse, les éléments d'aménagements extérieurs du projet commencent à prendre forme. On circule à pied, on circule en train, l'idée de modulation du temps et de l'espace participe à l'enrichissement de l'espace public. Ce concept de fond pourrait se retrouver dans le projet du bâtiment lui-même. Un réseau d'échange aux multiples modalités d'usages et de temps.

Extrait cadastral - Relevé de propriétés  
Echelle 1/2500e



-  Particulier
-  Société
-  Association
-  SNCF
-  passage
-  Ville de Marseille
-  Ville de Marseille mise à disposition ou bailleur à construction

Assiette foncière - Surfaces  
Echelle 1/3000e



Assiette foncière collège existant : 4380 m2

Extension foncière projet : 5926 m2

Parcelle projet : 10306 m2

## Etude de programmation

Programme type collège 400 places 150 rationnaires 3 logements de fonction	Programme pédagogique type	Existant	Ecart	Projet
	Surface utile m2	Surface utile m2	Surface utile m2	Surface utile m2
<b>Total surfaces bâties</b>	<b>4017</b>	<b>2652</b>	<b>-1365</b>	<b>6171</b>
Programme détaillé par unité de fonction				
<b>Locaux d'enseignement</b>	<b>1393</b>	<b>1182</b>	<b>-211</b>	<b>2073</b>
Locaux d'enseignement général	645	724		771
Enseignement scientifique	269	148		305
locaux de technologique	230	115		251
locaux informatiques	81	75		pm
locaux d'arts plastiques	90	63		509
locaux formation adultes	0	0		237
locaux d'éducation musicale	78	57		pm
<b>locaux d'accompagnement</b>	<b>894</b>	<b>219</b>	<b>-675</b>	<b>1129</b>
CDI	295	64		317
vie scolaire	248	129		304
amphithéâtre	155	0		265
espaces d'accueil	196	26		243
<b>locaux des enseignants</b>	<b>99</b>	<b>38</b>	<b>-61</b>	<b>143</b>
<b>locaux de l'administration</b>	<b>170</b>	<b>18</b>	<b>-152</b>	<b>230</b>
direction	55	9		pm
intendance	50	9		pm
locaux communs	65	0		pm
<b>demi-pension</b>	<b>497</b>	<b>477</b>	<b>-20</b>	<b>665</b>
restauration	275	275		461
production	222	202		204
<b>locaux de maintenance et d'entretien</b>	<b>174</b>	<b>56</b>	<b>-118</b>	<b>161</b>
maintenance	100	25		100
entretien et service	74	31		61
circulation	pm	pm		pm
<b>Espaces extérieurs bâtis</b>	<b>470</b>	<b>110</b>	<b>-360</b>	<b>630</b>
<b>Espaces sportifs bâtis</b>	<b>pm</b>	<b>398</b>	<b>398</b>	<b>820</b>
Logements de fonction	320	154	-166	320
<b>Total surfaces non bâties</b>	<b>2950</b>	<b>1888</b>	<b>-1062</b>	<b>3440</b>
espace d'accueil dans l'enceinte du collège	pm	pm		pm
cour de récréation	2500	1588	-912	2830
parking service	450	300	-150	610
aires de services	pm	pm		pm
espaces verts	pm	pm		pm

Etude de programmation - Diagramme



- |   |                     |   |  |
|---|---------------------|---|--|
|  | communication       |  | Enseignement                               |
|  | préau et sanitaires |  | Restauration                               |
|  | logements           |  | Accueil, vie scolaire<br>et administration |
|  | Entretien           |   |  |

## 4. Une alternative numérique

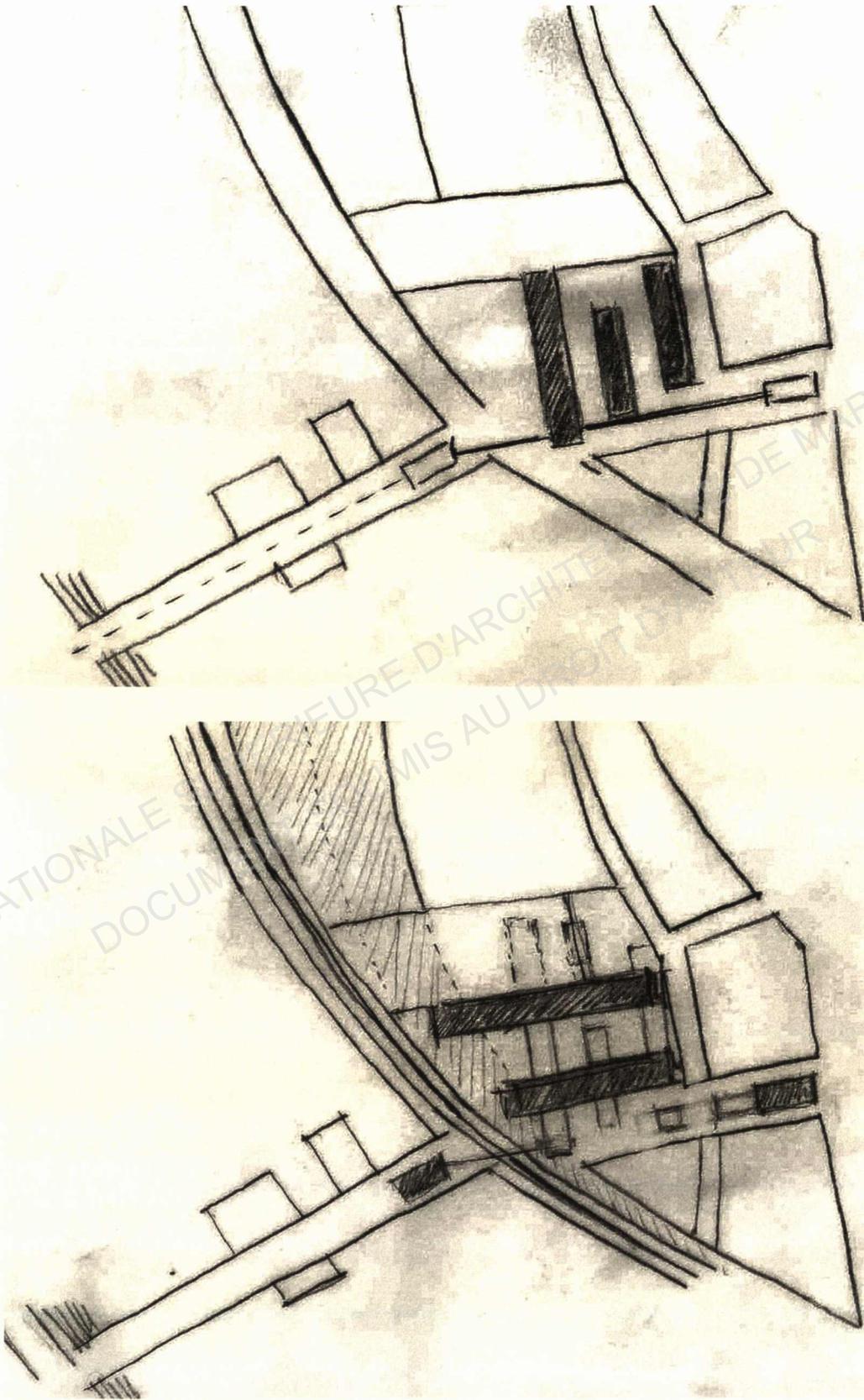
### Résumé de chapitre

Le balayage philosophique, historique et programmatique ainsi qu'une analyse du site et de son patrimoine a déterminé les différents enjeux auxquels doit répondre le projet. L'objectif de fond est d'améliorer les relations entre le collège et la ville dans le quartier de Saint-Antoine. Cette relation passe par une image de l'école qui puisse exercer un certain pouvoir de séduction sur son public.

Ce projet relance l'idée de l'école ouverte et permet la mise en œuvre des outils pédagogiques de demain sans renier les vertus de la salle de classe et du cours magistral. Il propose la production d'un espace d'éducation ouvert aux modes de communication contemporains.

D'un point de vue formel, la réponse architecturale renvoie aux fondations de l'école laïque et propose la critique d'un environnement industriel.

*Recherche en Plan - Insertion du projet dans son tissu  
Du tissage urbain...*



L'établissement s'articule sur une hypothèse d'aménagement des abords du collège. Le prolongement du mail Canovas défini par le grand projet de ville, les cheminements piétons prévus par le plan d'occupation des sols et le parc urbain sous-exploité sont à l'origine des dispositifs d'ensemble. Le collège est implanté au croisement de deux axes majeurs qui améliorent la fluidité des déplacements piétons entre la gare régionale, le village et la cité Plan d'Aou.

Le premier de ces axes est représenté par la coulée verte. Elle se déroule entre la gare et le parc désormais accessible. Elle permet de diminuer l'impact visuel de la voie ferrée et de créer de nouveaux cheminements agréables. La zone Ouest de la parcelle du collège et la coulée verte se superposent partiellement. Cette zone correspond à la cour annexe du collège qui accessoirement peut devenir un espace de jeu ou de sport. Un passage public permet aux piétons d'accéder au parc en longeant la voie ferrée sans passer par l'établissement.

Le deuxième axe se matérialise par la création d'une passerelle qui prolonge le mail Canovas jusqu'au pied du Plan d'Aou. Sa structure franchit la voie ferrée à 6 mètres de haut et respecte une pente de 4% praticable par les personnes à mobilité réduite.

Côté plan d'Aou, la passerelle maintient le parcours piéton et cyclable à une hauteur variable. La création de ce parcours sur pilotis dégage les utilisateurs des deux masses brutales qui bornent le Mail. Ces deux bâtiments industriels construits dans les années 90 créent un goulet que la passerelle permet d'atténuer.

Côté mail, l'accès à la passerelle amène à délocaliser le marché et à l'implanter à l'abri du CDI qui déborde sur le mail. Le portique métallique recouvert de chevrons de bois implantés à l'intersection du mail et de la route de Saint Antoine est conservé. Il signale le départ de la passerelle. Sa position et son écriture de type industriel influencent le parti général du projet. Cette passerelle a une double vocation. Elle améliore les perméabilités entre les différents tissus du quartier et propose un accès au collège par le 1er niveau du CDI.

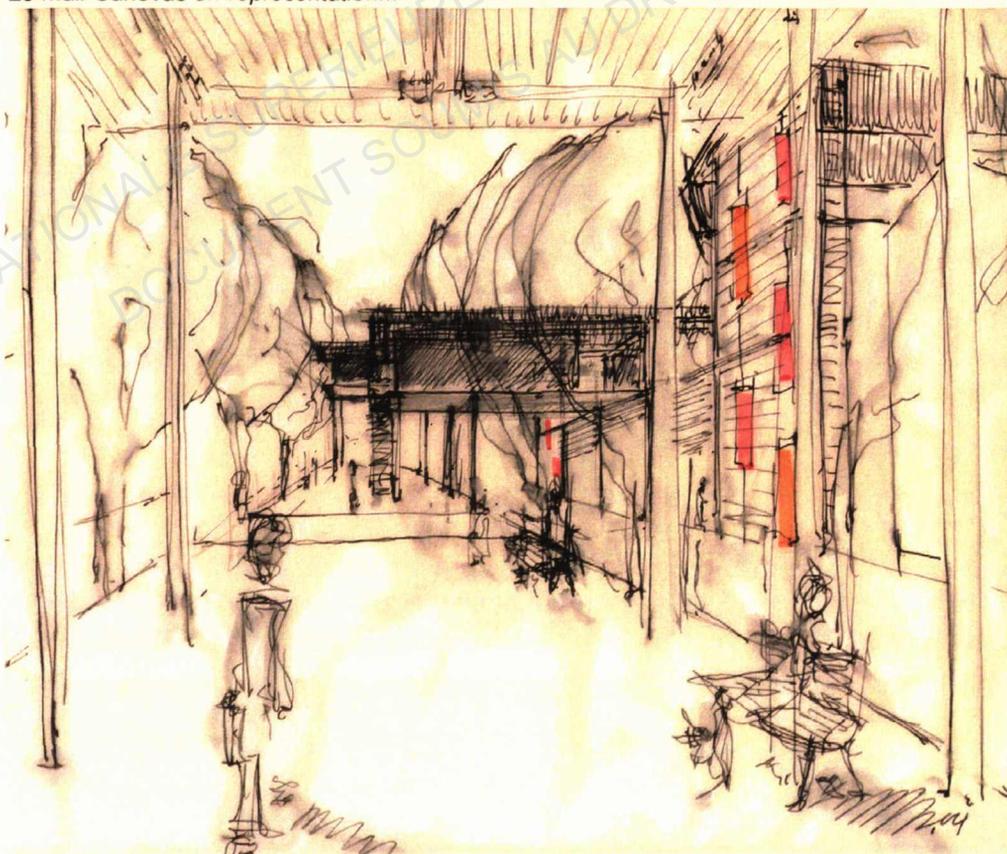
Le nouveau mail propose donc trois échappatoires. Un accès au Plan d'Aou, au parc ou à la gare. Outre la réduction d'une fracture urbaine, cette nouvelle artère installe le collège dans son tissu. Son retournement à l'intérieur de l'établissement crée un équilibre et instaure un rapport d'échelle entre le bâtiment et la trame urbaine. L'aménagement de bancs sous la passerelle, la délocalisation du marché et la surélévation d'un couloir urbain, participent à l'enrichissement des abords du collège et du quartier.

L'idée d'un collège qui déborde sur la ville se matérialise par l'implantation du CDI sur le domaine public. Emergeant de l'établissement, ce bâtiment fonctionne comme une articulation entre le collège et la passerelle qui se désaxe vers Plan d'Aou. Ce volume devient le symbole extérieur du nouveau collège, représentation physique de l'école ouverte sur la ville. Il se positionne comme un point de mire que le mail Canovas n'a jamais eu. Du plan d'Aou ou du village, la nouvelle artère pointe un élément urbain représentatif des pouvoirs publics.

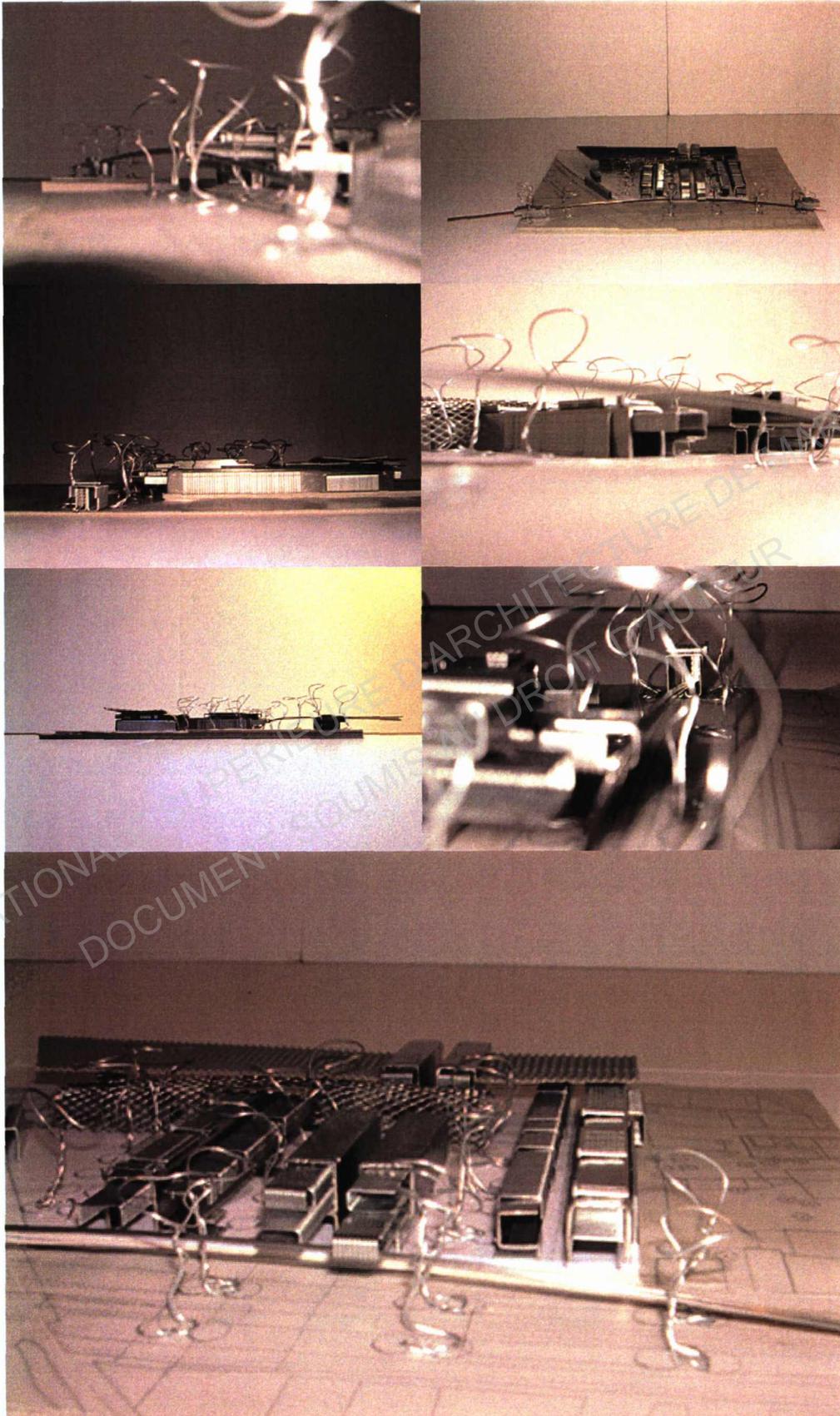
Les options choisies concernant la façade principale du projet et son rapport à la ville engendreraient de profondes modifications du bâti existant. Une reconstruction paraît une solution économique plus adaptée.

#### *Esquisse d'intention*

*Le mail Canovas en représentation...*

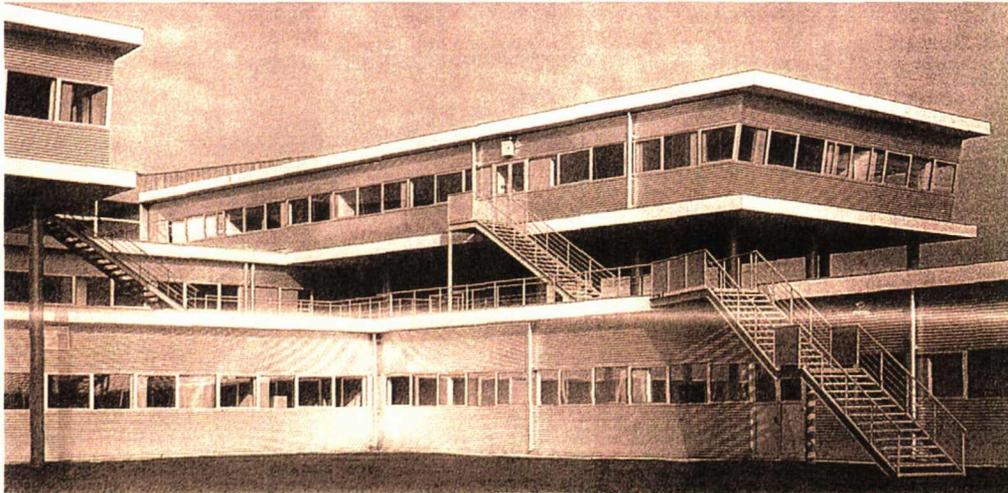


*Recherche en volume - les atriums latéraux sans couverture*  
*Une logique de glissières et de réseaux se met en place...*



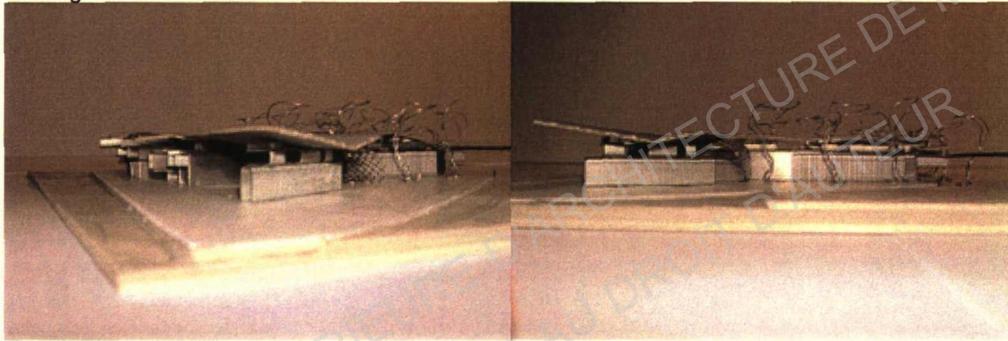
*Références - Influences*

*Université de Brest - M. Fuksas - Enveloppe de zinc sur pilotis*



*Recherche en volume*

*Bardage et couvertures*



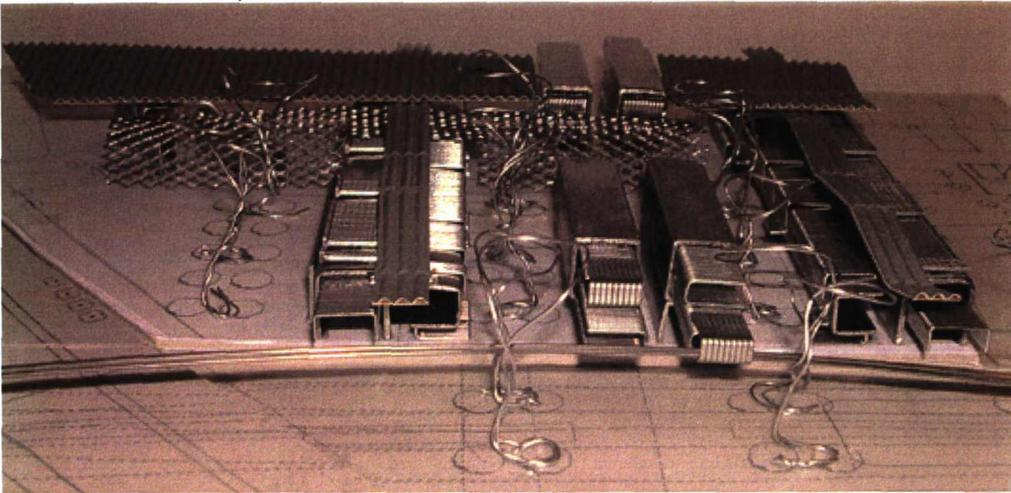
*Références - Influences*

*Atrium de circulation équipé de coursives au collège de L'Estaque*

*1999 - Jacques Fradin et Jean-Michel Weck*



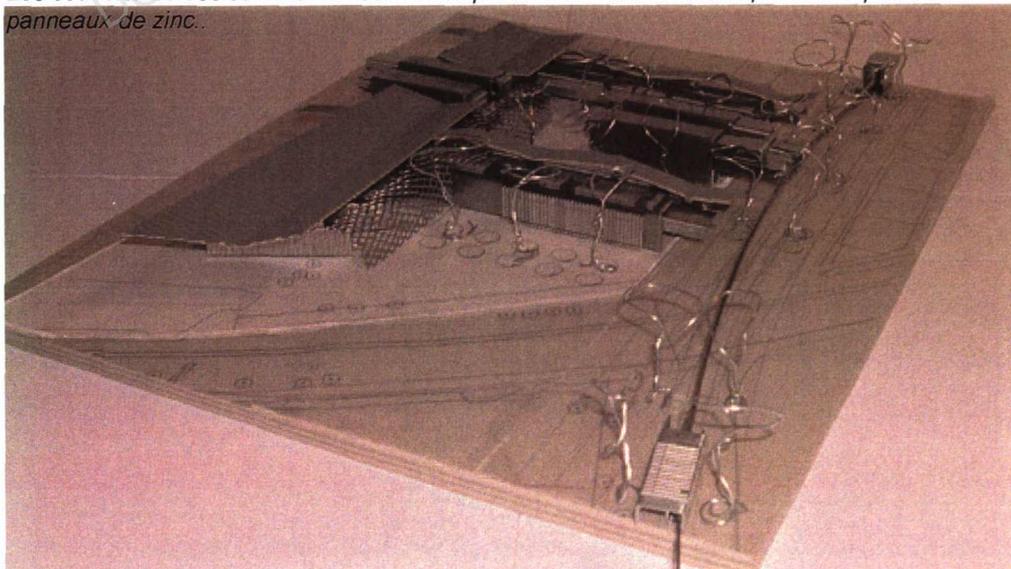
*Recherche en volume*  
*Les couvertures se déploient...*



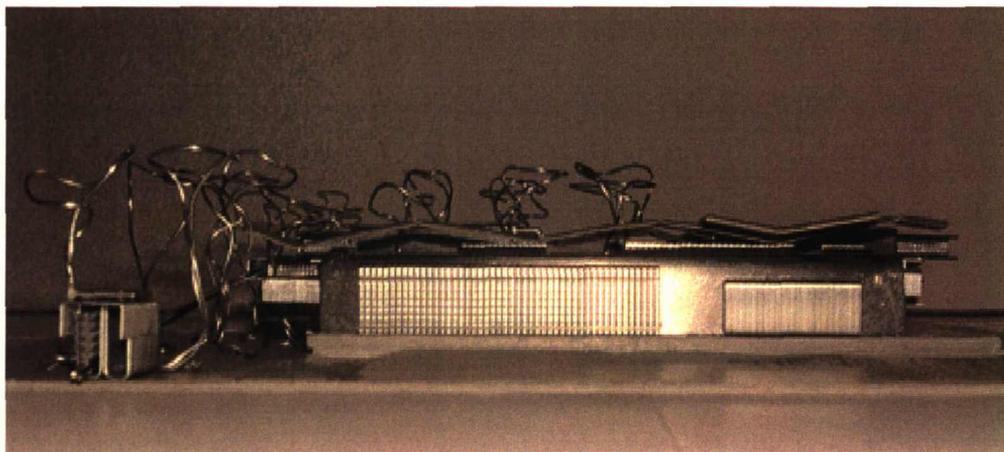
*Références - Influences*  
*La succession de couvertures des entrepôts voisins a fortement influencé le parti général*



*Recherches en volume*  
*Les couvertures des atriums latéraux réinterprètent l'écriture des entrepôts en dépliant des panneaux de zinc.*



*Recherches en volume*  
*Réinterprétation des barreaudages de protection...*



*Références - Influences*  
*Collège d'Ecully - 850 élèves*  
*1998 - Manuelle Gaudran*

*Détail - Liaison entre un volume extérieur*  
*en bois et un hall vitré.*



*Un barreaudage / brise soleil qui anime la*  
*façade*



*Le gymnase du collège E. Triolet planté au*  
*milieu de la cour est un élément qui*  
*inspire le projet*

Le projet conserve certains aspects de l'ancienne école qui relèvent de l'organisation spatiale. Son plan symbolise l'ouverture d'un espace panoptique. Son écriture architecturale renvoie à une typologie industrielle où les couvertures se développent avec une certaine générosité. Elles constituent une cinquième façade qui est vue du plan D'Aou et de sa passerelle.

On retrouve sur le plan d'ensemble, trois volumes différenciés. Le bâtiment de fond de cour, les bâtiments latéraux et l'aile centrale scindée en deux par la cour du collège. La composition générale du plan est réglée par une trame de 8 mètres. La géométrie simple et facilement lisible, permet de construire le projet sur la base carrée de l'ancienne école Jules Ferry. On retrouve ainsi l'esprit de la cour centrale circonscrite par les bâtiments de l'établissement. Le plan trouve son accroche au tissu urbain par le retournement du mail qui ouvre l'établissement sur la ville.

La pénétration du mail, matérialisée par les alignements d'arbres à hautes tiges, décale la façade d'accueil au fond de la cour. Le bâtiment de fond de cour est conçu comme une grande halle. Ce grand volume est traversé de trois ailes perpendiculaires. A la croisée de ces espaces s'organisent les différents services de l'établissement. (cuisine collective, foyer, administration, locaux d'entretien, logements...)

Les espaces intermédiaires sont utilisés pour l'accueil, la restauration, les activités physiques, artistiques et autres pratiques polyvalentes. Sa couverture en zinc est équipée d'un chéneau central. De grands éléments verriers constituent les murs rideaux des façades principales. La halle, comme le reste de l'établissement, puise son vocabulaire architectural des entrepôts environnants. Les bâtiments latéraux quant à eux, se lisent comme la prolifération d'une production industrielle qui naît sous le hangar principal. Les deux ailes latérales développent la couverture de leur rue intérieure dans cet esprit.

Le collège présente donc son profil à la ville et laisse découvrir ses coulisses par un jeu de transparence sur ses rues internes. Pour séparer la cour du mail, un double mur rideau fonctionne au rez-de-chaussée, comme une interface entre le collège et la ville. Ce double écran vitré, sur lequel repose le complexe CDI/amphithéâtre, matérialise la vitrine de l'institution et met en scène la cour de récréation. A l'instar de la plupart des bâtiments publics, il s'agit d'une façade de représentation. Ici, il n'est pas question de fixer une seule image de pouvoir.

L'entrée principale du collège est signalée par l'extrémité de l'aile Est en porte-à-faux sur l'espace public. Un deuxième accès est possible par la cour annexe qui se superpose à la coulée verte via les espaces sportifs et artistiques. Une maille de brise soleil protège un passage entre les deux cours, le long de la halle principale. Ce dispositif génère un espace confidentiel et crée une certaine ambiguïté entre le besoin de surveillance et les coins d'ombre nécessaires à la récréation.

Compte tenu du potentiel informatique mis à disposition dans les collèges, l'architecture de ce bâtiment propose de donner une place essentielle aux nouvelles technologies dédiées à la communication et à l'information.

Ainsi, le bâtiment central occupé par le CDI et l'amphithéâtre représente les espaces les plus publics de l'établissement. Cet espace revêt un double statut. Il s'agit du centre d'information et de documentation du collège qui par sa position et sa liaison avec la passerelle publique facilite l'accès au plus grand nombre. Ici le principe d'école ouverte est principalement orienté vers l'apprentissage et l'usage des nouvelles techniques de communication. Le CDI et son annexe situé au 1er niveau de la façade principale du collège, peuvent alors se transformer en " cyber café public ".

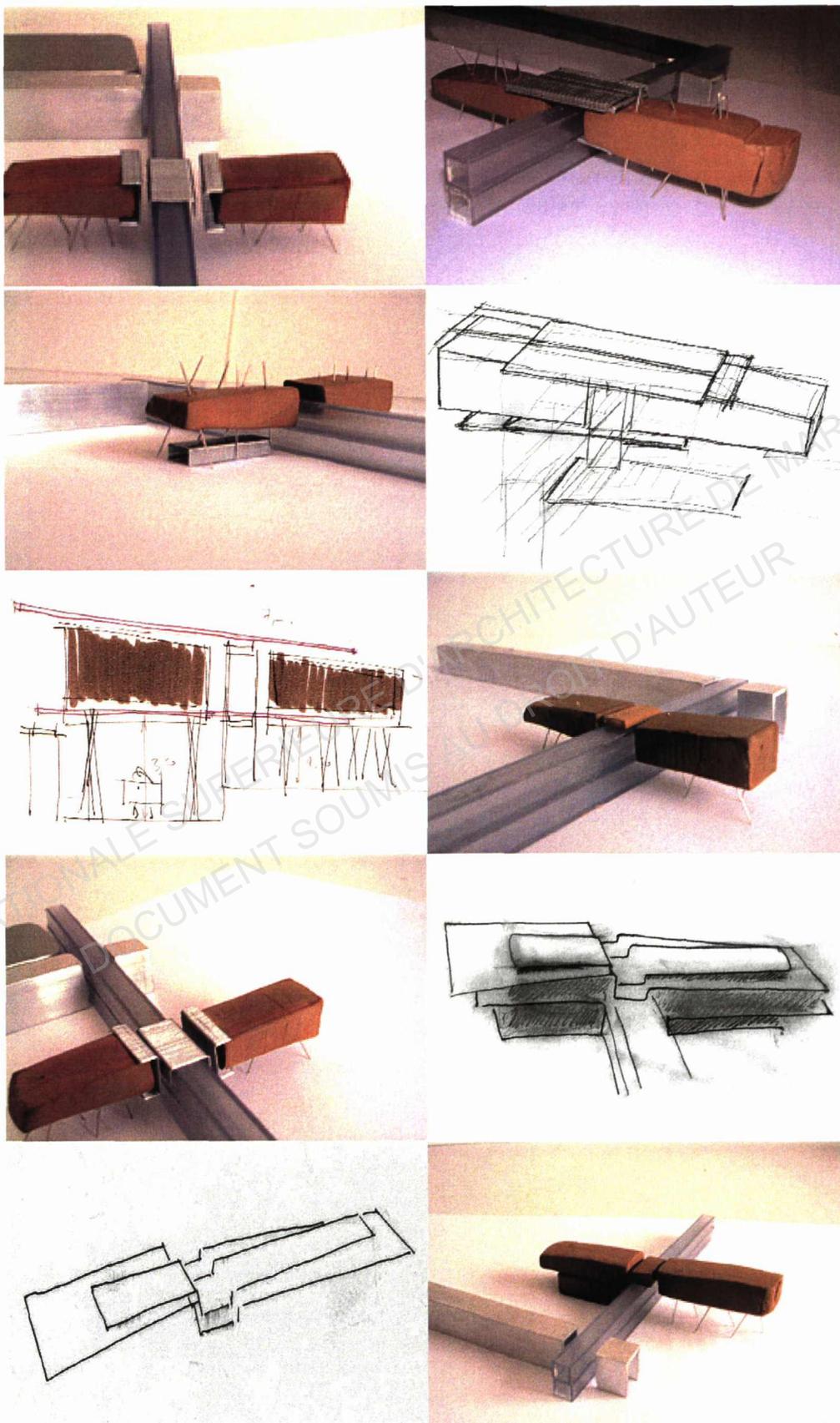
L'outil informatique est également exploité dans les ailes latérales du bâtiment. Chaque aile se compose de deux bâtiments distincts séparés par une rue intérieure. Un système de coursive relie les volumes entre eux. Ces petits atriums de circulation bénéficient de la lumière naturelle puisée en toiture et permettent de s'affranchir d'écran de recoupement. Au rez-de-chaussée, la partie fermée abrite les services liés à la vie scolaire. Les salles de classes traditionnelles sont au premier. La partie posée sur pilotis, abrite une partie du préau au rez-de-chaussée et un espace modulable dédié à l'informatique au second.

La transparence entre les salles de classes et les annexes informatiques permet une utilisation simultanée des deux espaces par une même classe. Les panneaux de séparation mobiles, offrent une modularité spatiale confortable et pratique. Tantôt local informatique à la disposition de chaque salle de classe, tantôt galerie d'exposition à la disposition du collège dans son ensemble, cet espace connecte les salles de classes au CDI, véritable plate forme informatique.

Si la numérisation des collèges interroge la communauté éducative, elle interroge aussi la programmation de ces bâtiments. Aujourd'hui, les nouvelles technologies semblent s'imposer à la société en général comme un média incontournable. Ce moyen de communication peut être un support pour l'école ouverte.

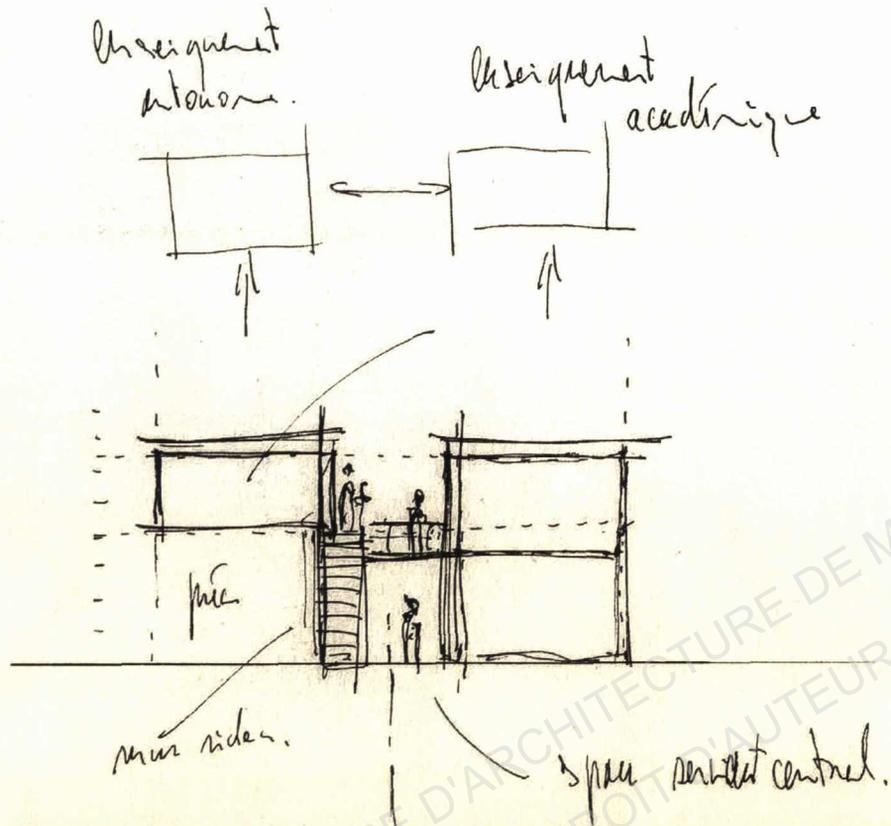
Le projet propose une alternative aux espaces d'éducation traditionnels sans les remettre totalement en cause. A la recherche d'une image de séduction, sa façade permet ainsi une certaine mise en scène de l'école.

*Espace au statut double - Contraste de matériaux et éléments de liaison...  
La couverture se plie, protège et enveloppe.*

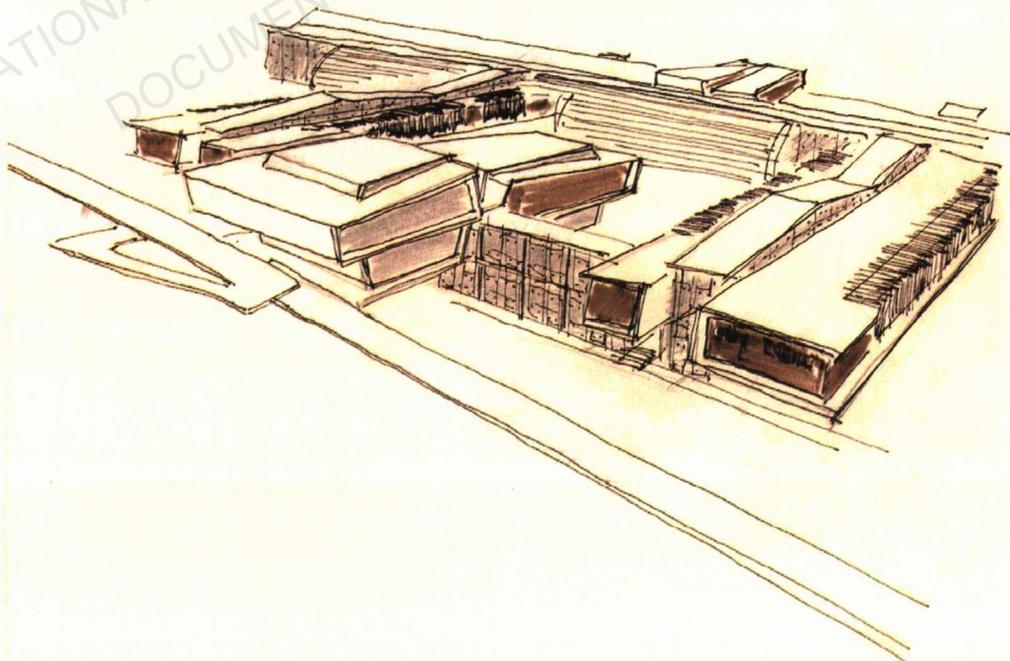


Recherches

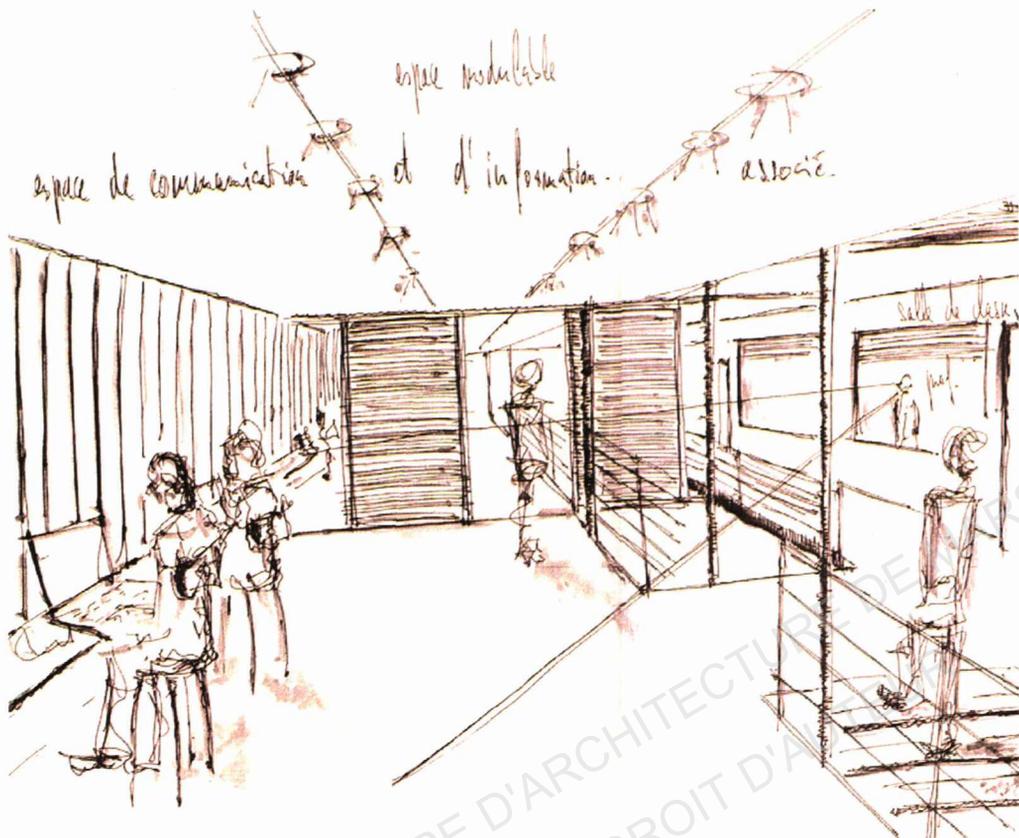
Première coupe de principe des bâtiments latéraux/enseignement



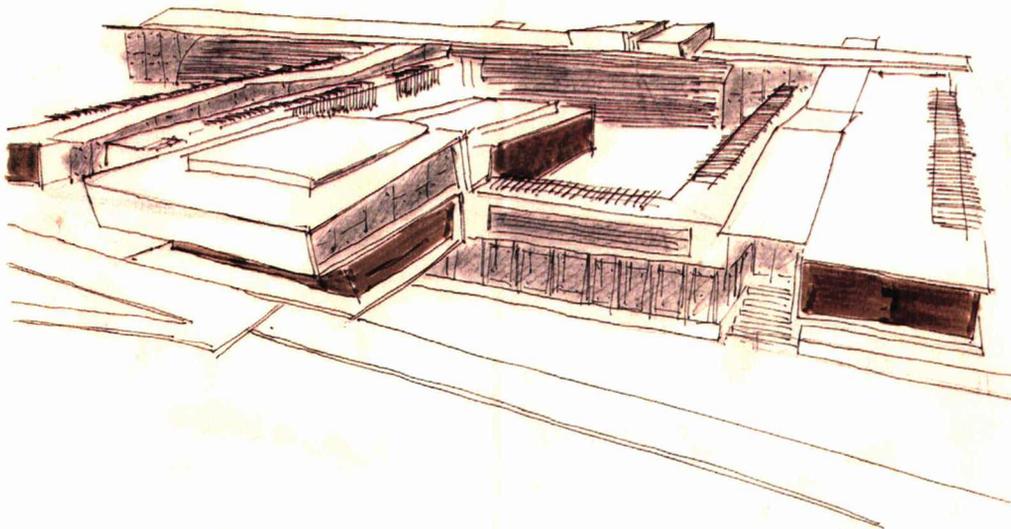
Croquis d'ensemble - Première version - La façade de verre sur les deux niveaux gère les passerelles entre le CDI et les bâtiments d'enseignement.



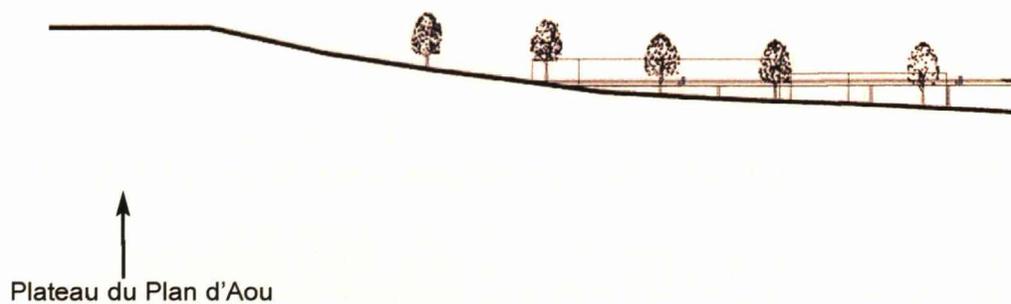
La galerie informatique fonctionne soit comme un espace ouvert, soit comme des annexes aux salles de classe.



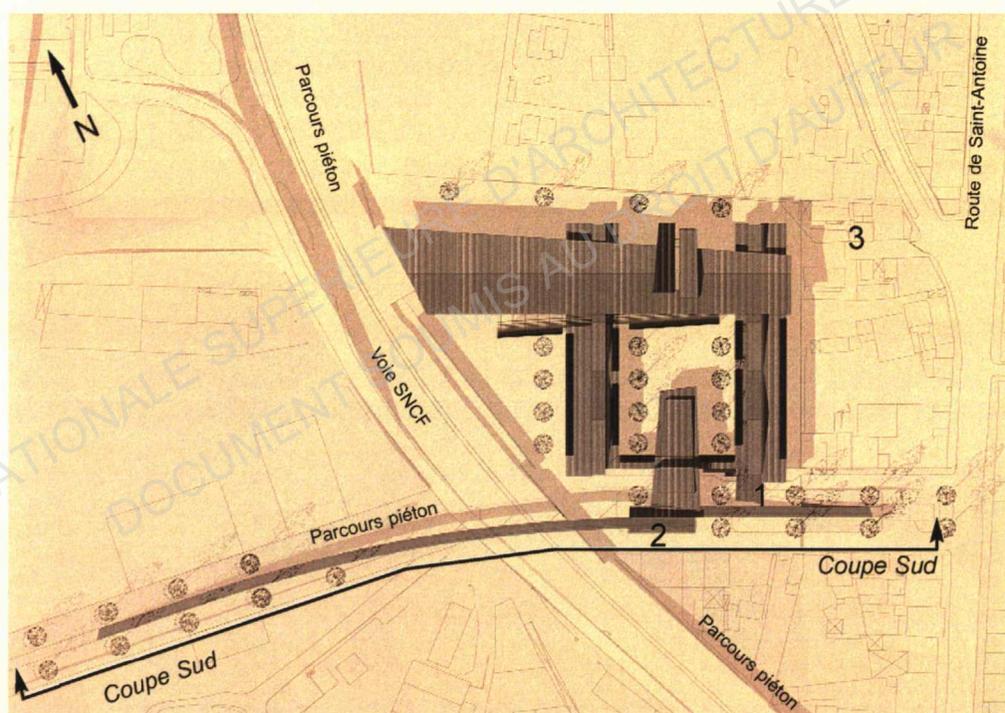
Croquis d'ensemble - deuxième version - La galerie informatique se retourne et sert d'élément de liaison.



Projet - Coupe Sud - profil global - Echelle 1/2500e

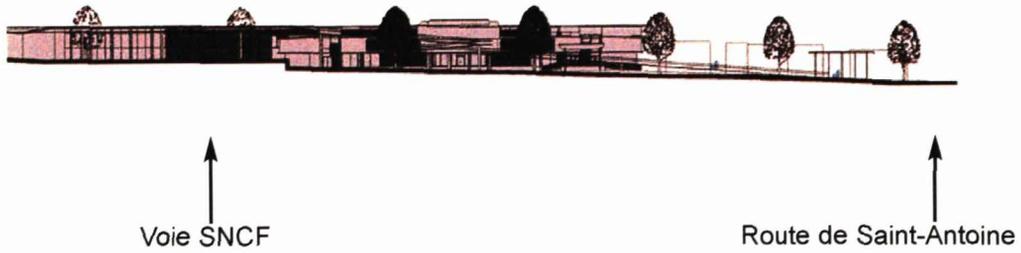


Projet - Plan de masse - Echelle 1/2500e

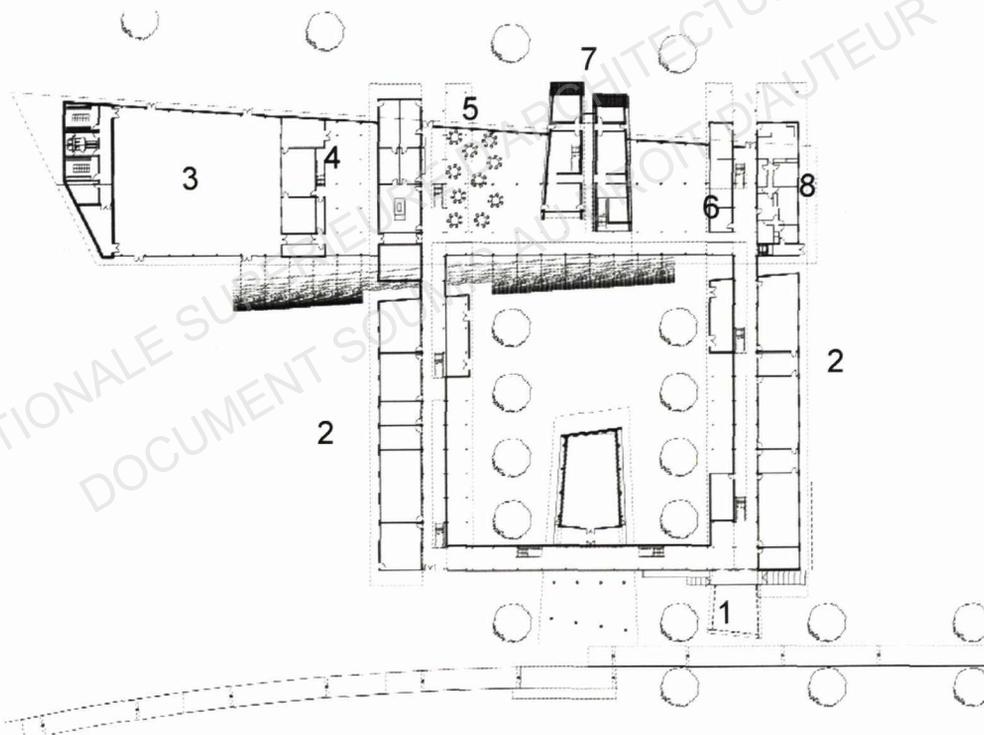


- 1- Accès principal
- 2- Accès passerelle
- 3- Accès service

Projet - Coupe Sud - Profil global - Echelle 1/1250e

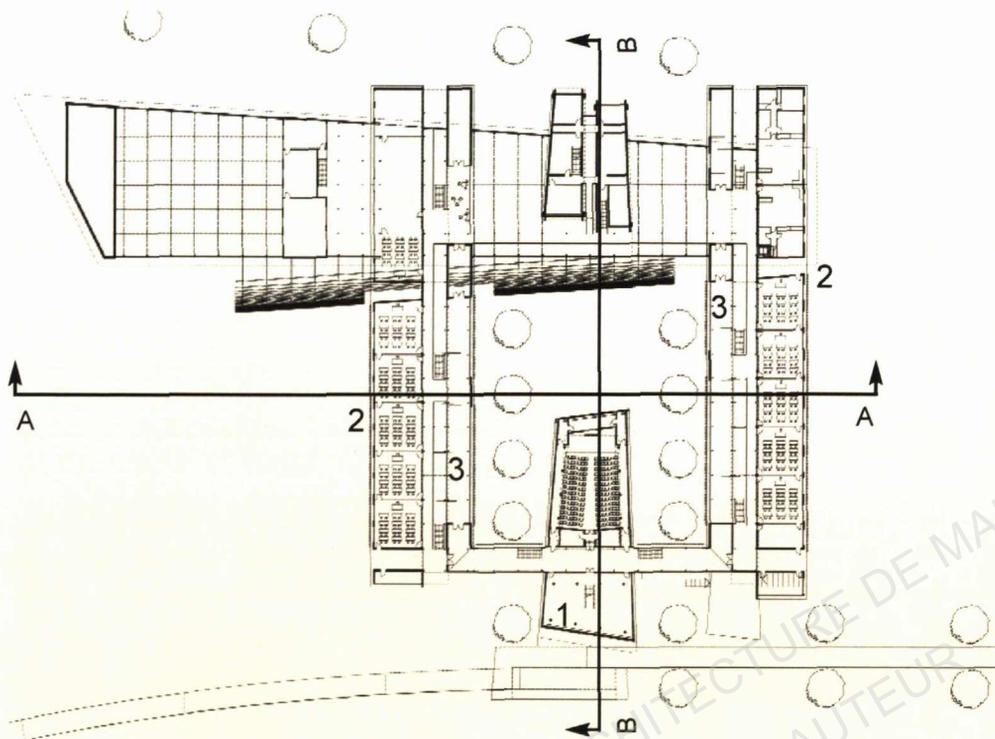


Projet - Plan rez-de-chaussée - Echelle 1/1250e



- 1- Entrée principale
- 2- Enseignement / vie scolaire
- 3- Halle de sport
- 4- Halle arts plastiques
- 5- Demi-pension
- 6- Administration
- 7- Entretien
- 8- Logements

Projet - Plan 1er niveau - Echelle 1/1250e

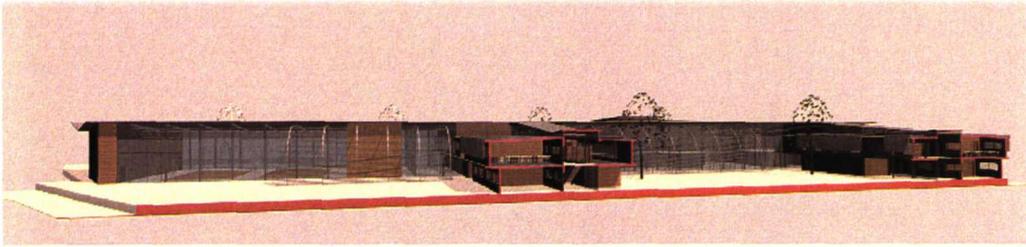


- 1- Accès CDI par passerelle publique
- 2- Enseignement traditionnel
- 3- Galerie informatique

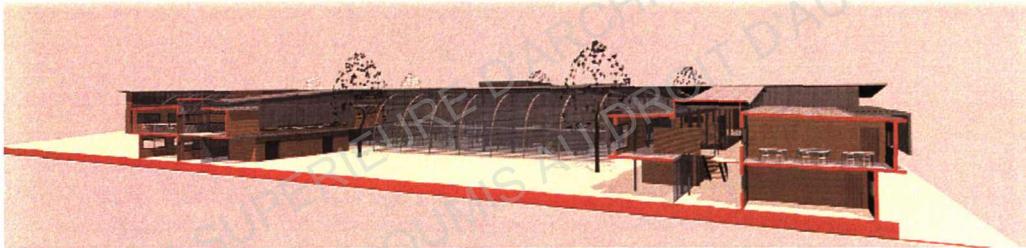
Projet - Vue d'ensemble



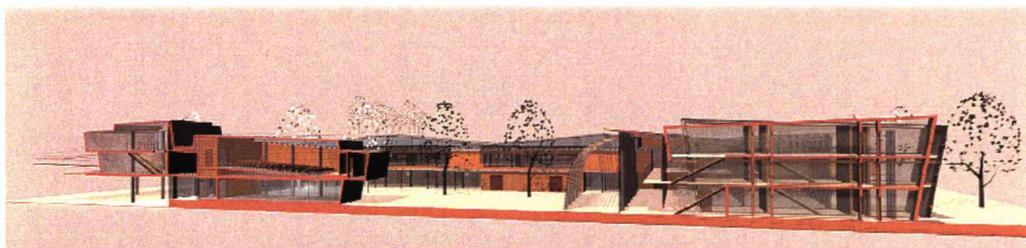
*Projet - Coupe perspective transversale AA -1*



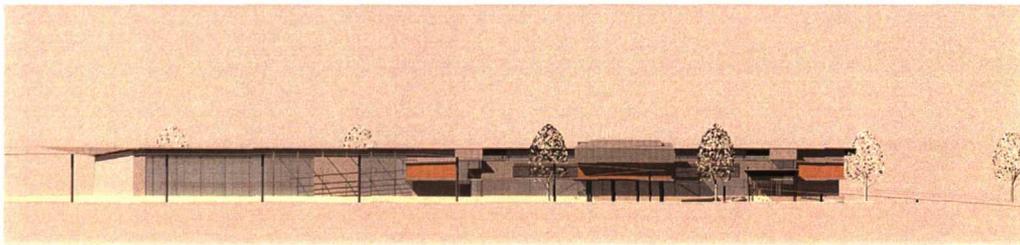
*Projet - Coupe perspective transversale AA -2*



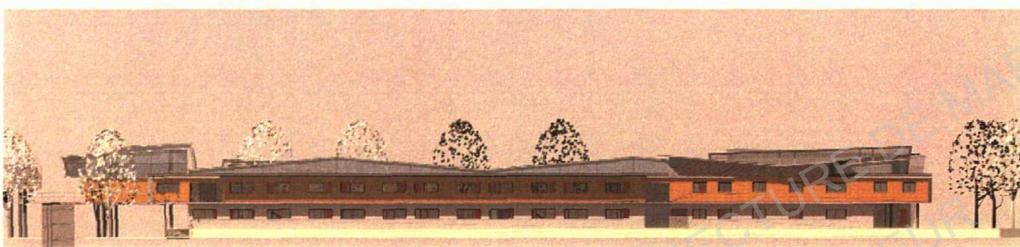
*Projet - Coupe perspective longitudinale BB*



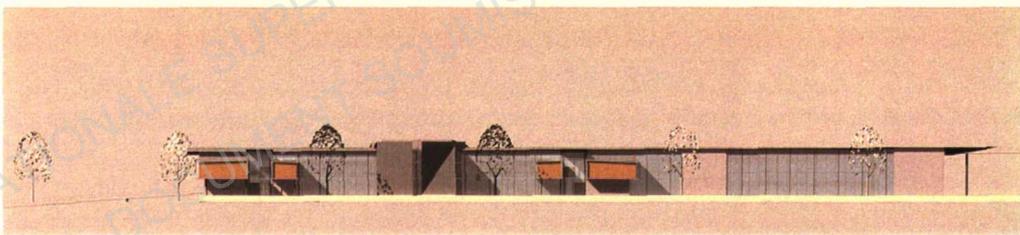
Projet - Façade Est - Echelle 1/1250e



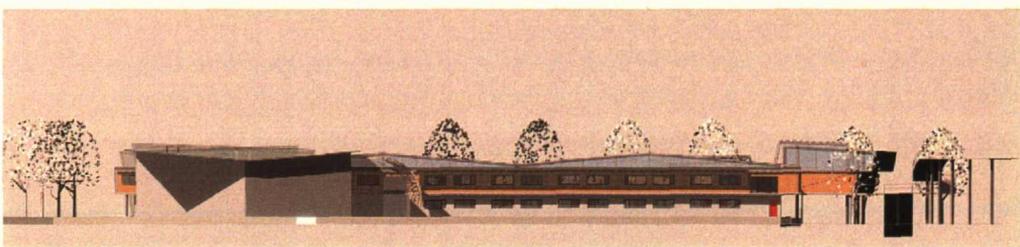
Projet - Façade Est - Echelle 1/1250e



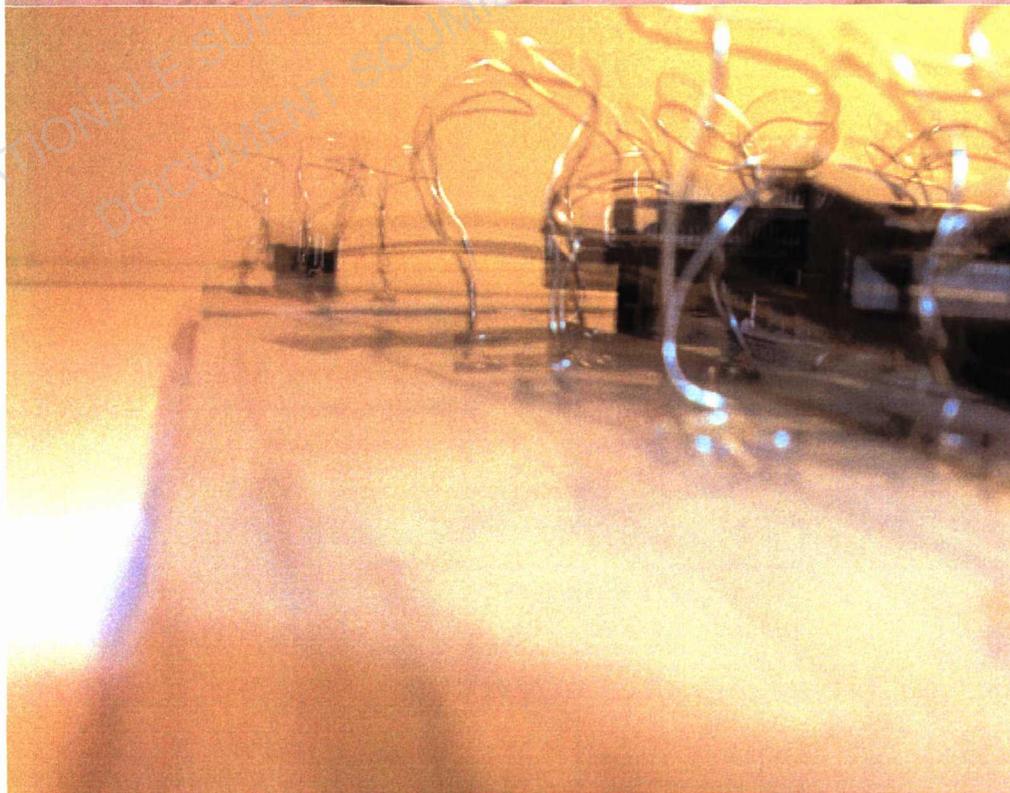
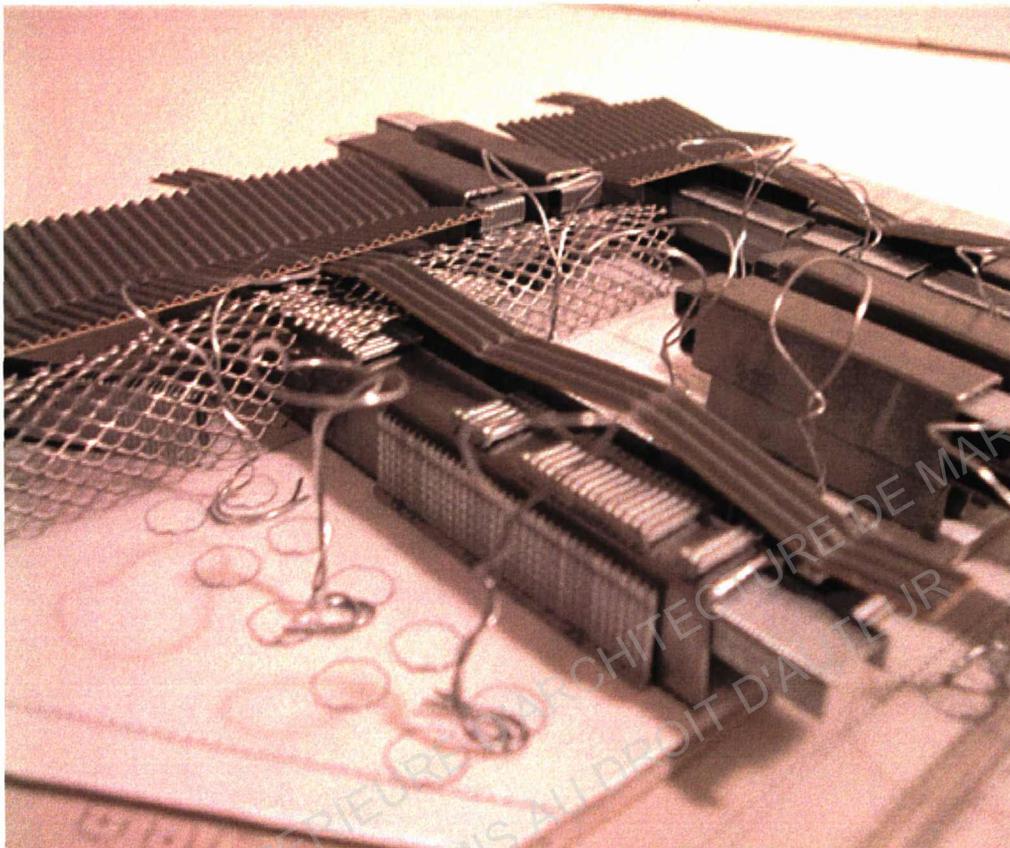
Projet - Façade Nord - Echelle 1/1250e



Projet - Façade Ouest - Echelle 1/1250e



Projet - Volumes  
Couvertures, métal et fluidité...



## Conclusion

---

L'hypothèse développée pour ce projet de collège tend à présenter la création d'un équipement public comme l'affaire de tous. Produire de la ville est certainement un exercice difficile à réaliser sur un territoire morcelé. On ne peut pas se contenter de la construire en fonction des opportunités foncières. Une intervention urbaine qui fasse sens demande la coordination et la sensibilisation des différents acteurs institutionnels.

La relation entre commande pédagogique et demande sociale est sans doute plus complexe aujourd'hui si on la compare au contexte de l'école Jules Ferry à la fin du 19e siècle. L'Etat ne procède plus à une réduction de la complexité par la normalisation des modèles. Il ne légitime plus aucune forme du bon espace scolaire.

Dans une période ambiguë qui mêle repli de l'espace public et environnement de haute technologie, le sanctuaire de la laïcité semble toujours plus éprouvé par la cité. Partagée entre deux époques, l'école doit composer avec de nouveaux modes de communication.

Verra-t-on comme dans les années soixante-dix, s'éloigner les programmes pédagogiques de l'évolution de l'architecture scolaire?

De l'avis des spécialistes, l'ordinateur portable ne remplacera pas le livre avant longtemps, cependant, de nouvelles pratiques d'échanges et de documentation semblent être déjà établies. Les réseaux d'apprentissage à distance sont de plus en plus nombreux, la transmission du savoir poursuit un processus de démocratisation.

Les enjeux de l'école publique sont plus que jamais d'actualité. Elle garantit l'accès au savoir pour tous les milieux. Si la volonté de rendre l'image de l'école plus séduisante paraît légitime, le compromis entre ouverture et sécurité est toujours difficile à trouver.

La réflexion de fond qui questionne les relations entre l'espace public et les espaces d'éducation a évolué avec le projet. L'intention de départ était l'ouverture d'une école Jules Ferry. La réponse architecturale est plus nuancée. Les réalités contextuelles du site et de l'univers scolaire ont montré certaines limites. En conséquence, le nouveau collège Elsa Triolet propose un espace à statut double, adapté à une ouverture périodique et maîtrisée.

Si la dimension panoptique, par définition circonscrite et délimitante paraît toujours nécessaire, la dimension numérique ouverte sur la ville mais aussi virtuellement intégrée au monde présente sans doute un nouvel horizon.

Les nouveaux panopticons seront-ils les bornes numériques et publiques de demain ? On peut l'imaginer.

## Bibliographie

---

- David Mangin, *La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*, Broché, Paris, 2004.
- Dominique Bertelot, *Aménager l'école, la cour, les espaces intérieurs*, Hatier, Paris, 1997.
- Gilbert Cesbron, *Notre prison est un royaume*, Robert Laffond, Paris, 1952.
- Régis Debray, *Ce que nous voile le voile*, Ed Gallimard, Paris, 2004.
- Julie Delalande, *La récré expliquée aux parents*, Audibert, Paris, 2003.
- Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.
- Roger Gal, *Histoire de l'éducation*, Que-sais-je? Paris, 1991.
- Jürgen Habermas, *L'espace public*, Payot, Paris, 1962.
- Antoine Léon, *Histoire de l'enseignement en France*, Que-sais-je? Paris, 1993.
- Marcel Sire, *Le document et l'information*, Colin, Paris, 1975.
  
- Fédération nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, *Elément pour construire une pédagogie de l'espace auprès des jeunes*, Paris, 1999.
- Institut National de recherche pédagogique, *Architecture scolaire usages, images des collèges*, Paris, 1985.
  
- Architecture intérieure crée n° 251, *Construire l'école*, nov.-déc. 1992.
- Architecture intérieure crée n° 206, *Dossier écoles*, juil.-août 1992.
- Formes et structures n°3, *Education nationale = State schools*, 3e trim. 1992.
- La Gazette des communes, n°4/1726, janvier 2004, p27.
- Techniques et architecture n° 416, *Lycées, collèges*, oct.-nov. 1994.
- Techniques et architecture n° 444, *Enseignement*, Paris, août 1999.
  
- TPFE - Frédérique Beaurepaire, *Quel vécu pour quelle école*, Marseille, EAML, juin 1988.
- TPFE - Nicolas Mouly, *L'histoire d'une école*, Marseille, EAML, février 1997.
- TPFE - Alain Reymond, *Parcours scolaires*, Marseille, EAML, février 1991.
- TPFE - R. Tekatlian, C. Emonnot, *Réaménagement des Lycées Victor Hugo et Edgar Quinet à Marseille*, Marseille, EAML, 1983.

## Cartographie

---

- Plan de situation 1 - <i>Extrait carte IGN</i>	33
- Plan de situation 2 - <i>Extrait planche ICOREM</i>	36
- Plan topographique - <i>Extrait planche ICOREM</i>	36
- Etat des lieux - <i>Extrait planche ICOREM</i>	38
- Cheminement piéton - <i>Extrait planche ICOREM</i>	49,50
- Périmètre du GPV - <i>Extrait carte IGN</i>	51
- Plan d'aménagement du Plan d'Aou - <i>Alain Amédéo</i>	54
- POS - <i>Extrait planche B du POS de Marseille</i>	55
- Relevé de propriétés - <i>Extrait cadastral</i>	59
- Assiette foncière - <i>Extrait cadastral</i>	60

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## Sommaire

---

### **Espace public - Espace d'éducation** *Un relais umérique pour le collège Elsa Triolet*

<i>Introduction</i>	1
<b>1. Un espace fragile</b>	4
1.1 Recul de l'espace public	6
1.2 Nostalgie panoptique	12
<b>2. Le bon usage scolaire</b>	15
2.1 Anachronismes de l'architecture scolaire	17
2.2 La transmission du savoir dans tous ses états	25
2.3 Ouverture d'un espace numérique	29
<b>3. Remuer la ville</b>	32
3.1 Frontière Nord	34
3.2 Un établissement structurant le quartier	52
3.3 Recycler la ville	56
<b>4. Une alternative numérique</b>	63
4.1 Déborder l'espace public	65
4.2 Fabrique d'élèves	71
<i>Conclusion</i>	82
<i>Bibliographie</i>	83
<i>Cartographie</i>	84
<i>Sommaire</i>	85

Un relais numérique pour  
le collège Elsa Triolet



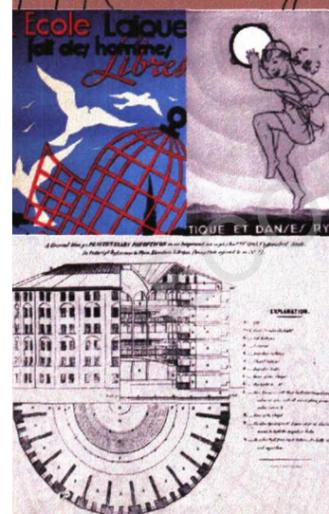
Façade Est - Echelle 1/150e

Etat des lieux - Echelle 1/1000e

Situation

Plan d'Aou

Périmètre du GPV



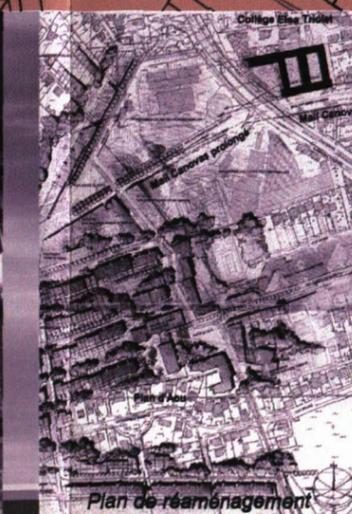
Passage public



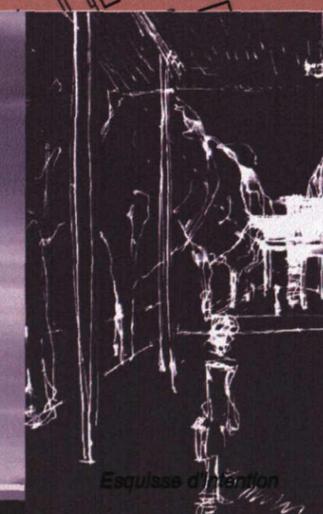
Bâtiment existant



Mall A. Canovas



Plan de réaménagement



Esquisse d'un plan



Cour du collège existant

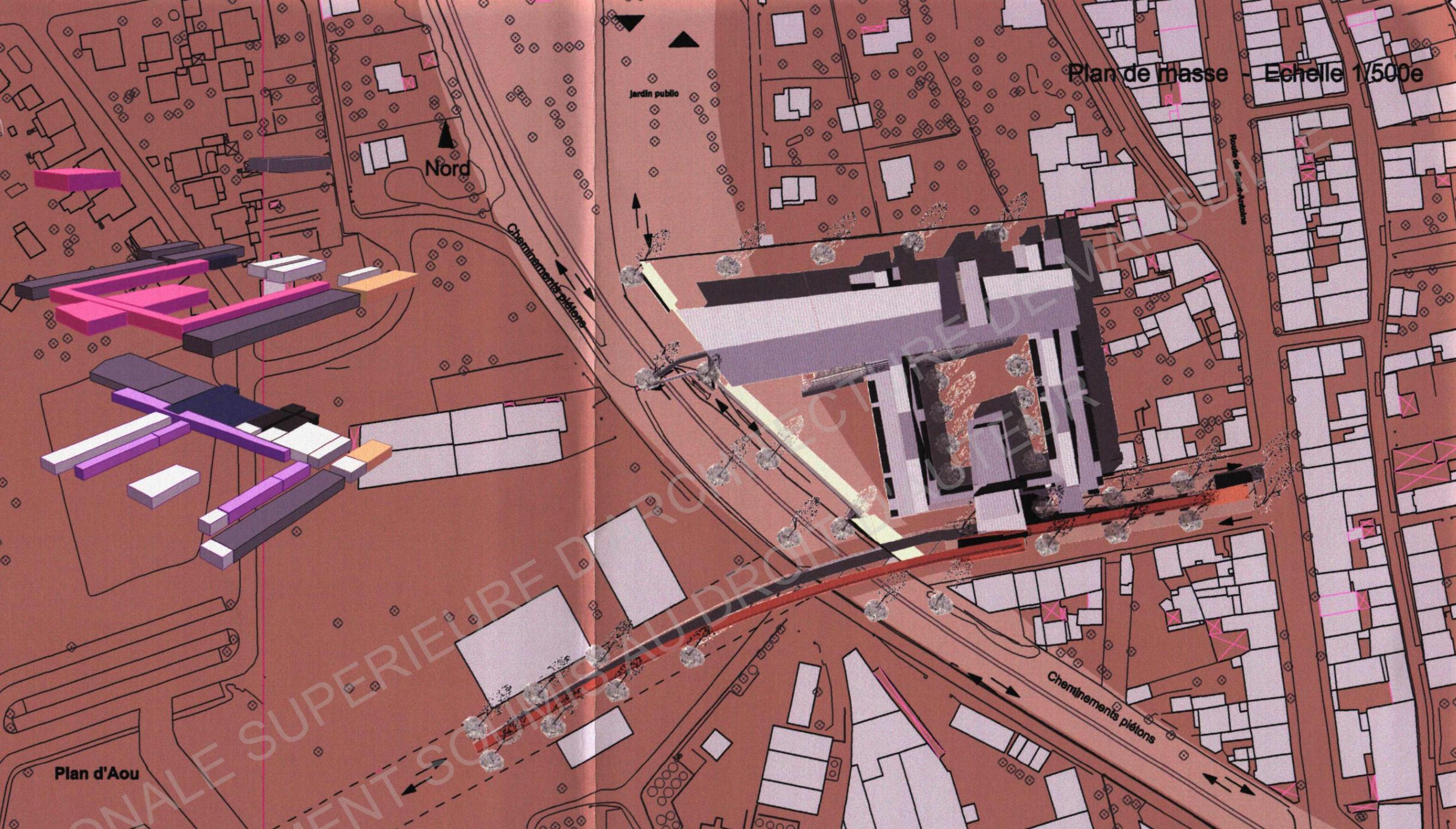
# 2 CONTEXTE

# Programme

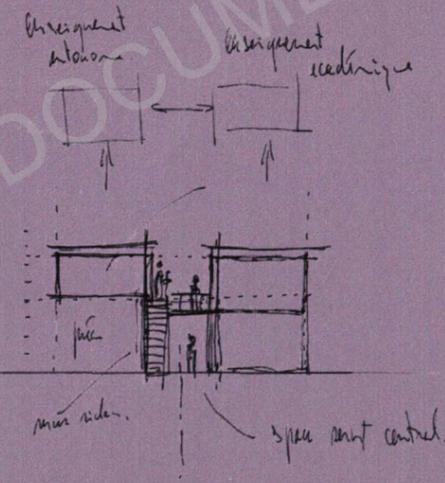
# Plan de masse

Echelle 1/500e

- Enseignement
- Restauration
- Bloc administratif et vie scolaire
- Communication
- Préau et salles
- Logements
- Entretien



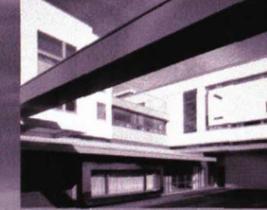
Couverture de la friche



Université de Brest  
M. Fuksas



Collège d'Ecully  
M. Gaudran



Maternelle Paris 18e  
F. Borel

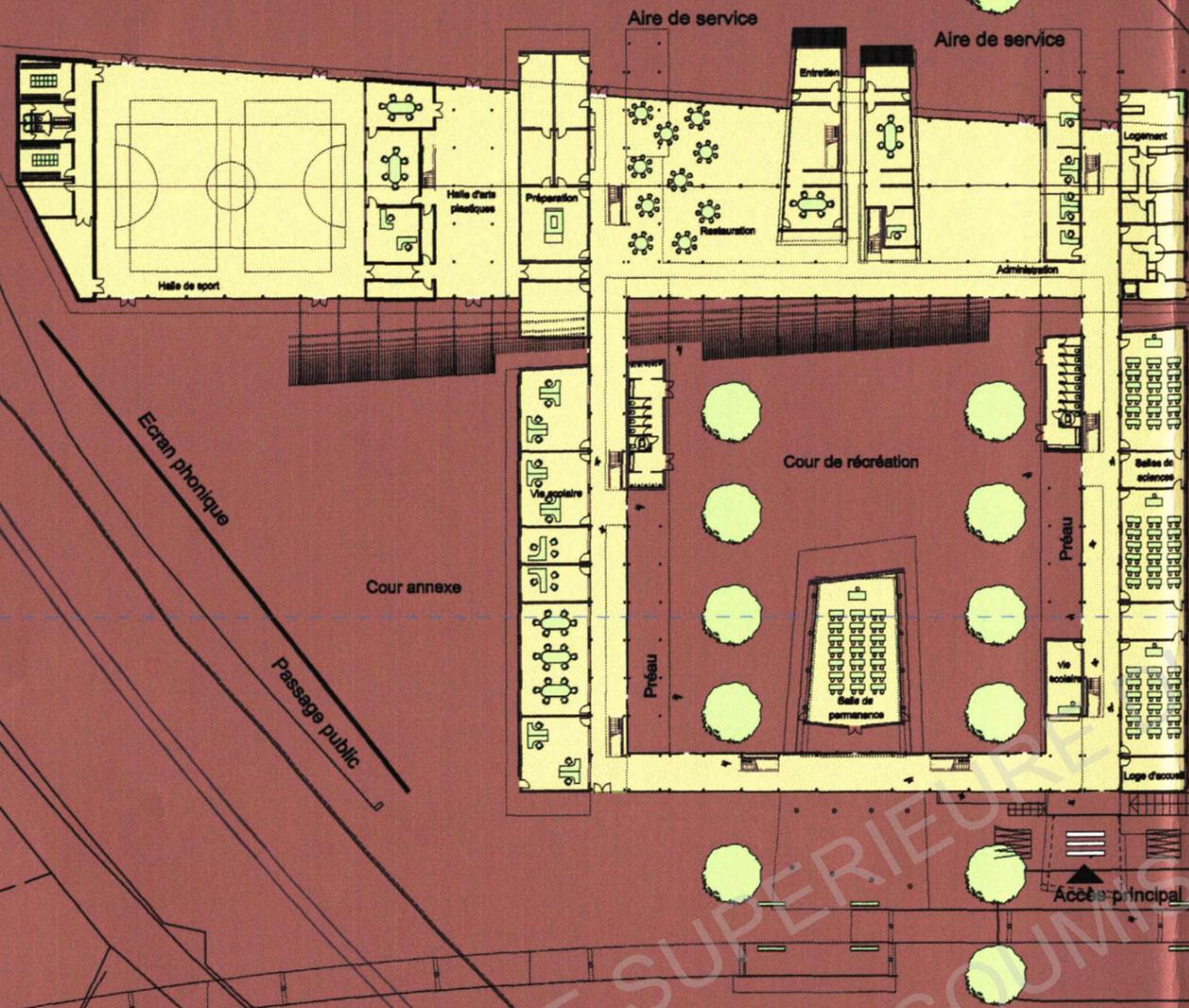


Collège de L'Estaque - J. Fradin

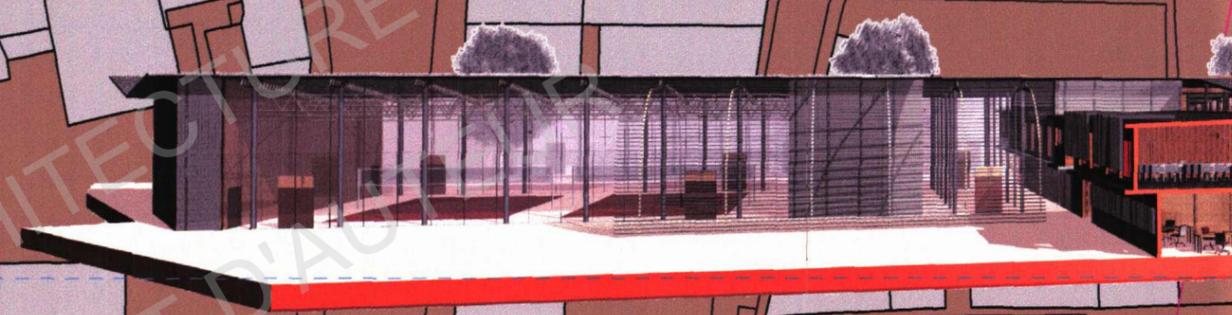
# 3 PROGRAMME - PARTI

ESPACE PUBLIC / ESPACE D'ÉDUCATION  
 Un relais numérique pour le collège Elsa Triolet  
 Travail personnel de fin d'études Juin 2005 Pierre Meyermeister

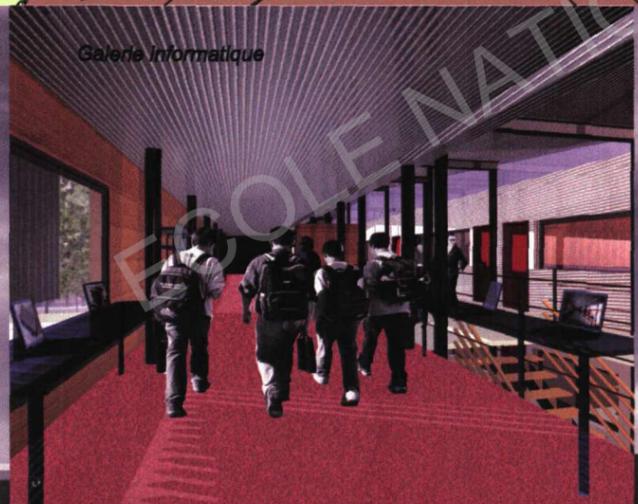
Plan Rez-de-chaussée - Echelle 1/250e



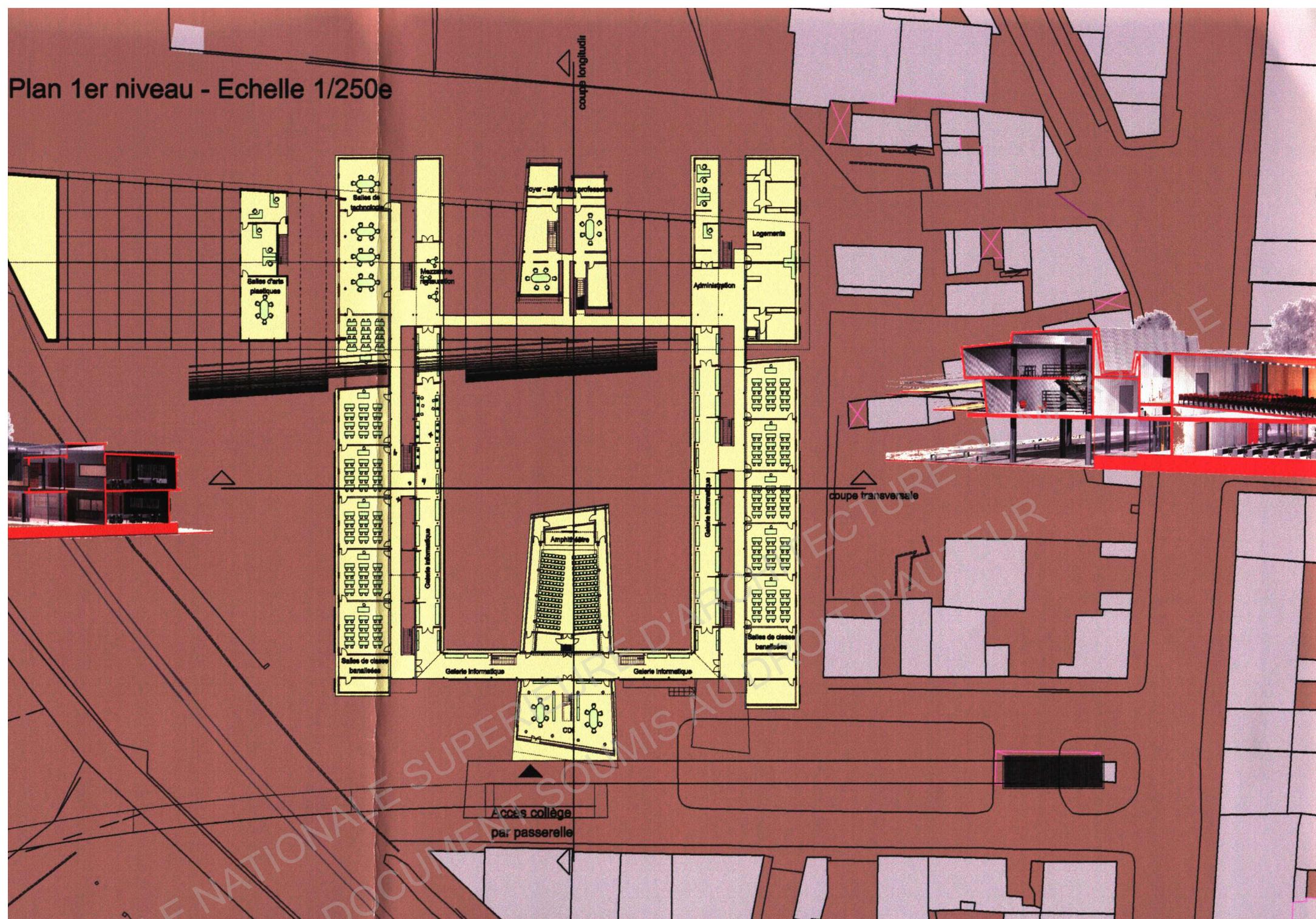
Coupe perspective transversale



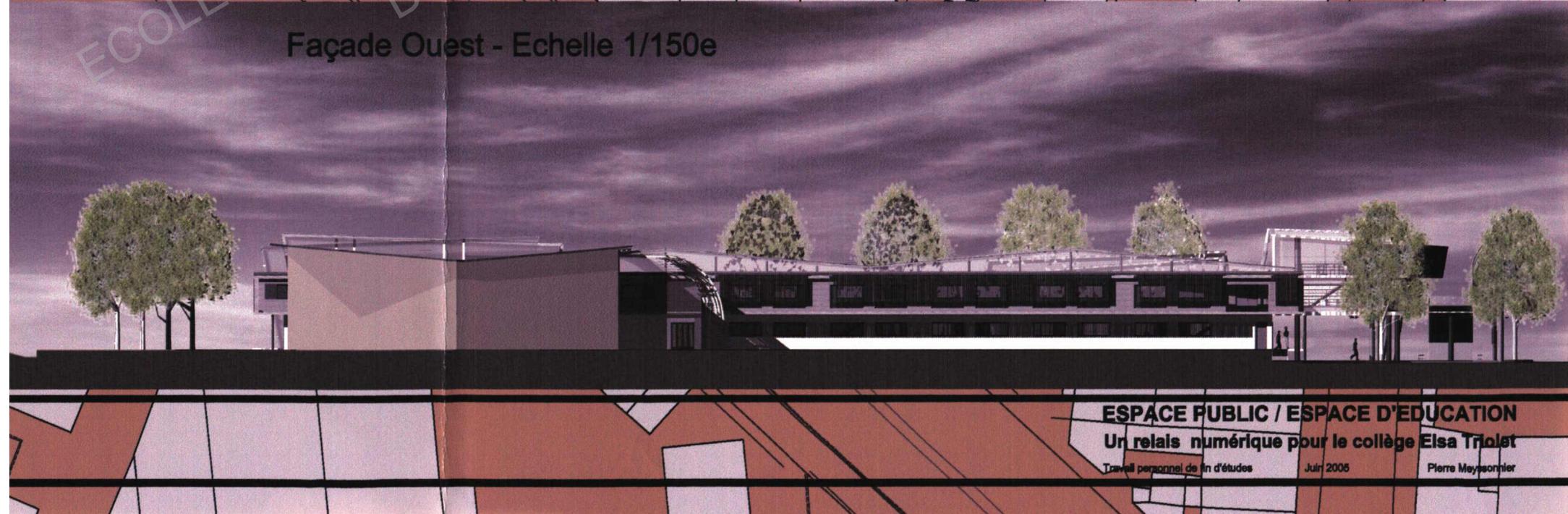
Façade Sud - Echelle 1/150e



# Plan 1er niveau - Echelle 1/250e



# Façade Ouest - Echelle 1/150e



ESPACE PUBLIC / ESPACE D'ÉDUCATION

Un relais numérique pour le collège Elsa Triolet

Travail personnel de fin d'études

Juin 2005

Pierre Meyssonier

**Espace public – Espaces d'éducation**  
*Un relais numérique pour le collège Elsa Triolet*

A partir d'une réflexion basée sur les relations entre l'espace public et les espaces d'éducation, ce travail personnel de fin d'études propose la reconstruction du collège Elsa Triolet, ancienne école communale, dans le quartier de Saint-Antoine à Marseille. L'architecture de ce bâtiment répond à la pratique des nouvelles technologies dans le cadre scolaire. Ce projet s'intéresse également à la requalification d'un tissu urbain présentant un grand nombre de dysfonctionnements.

*Architecture scolaire – Espace public – Espace scolaire - Numérisation – Marseille – Quartier Saint-Antoine*

13015

- 1 - Bâtiments scolaires
- 2 - Espace public
- 3 - Espace scolaire
- 4 - Informatique
- 5 - Aménagement urbain.